



Rapport d'activités 2025

Budget prévisionnel 2026



CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS
DE BOURGOGNE

Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc

Adresse du bureau de la réserve naturelle :
62 rue de Lyon
89200 AVALLON

Téléphone :
03.45.02.76.17

Mail : mathilde.bylicki@cen-bourgogne.fr
contact@cen-bourgogne.fr

Avec le soutien financier de :



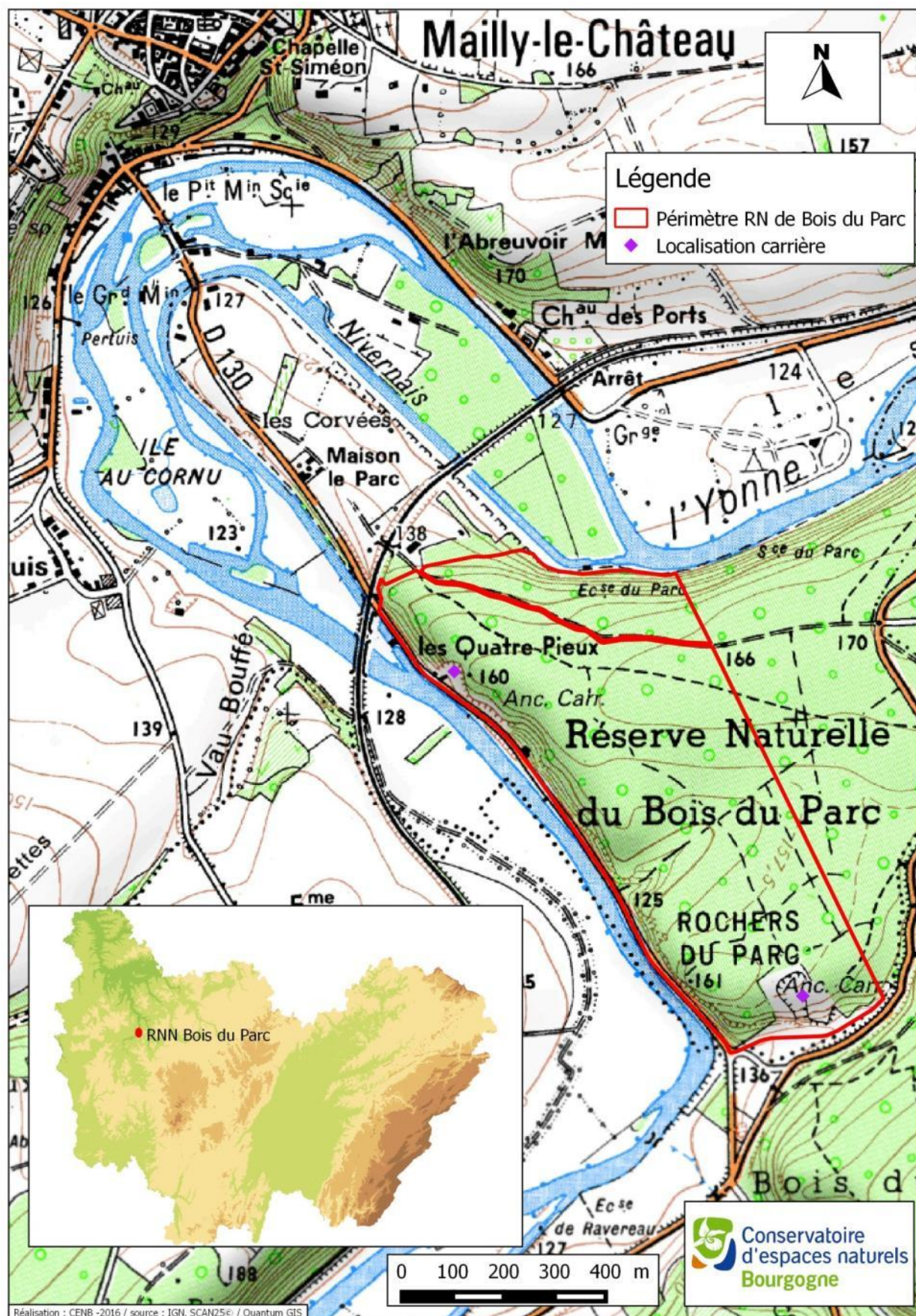
La Réserve Naturelle du Bois du Parc est localisée dans un méandre de la rivière Yonne et forme un promontoire embrassant la vallée. L'intérêt scientifique de la réserve naturelle est pluriel : géologique et botanique notamment, le premier est lié à la présence d'une barrière récifale corallienne où s'observent des colonies de coraux en position de vie. Le second est lié au fait qu'on y trouve des espèces floristiques à affinité subméditerranéenne et une diversité d'unités de végétation. La faune n'est cependant pas en reste avec la présence d'espèces à enjeux comme le Faucon pèlerin, les cortèges d'insectes des pelouses (Mercure, Sylvandre helvète, Azuré du serpolet, Ehippigère des vignes), les espèces des milieux forestiers thermophiles (Isophia pyrenaea, Eumerus clavatus, Eumerus uncipes) et dans une moindre mesure le Pélodyte ponctué, la Couleuvre vipérine ou encore le Cochlostome bourguignon sont à souligner sur cet Espace Naturel Protégé.

Localisation	Région : Bourgogne-Franche-Comté Département : Yonne (89) Commune : Mailly-le-Château
Décret de création	Décret n° 79-738 du 30 août 1979
Organisme gestionnaire	CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE BOURGOGNE Adresse : Chemin du Moulin des Etangs - 21 600 FENAY Tél : 03.80.79.25.99 Fax : 03.80.79.25.95 Courriel : contact@cen-bourgogne.fr
Coordonnées du Bureau de la réserve naturelle	CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE BOURGOGNE – ANTENNE 89 Adresse : 62 rue de Lyon 89200 AVALLON Tél : 03.45.02.76.17 Courriel : mathilde.bylicki@cen-bourgogne.fr
Personnes ressources	Mathilde Bylicki, Conservatrice Florent Tarberlet, Coordinateur scientifique Yannick Lefort, Chargé de mission Aires protégées et continuités écologiques
Statut foncier	Superficie de 43.9 hectares dont : 100 % en propriété du Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne
Périmètres environnementaux	SIC n° FR2600974 « Pelouses, forêts et habitats à chauves-souris du sud de la vallée de l'Yonne et de ses affluents »
Financement de la réserve naturelle	ETAT, Europe (FEDER)

Crédits photos :

Page de couverture : Falaises de la carrière du Bois du Parc suite à la purge de sécurisation de novembre 2025 (M. Bylicki -CENB, 2025) ; Vue de la Réserve Naturelle depuis le début du sentier d'interprétation en automne (M. Bylicki -CENB, 2025).

Toutes les photos du document sont de Mathilde Bylicki, Loreley Prunier et autres membres du Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne, CENB, sauf mention contraire dans le texte.



Sommaire

PREAMBULE	9
RAPPEL SYNTHETIQUE DU 4^{EME} PLAN DE GESTION	12
LES GRANDES FAMILLES D’ACTIONS	14
ACRONYME	14
DETAILS DES ACTIVITES 2025	15
OLT 1 : FAIRE DE LA RESERVE NATURELLE UNE VITRINE NATIONALE DU COMPLEXE DES GEOTOPES DE LA VALLEE DE L’YONNE POUR LEUR PROTECTION ET LEUR VALORISATION	16
SUIVI DES DEGRADATIONS/INFRACTIONS	18
SUIVI PHOTOGRAPHIQUE DES AFFLEUREMENTS	21
SUIVI DES OUTILS PEDAGOGIQUES IN SITU ET EX SITU EXPLIQUANT LE COMPLEXE RECIFAL.....	25
PARTICIPATION AUX INSTANCES NATIONALES ET DES TETES DE RESEAUX CONCERNANT LA GESTION DU PATRIMOINE GEOLOGIQUE	28
CREATION D'UNE COLLECTION : PROTECTION EX SITU DE CERTAINS OBJETS GEOLOGIQUES EN PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITE DE BOURGOGNE	30
MISE EN ŒUVRE DES PRECONISATIONS DE L'ETUDE CONCERNANT LES SYSTEMES ACTUELS ET LES NOUVEAUX DISPOSITIFS DE PROTECTION A METTRE EN PLACE.....	33
REALISATION DE PURGES DE SECURISATION DES PAROIS AU SEIN DE LA CARRIERE DU BOIS DU PARC.....	35
METTRE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE COMMUNICATION DANS LES MEDIAS DEPARTEMENTAUX, REGIONAUX ET NATIONAUX.....	37
OLT 2 : MAINTENIR L’ENSEMBLE DES PELOUSES CALCAIRES ET DES MILIEUX RUPESTRES EN BON ETAT DE CONSERVATION	40
SUIVI DES CORTGES D'ORTHOPTERES COMME INDICATEURS DE LA STRUCTURE DES ECOSYSTEMES OUVERTS (METHODE CHRON'ORTHOPTERE)	42
SUIVI DES CORTGES DE PAPILLONS DES PELOUSES ET DES MILIEUX ASSOCIES PAR LA MISE EN PLACE D'UN STERF "GESTIONNAIRE"	48
SUIVI DE LA DYNAMIQUE POPULATIONNELLE DU STIPE DE FRANCE	52
SUIVI CIBLE DES ESPECES PATRIMONIALES DE PAPILLONS INFEOODEES AUX MILIEUX OUVERTS (<i>PHENGARIS ARION</i> , <i>ARETHUSANA ARETHUSA</i> , <i>HIPPARCHIA GENAVA</i>)	58
EVALUATION DE L’ETAT DE CONSERVATION DES MILIEUX DE FALAISES (SOUJES A LA PRATIQUE DE L’ESCALADE ET HORS PRATIQUE DE L’ESCALADE) ..	59
SUIVI DE L’ENTREPRISE D’ECO-PATURAGE ET RECEPTION DES CHANTIERS	61
ENTRETIEN DES PELOUSES MESOPHILOES ET MESOXEROPHILOES PAR PATURAGE OU ENTRETIEN MECANIQUE	61
SUIVI TECHNIQUE DE L’IMPACT DU PATURAGE	61
SUIVI DE LA NIDIFICATION DU FAUCON PELERIN	68
MISE EN PLACE DE DISPOSITIF DE PROTECTION ET DE QUIETUDE POUR LE FAUCON PELERIN	68
GESTION DIFFERENCIEE DES LISIERES FORESTIERES POUR LIMITER L'APPORT DE MATIERE ORGANIQUE SUR LES PELOUSES ET OPTIMISER LES ECOTONES QUE CONSTITUENT LES OURLETS	71
OLT 3 : « GARANTIR LE CARACTERE NATUREL DES MILIEUX FORESTIERS DE LA RESERVE NATURELLE »	73
MISE EN PLACE D'UN SUIVI LONG TERME DE LA BIOPHONIE DES FORETS DE LA RESERVE NATURELLE	74
GESTION DES ARBRES A RISQUE A PROXIMITE DU SENTIER, A PROXIMITE DE LA ROUTE, EN LIMITE DE SITES ET PROCHES DES FALAISES D'ESCALADE....	77
FCR 1 : « FAIRE DE LA RESERVE NATURELLE UN TERRITOIRE D’INVESTIGATION POUR LA CONNAISSANCE DE LA BIODIVERSITE ET DE LA GEODIVERSITE »	79
RELEVÉ DES DONNEES METEO	80
MAINTENANCE DE LA STATION METEO	80
DETERMINATION ET VALORISATION DES INSECTES HORS SYRPHES PIEGES LORS DE L'ETUDE SYRPH THE NET (2019-2020).....	82
CREATION DE PARTENARIATS AVEC DES LABORATOIRES DE RECHERCHE EN GEOLOGIE, ECOLOGIE OU BIOLOGIE POUR REPONDRE A CERTAINES QUESTIONS SCIENTIFIQUES.	83
REDACTION D'UN DIAGNOSTIC DE VULNERABILITE ET D'UN PLAN D'ADAPTATION (CF. LIFE NATUR'ADAPT)	84
FCR 2 : « FAIRE CONNAITRE LE PATRIMOINE NATUREL (BIOLOGIQUE ET GEOLOGIQUE) ET SES ENJEUX AUPRES DES DIFFERENTS PUBLICS »	86
ORGANISATION DES PROJETS PEDAGOGIQUES ET ANIMATIONS SCOLAIRES SUR SITE	87
ANIMATION NATURE GRAND PUBLIC.....	87
EVALUATION DE LA FREQUENTATION (SENTIER ET CARRIERE DES QUATRE PIEUX AVEC ECO-COMPTEUR + BILAN DES ANIMATIONS ET PROJET PEDAGOGIQUE).....	89
SUIVI DU PUBLIC.....	89
MAINTENANCE DES AMENAGEMENTS DE DECOUVERTE.....	91
ETUDE DU REAMENAGEMENT DU SENTIER DE DECOUVERTE.	94
FCR 3 : « AMELIORER L’INTEGRATION DE LA RESERVE NATURELLE DANS SON TERRITOIRE »	95

FONCTIONNEMENT ET ACCUEIL MAISON ECLUSIERE	96
ORGANISATION DE TEMPS FORTS SUR LA RN IMPLIQUANT LES ACTEURS DU TERRITOIRE (CHANTIER NATURE, SCIENCES PARTICIPATIVES, EVENEMENTS FESTIFS, ANNIVERSAIRE DES 50 ANS....).....	98
FCR 4 : « ASSURER UN FONCTIONNEMENT ET UNE GOUVERNANCE OPTIMAL DE LA RESERVE NATURELLE »	99
REDACTION DES RAPPORTS D'ACTIVITES ET DES BILANS FINANCIERS, PARTICIPATION AUX REUNIONS DU COMITE CONSULTATIF DE GESTION	100
ALIMENTATION DES TABLEAUX DE BORDS.	101
GESTION, SAISIE ET INTEROPERABILITE DE LA BASE DE DONNEES DE LA RESERVE NATURELLE	102
COUT ET GESTION DES CHARGES ADMINISTRATIVES DE LA RESERVE NATURELLE.....	104
PARTICIPATION AUX REUNIONS MISEN ET PLANS DE CONTROLE DE L'OFB.....	105
SURVEILLANCE DE LA RESERVE NATURELLE, SENSIBILISATION DES USAGERS A LA REGLEMENTATION ET CONSTATATION DES INFRACTIONS.....	107
GESTION COURANTE DU FONCTIONNEMENT DE LA RESERVE NATURELLE ET VEILLE A LA COHERENCE DES PROGRAMMES TERRITORIAUX	108
MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS 2025	110
TABLEAU DU BILAN FINANCIER 2025	112
BUDGET PREVISIONNEL 2026.....	115
ANNEXE 1 : TABLEAUX DE BORD DE L'ARBORESCENCE DU PLAN DE GESTION	117
ANNEXE 2 : PROGRAMMATION DE L'ANNEE 2026	1

Table des illustrations

ILLUSTRATIONS

Illustration 1 : Coraux en résine sur les tables d'observation dans la carrière de Bois du Parc	18
Illustration 2 : Panneau indiquant l'interdiction de prélèvement sur la Réserve.....	18
Illustration 3 : Opération de récupération du bloc tombé dans la falaise des 4 pieux	19
Illustration 4 : Tableau de suivi des dégradations naturelles des différentes carrières et falaises de la RNN.....	19
Illustration 5 : Affleurement de la voie ferrée à proximité du début de sentier d'interprétation	21
Illustration 6 : Carte de localisation des points GPS de suivi des affleurements pour la Réserve.....	22
Illustration 7 : Vue de la falaise dans la carrière de Bois du Parc avec le cadrage à 3 barrières.....	23
Illustration 8 : Observation et passage le long des affleurements de Châtel-Censoir en présence de Mr Bernard Lathuilière.....	24
Illustration 9 : Photographie de la carrière des 4 pieux avec le panneau manquant.....	25
Illustration 10 : Installation des nouveaux éléments géologiques et de leurs cloches de protection dans la carrière.....	26
Illustration 11 : Exemple de plaques explicatives qui accompagnent les moulages de fossiles	27
Illustration 12 : Plénière d'ouverture des Journées d'échanges techniques à Saint-Lary-Soulan en 2025.....	28
Illustration 13 : Caisse contenant des spécimens de coraux fossiles à identifier	30
Illustration 14 : Premiers coraux identifiés par Mr Lathuilière	31
Illustration 15 : Exemple d'un Calamophylliopsis de la RNN	32
Illustration 16 : Identification et sélection des spécimens dans la carrière de BDP en présence de Mr Lathuilière	32
Illustration 17 : Idée de la réhausse qu'il faudrait réaliser pour éviter les franchissements.....	33
Illustration 18 : Vue de la carrière et des blocs au sol après la purge	35
Illustration 19 : Désolidarisation d'un fossile de son bloc afin de pouvoir l'observer	36
Illustration 20 : Monsieur Pascal Calmus en train de travailler à la sécurisation de la paroi dans la carrière de BDP.....	36
Illustration 21 : Une des prises de vue visible dans la vidéo de la Réserve sur la chaîne Youtube GEO Logique.....	38
Illustration 22 : Extrait de la page Instagram du CENB.....	38
Illustration 23 : Extrait de l'article paru dans BFC Nature	39
Illustration 24 : Répartition des patchs de pelouses sur la Réserve	42
Illustration 25 : Criquet des jachères (Chorthippus mollis), une espèce des pelouses	45
Illustration 26 : Decticelle cendrée (Pholidoptera griseoptera), une espèce d'ourlets ou de fourrés.....	46
Illustration 27 : Gomphocère roux (Gomphocerippus rufus), une espèce d'ourlets et de fourrés	46
Illustration 28 : Mélitée du mélampyre (Melitaea athalia)	48
Illustration 29 : Graphique de l'évolution des effectifs totaux de la série temporelle 2016-2025 (passage de 2023 non réalisé)	49
Illustration 30 : Graphique de l'évolution des effectifs totaux de la série temporelle 2016-2025 (passage de 2023 non réalisé)	50
Illustration 31 : Evolution de trois espèces structurantes du cortège des pelouses	50
Illustration 32 : Evolution de 6 espèces structurantes d'ourlets	51
Illustration 33 : Matérialisation d'un transect de suivi.....	52
Illustration 34 : Schéma du principe du "distance sampling" par "Line transect"	53
Illustration 35 : Stations de présence du Stipe - Nord	53
Illustration 36 : Stations de présence du Stipe - Sud	54
Illustration 37 : Nombre de racèmes par transects - Nord	56
Illustration 38 : Nombre de racèmes par transects - Sud.....	56
Illustration 39 : Le Mercure (Arethusana arethusa).....	58
Illustration 40 : Pan de falaise peu pressurisée par l'escalade	59
Illustration 41 : Moutons pâturent le P3	61
Illustration 42 : Parcs de pâturage sur la Réserve.....	62
Illustration 43 : Impact sur la strate ligneuse - consommation	64
Illustration 44 : Impact sur la strate ligneuse - casse de branche	65
Illustration 45 : Impact sur la strate herbacée	66
Illustration 46 : Fréquentation sur les parcs.....	67

Illustration 47 : Dispositif de protection mis en place et des secteurs de la falaise interdits d'accès et à la pratique de l'escalade	68
Illustration 48 : Aire de nidification du Faucon pèlerin dans les falaise et observation d'un individu posé sur le pic au-dessus du nid.....	70
Illustration 49 : Intérieur du dispositif d'enregistrement Sonosylva	74
Illustration 50 : Vue du positionnement du dispositif d'enregistrement Sonosylva.....	75
Illustration 51 : Réalisation des enregistrements de bruits blancs sur la Réserve	76
Illustration 52 : Exemple d'un bouquet d'arbres nécessitant d'être abattus	77
Illustration 53 : Arbre au bord de la route provenant de la RNN	77
Illustration 54 : Résultats des travaux d'élitage 2025	78
Illustration 55 : Nouvel emplacement	81
Illustration 56 : Station du programme sentinelle tombée	81
Illustration 57 : Lachesilla quercus à gauche (© Krister Hall) et Peripsocus milleri à droite (© David Jones).....	82
Illustration 58 : Document cadre pour la démarche d'adaptation au changement climatique	85
Illustration 59 : Elèves du lycée de Joigny lors de leur découverte de la Réserve naturelle - C. Forest - CenB	88
Illustration 60 : Fréquentation de la Réserve du BDP obtenues par le suivi des deux éco-compteurs pour l'année 2025	90
Illustration 61 : : Coupe de sécurité dans les sentiers forestiers	92
Illustration 62 : Débroussaillage des sentiers	92
Illustration 63 : Installation (ou réinstallation suite à des dégradations) de pannonneaux réglementaires ou panneaux d'entrée de site	92
Illustration 64 : Installation de pannonneaux de sécurité pour informer les usagers de la dégradation de certaines barrières. Ces barrières seront remplacées en 2026 et 2027	92
Illustration 65 : Moulages de fossiles et pannonneaux d'interprétation	93
Illustration 66 : Piège photo	102
Illustration 67 : Photos de différentes espèces observées sur une pelouse de la Réserve (1).....	102
Illustration 68 : Photos de différentes espèces observées sur une pelouse de la Réserve (2).....	103
Illustration 69 : Séance de pratique de terrain lors de la journée police à Cléron en 2025.....	106
Illustration 70 : Sortie de terrain lors de la journée des gestionnaires en 2025 sur la RNN de la Truchère-Ratenelle	109

TABLEAUX

Tableau 1 : Classes d'abondance	43
Tableau 2 : Liste potentielle retenue	43
Tableau 3 : Liste des espèces identifiées en 2025	44
Tableau 4 : Résultats des espèces identifiées par patch de pelouses	45
Tableau 5 : Résultats synthétiques du suivi de 2025	49
Tableau 6 : Résultats bruts du suivi du Stipe	54
Tableau 7 : Résultats en contexte de pelouses	55
Tableau 8 : Résultats en contexte de falaises	55
Tableau 9 : Première ébauche du tableau de notation pour l'évaluation de l'état de conservation ..	60
Tableau 10 : Résultats du suivi de pâturage sur la Réserve.....	63
Tableau 11 : Résultats synthétiques de la nidification du Faucon pèlerin sur les falaises de la RNN du Bois du Parc au cours des 10 dernières années	69
Tableau 12 : Valeurs météo enregistrées pour la Réserve du Bois du Parc.....	80
Tableau 13 : Interventions réalisées pour les publics scolaires et péri-scolaires	87
Tableau 14 : Bilan financier pour 2025	113
Tableau 15 : Budget prévisionnel pour 2026	115

FIGURE

Figure 1 : Cycle de gestion reposant sur 5 étapes clés (tirée du guide d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels (collectif, 2017)	12
Figure 2 : Schéma et déclinaison de l'arborescence	13

Préambule

Ce présent rapport rend compte de l'activité du Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne en sa qualité de gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc en 2025. Cette année 2025 a été marquée par le départ du coordinateur scientifique des réserves de la structure gestionnaire, Monsieur Samuel Gomez, mais également du chargé de missions aires protégées et référent DREAL pour la Réserve, Monsieur Hugo Alves. Ainsi, la réserve a été gérée par la Conservatrice, pour partie sous le pilotage de Samuel Gomez, Coordinateur des réserves, et par la Conservatrice Mathilde Bylicki, avec le soutien de l'équipe de l'antenne de l'Yonne, ce qui a permis d'assurer les missions et les suivis de l'année 2025.

Les missions ont été réalisées dans leur ensemble et les taux de réalisation qui seront détaillés dans la suite du document sont variables selon les actions.

Les actions phares de cette année qui peuvent être citées sont : la réalisation du pâturage d'automne sur les différents patchs de pelouse, la purge de la carrière du Bois du Parc et l'analyse de plusieurs spécimens de coraux, mais aussi la prise en main des missions avec le nouveau référent DREAL pour la réserve, Monsieur Yannick Lefort.

La réalisation d'actions de gestion plus courantes peut également être soulignée : la réalisation du suivi du stipe penné, le suivi et la gestion des dispositifs de protection des rapaces à enjeux, le suivi des coupes de sécurisation d'arbres le long des voies d'escalades ou la tenue du comité consultatif de gestion comme chaque année.

Pour rappel, la réalisation des actions pour l'année 2025 devait suivre les objectifs à long termes (OLT) et facteurs clés de réussites (FCR) suivants :

OLT 1 : « Faire de la réserve naturelle une vitrine nationale du complexe des géotopes de la vallée de l'Yonne pour leur protection et leur valorisation »

- O1.CS.0.1 : Suivi des dégradations/infractions
- O1.CS.0.2 : Suivi photographique des affleurements
- O1.CS.0.3 : Suivi des outils pédagogiques in situ et ex situ expliquant le complexe récifal
- O1.MS.1.5.1 : Participation aux instances nationales et des têtes de réseaux concernant la gestion du patrimoine géologique
- O1.IP.1.1.1 Création d'une collection : protection ex situ de certains objets géologiques en partenariat avec l'Université de Bourgogne
- O1.IP.1.1.2 Mise en œuvre des préconisations de l'étude concernant les systèmes actuels et les nouveaux dispositifs de protection à mettre en place
- O1.IP.1.4.1 Réalisation de purges de sécurisation des parois au sein de la carrière du Bois du Parc
- O1.IC.1.5.1 Mettre en œuvre des actions de communication dans les médias départementaux, régionaux et nationaux

OLT 2 : « Maintenir l'ensemble des pelouses calcaires et des milieux rupestres en bon état de conservation »

- O2.CS.0.2 suivi des cortèges d'Orthoptères comme indicateurs de la structure des écosystèmes ouverts (méthode Chron'orthoptère)
- O2.CS.0.3 : Suivi des cortèges de papillons des pelouses et de milieux associés par la mise en place d'un STERF « gestionnaire ».
- O2.CS.0.6 Suivi de la dynamique populationnelle du Stipe de France
- O2.CS.0.7 : Suivi ciblé des espèces patrimoniales de papillons inféodées aux milieux ouverts (Phengaris arion, Arethusana arethusa, Hipparchia genava)
- O2.CS.0.8 : Suivi de la nidification du Faucon pèlerin.
- O2.CS.0.9 évaluation de l'état de conservation des milieux de falaises (soumis à la pratique de l'escalade et hors pratique de l'escalade)
- O2.CS.2.1.1 Suivi technique de l'impact du pâturage
- O2.CS.2.1.2 Suivi de l'entreprise d'éco-pâturage et réception des chantiers
- O2.IP.2.1.1 Entretien des pelouses mésophiles et mésoxérophiles par pâturage ou entretien mécanique

- O2.IP.2.2.1 : Mise en place de dispositif de protection et de quiétude pour le Faucon pèlerin.
- O2.IP.2.1.4 Gestion différenciée des lisières forestières pour limiter l'apport de matière organique sur les pelouses et optimiser les écotones que constituent les ourlets

OLT 3 : « Garantir le caractère naturel des milieux forestiers de la réserve naturelle »

- O3.CS.0.5 : Mise en place d'un suivi long terme de la biophonie des forêts de la réserve naturelle
- O3.CS.3.5.3 : Gestion des arbres à risque à proximité du sentier, à proximité de la route, en limite de sites et proches des falaises d'escalade

FCR 1 : « Faire de la réserve naturelle un territoire d'investigation pour la connaissance de la biodiversité et de la géodiversité (à la fois caractère intrinsèque de la gestion du site mais aussi à une échelle plus large en tant que site pilote »

- F1.CS.0.2 : Relève des données météo
- F1.IP.1.2.1 : Maintenance de la station météo
- F1.MS.0.3 : Création de partenariats avec des laboratoires de recherche en géologie, écologie ou biologie pour répondre à certaines questions scientifiques.
- F1.CS.1.1.3 : Détermination et valorisation des insectes hors syrphes piégés lors de l'étude Syrph the Net (2019-2020)
- F1.EI.1.2.1 Rédaction d'un diagnostic de vulnérabilité et d'un plan d'adaptation (cf. life Natur'adapt)

FCR 2 : « Faire connaître le patrimoine naturel (biologique et géologique) et ses enjeux auprès des différents publics »

- F2.PA.2.3.1 : Organisation des projets pédagogiques et animations scolaires sur site
- F2.PA.2.4.1 : Animation nature grand public
- F2.CS.0.3 Evaluation de la fréquentation (sentier et carrière des Quatre pieux avec éco-compteur + bilan des animations et projet pédagogique)
- F2.CI.2.1.2 : Maintenance des aménagements de découverte
- F2.CS.0.2 Suivi du public
- F2.CI.2.1.1 Mise œuvre de l'étude de réaménagement du sentier

FCR 3 : « Faire connaître le patrimoine naturel (biologie et géologie) et ses enjeux auprès des différents visiteurs de la réserve »

- F3.PA.3.1.1 Fonctionnement et accueil maison éclusière
- F3.PA.3.2.1 Organisation de temps forts sur la RN impliquant les acteurs du territoire (Chantier Nature, Sciences participatives, événements festifs, anniversaire des 50 ans....)

FCR 4 : « Assurer un fonctionnement et une gouvernance optimal de la réserve naturelle »

- F4.EI.0.1 : Rédaction des rapports d'activités et des bilans financiers, participation aux réunions du comité consultatif de gestion
- F4.EI.4.1.2 : Alimentation des tableaux de bord.
- F4.EI.4.1.3 : Gestion, saisie et interopérabilité de la base de données de la réserve naturelle
- F4.MS.4.2.2 : Gestion des charges administratives et fonctionnelles de la réserve naturelle
- F4.MS.4.4.1 : Participation aux réunions Misen et plans de contrôle de l'OFB
- F4.SP.4.4.1 : Surveillance de la réserve naturelle, sensibilisations des usagers à la réglementation et constatations des infractions
- F4.MS.4.2.1 : Gestion courante du fonctionnement de la réserve naturelle et veille à la cohérence des programmes territoriaux

Une seconde partie du rapport est consacrée à la présentation des moyens financiers nécessaires au fonctionnement et à la mise en œuvre de ces actions. Enfin, une troisième partie présente le programme (annexe2 du présent document) et le budget prévisionnel pour l'année 2026.

Rappel synthétique du 4^{ème} plan de gestion

Finalisé en 2022, le plan de gestion 2022-2031, quatrième plan de gestion de la réserve naturelle du Bois du Parc a pu être appliqué dès l'année 2023 sur le terrain. Ce document cadre les actions et les objectifs à atteindre sur cet espace naturel protégé au cours des 10 prochaines années. Ce document conséquent de 232 pages a été rédigé selon la nouvelle méthode d'élaboration des plans de gestion (collectif, 2017 – <http://ct88.espaces-naturels.fr/>). Cette nouvelle méthode place l'évaluation continue au centre de la démarche comme illustré dans la figure ci-dessous :

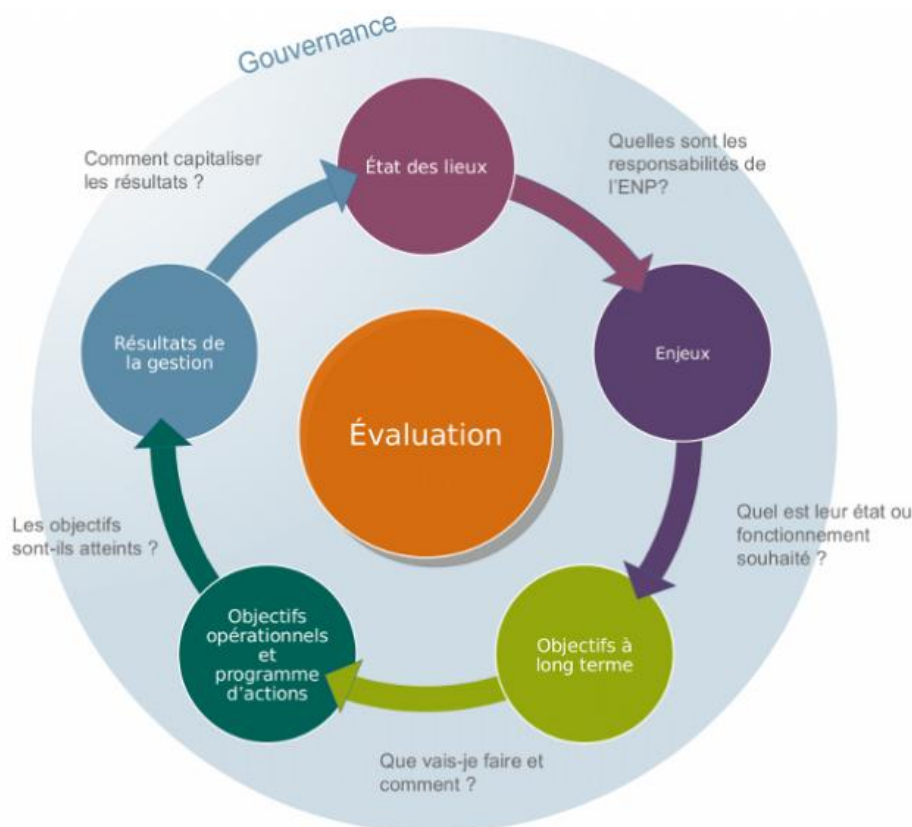


Figure 1 : Cycle de gestion reposant sur 5 étapes clés (tirée du guide d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels (collectif, 2017))

Ce quatrième plan de gestion se compose de trois grandes parties :

Une section A : « diagnostic de la réserve naturelle » qui rassemble :

- l'actualisation de l'état des lieux du patrimoine naturel et le contexte socio-économique, issu des suivis, des inventaires, des études et de l'évaluation du troisième plan de gestion ;
- la bio-évaluation qui permet la définition des responsabilités de la réserve naturelle et les niveaux d'enjeux concernant le patrimoine naturel.

Une section B : « gestion de la réserve naturelle » qui comporte :

- la description des objectifs à long terme, des objectifs opérationnels, la stratégie de gestion et l'arborescence du plan de gestion avec les différents tableaux de bord ;
- le budget prévisionnel des moyens financiers et les moyens humains pour réaliser la programmation des actions.

Une section C : « fiches actions » qui comporte le détail des actions et des éléments de mise en œuvre ainsi que des éléments financiers.

La colonne vertébrale du document est l'arborescence et les 7 tableaux de bord qui traduisent la stratégie de gestion. Une des particularités de cette nouvelle méthode est la séparation des enjeux liés au patrimoine naturel permettant la définition d'objectifs à long terme et les facteurs clés de réussites issues de thématiques non directement liées à la conservation du patrimoine naturel mais

qui y contribuent s'ils sont pris en compte dans la gestion (ces facteurs clés de réussite sont liés par exemple à la connaissance, à la sensibilisation et à l'éducation à l'environnement).

1 Arborescence	
7 tableaux de bords	
3 enjeux	4 thématiques
3 Objectifs à Long Terme	4 Facteurs Clés de Réussite
14 objectifs opérationnels du plan	13 facteurs clés du plan
50 mesures	48 mesures

Figure 2 : Schéma et déclinaison de l'arborescence

Les trois objectifs à long terme sont les suivants :

Enjeux	Etat de l'enjeu	Objectif à long terme
Complexe du récif corallien de la Vallée de l'Yonne	Bon état de conservation global	OLT 1 : Faire de la réserve naturelle une vitrine nationale du complexe des géotopes de la vallée de l'Yonne pour leur protection et leur valorisation
Les habitats de pelouses calcaires et de milieux rupestres ainsi que les espèces à enjeux associées	Les pelouses calcaires sont en bon état de conservation. Manque de données pour les milieux rupestres	OLT 2 : Maintenir l'ensemble des pelouses calcaires et des milieux rupestres en bon état de conservation
Les milieux forestiers et les espèces à enjeux associées	Forêt ancienne mais peu mûre	OLT 3 : Garantir le caractère naturel des milieux forestiers de la réserve naturelle

Les quatre facteurs clés de réussite sont les suivants :

Thématiques	Etat actuel	Facteurs clés de réussite
Connaissance	Connaissance insuffisante de certains groupes et certains taxons, pour bien appréhender l'ensemble des enjeux	FCR 1 : Faire de la réserve naturelle un territoire d'investigation pour la connaissance de la biodiversité et de la géodiversité (à la fois pour le caractère intrinsèque de la gestion du site mais aussi à une échelle plus large en tant que site pilote)
Sensibilisation, éducation à l'environnement	Thématique fortement développée au cours du dernier plan de gestion Persiste certains manques : non atteinte de certains publics, supports vieillissants, manque de supports numériques	FCR 2 : Faire connaître le patrimoine naturel (biologique et géologique) et ses enjeux auprès des différents publics
Ancrage territorial	La réserve naturelle est connue et reconnue localement Persiste cependant certains manques : manque de visibilité, absence d'infrastructure d'accueil, absence d'offre croisée sur le territoire, représentation biaisée de la réserve	FCR 3 : Améliorer l'intégration de la réserve naturelle dans son territoire
Fonctionnement et gouvernance de la réserve naturelle	Gouvernance et fonctionnement permettant une bonne gestion de la réserve naturelle	FCR 4 : Assurer un fonctionnement et une gestion optimale de la réserve naturelle

Les grandes familles d'actions

Les abréviations suivantes sont inscrites devant chaque type de mesure afin de savoir dans quelle famille se situe l'action (classement des familles de mesures selon le guide des plans de gestion de RNF, 2006).

MS : Management et soutien

SP : Surveillance de la réserve naturelle

EI : Etude et ingénierie

CI : Création et maintenance d'infrastructure d'accueil

IP : Intervention sur le patrimoine naturel

CS : Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel

CC : Création de support de communication

PA : Prestation d'accueil et d'animation

Acronyme

CCG : Comité Consultatif de Gestion

CEN : Conservatoire d'Espaces Naturels

OFB : Office Français de la Biodiversité

OLT : Objectif à Long terme

OPIE : Office pour les Insectes et leur environnement

RNF : Réserves Naturelles de France

RNN : Réserve naturelle nationale

STERF : Suivi Temporel des Rhopalocères de France

EEDD : Education à l'Environnement et au Développement Durable

Détails des activités 2025



Pâturage sur la pelouse intra forestière de la Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc en 2025 avec les moutons et chèvres de Mme Hélène Roux de l'entreprise d'éco-pâturage Bergeronnnette.

OLT 1 : Faire de la réserve naturelle une vitrine nationale du complexe des géotopes de la vallée de l'Yonne pour leur protection et leur valorisation



Vue de la colonie de coraux branchues couchées dans la carrière du Bois du Parc © Chaîne Youtube GéoLogique

Opération	Taux de réalisation	Remarques
O1.CS.0.1 : Suivi des dégradations/infractions	100%	
O1.CS.0.2 : Suivi photographique des affleurements	100%	
O1.CS.0.3 : Suivi des outils pédagogiques in situ et ex situ expliquant le complexe récifal	100%	
O1.MS.1.5.1 : Participation aux instances nationales et des têtes de réseaux concernant la gestion du patrimoine géologique	100%	
O1.IP.1.1.1 Création d'une collection : protection ex situ de certains objets géologiques en partenariat avec l'Université de Bourgogne	70%	Réunions entre les structures, tri des spécimens, début de rédaction de convention

O1.IP.1.1.2 Mise en œuvre des préconisations de l'étude concernant les systèmes actuels et les nouveaux dispositifs de protection à mettre en place	50%	Pré-étude réalisée
O1.IP.1.4.1 Réalisation de purges de sécurisation des parois au sein de la carrière du Bois du Parc	100%	
O1.IC.1.5.1 Mettre en œuvre des actions de communication dans les médias départementaux, régionaux et nationaux	100%	

Localisation :

L'ensemble de la réserve naturelle.

Descriptif de l'action :

La réserve naturelle est la vitrine d'un patrimoine géologique remarquable. C'est pourquoi celui-ci peut être source de convoitises donnant lieu à du prélèvement sauvage et du pillage des éléments géologiques dans les falaises. Il s'agit donc d'assurer la surveillance et la protection des affleurements naturels et artificiels contre les pressions anthropiques mais aussi de suivre les dégradations naturelles.

Actions réalisées en 2025 :

En 2025, les différentes tournées de surveillance sur la réserve, le long des parois, ont permis de vérifier qu'aucun pillage ou dégradation du patrimoine géologique n'avait eu lieu sur les falaises.

Les moulages des fossiles de la carrière fermée de Bois du Parc scellés sur la table et protégés par des cloches sont toujours en place. Des traces de chaussures ont été observées au cours de l'année sur le portail. De plus, suite à la purge de la carrière qui a eu lieu au cours du mois de novembre 2025 un piège photo a été installé quelques semaines pour observer des éventuelles intrusions. Ainsi, en trois semaines ce sont deux intrusions qui ont été observées dans la carrière.



Illustration 1 : Coraux en résine sur les tables d'observation dans la carrière de Bois du Parc



Illustration 2 : Panneau indiquant l'interdiction de prélèvement sur la Réserve

Il ne semble pas y avoir eu de nouveaux prélèvements dans les placettes déjà piquetées le long du canal ou dans les falaises.

Concernant les dégradations naturelles, la chute d'un bloc massif a été observée au début de l'année 2025. Ce bloc qui pèse probablement autour des 100 kg à 150 kg, a fait l'objet d'un coup de marteau/pic assez rapidement après sa chute pouvant laisser penser à une tentative de prélèvement. De plus, la barrière au sol juste face à celui-ci a été forcée probablement pour faciliter le passage d'un véhicule. Ainsi, la Conservatrice a pris la décision de venir récupérer ce bloc à l'aide d'une chèvre de levage louée pour l'occasion. L'objectif était d'une part de préserver cet élément du vol mais aussi de

tenter de le valoriser pour une visée pédagogique. Le contact a été pris avec un tailleur de pierre local afin que celui-ci procède à une coupe pour observer en coupe longitudinale ce qui compose l'intérieur de ce bloc et y observer des coraux en position de vie et autres organismes. Le résultat sera obtenu sur le début de l'année 2026.



Illustration 3 : Opération de récupération du bloc tombé dans la falaise des 4 pieux

Afin de répondre aux prévisions faites en fin de programmation 2024, un tableau de suivi des dégradations naturelles et anthropiques du patrimoine géologique de la Réserve a été dressé. Cela permet de signaler au cours de l'année toutes les observations sur les changements du patrimoine géologique. Les différentes possibilités sont identifiées et renseignées en fonction du secteur d'observation. Un indicateur permettra de jauger l'occurrence et donc l'exposition de ce patrimoine. Il s'agit d'une typologie de dégradation qui sera suivie et complétée chaque année en renseignant la date de l'observation si possible.

Recueil des pressions anthropiques et naturelles sur le patrimoine géologique

	Carrière des 4 pieux	Carrière Bois du parc	Voies d'escalade	Hors voies d'escalade
Dégradation observée				
Alternance de gel et dégel		fracture de blocs dans la falaise		
Développement de la végétation		Important avec les rejets de pins		
Nouvelles fissures				
Veines de terre				
Changement de coloration de la roche				
Chute ou dérochement de blocs	Début d'année un gros bloc est tombé de la falaise (01/25)			
Prélèvement d'éléments géologiques				
Utilisation forte des voies d'escalades			8h du Saussois en 2025 décallé sur BDP	
Installation de nouveaux pythons			Changement de pythons sur des voies déjà existantes	
Intervention volontaire		Purge de BDP en Novembre 2025		
Suivis dans les falaises	Suivi photographique	Suivi photographique	Suivi photographique	Suivi photographique
	Suivi du stipe			Suivi du stipe

0 à 2	2 à 5	5<

Illustration 4 : Tableau de suivi des dégradations naturelles des différentes carrières et falaises de la RNN

Suite à donner :

Assurer la continuité du suivi en utilisant le tableau typologique pour renseigner les pressions anthropiques ou naturelles sur les différents affleurements géologiques. Suivre le patrimoine géologique et les possibles infractions constatées sur le terrain.

O1.CS.0.2	Suivi photographique des affleurements
------------------	---

Localisation :

Les falaises naturelles et artificielles de la réserve naturelle et les géosites des environs.

Contexte de l'action :

La réserve naturelle est la vitrine d'un patrimoine géologique remarquable. C'est pourquoi il est important de suivre et comprendre l'évolution de celui-ci à travers le temps. Pour obtenir une comparaison efficace entre les éléments il est intéressant de réaliser une étude photographique sur un pas de temps précis afin d'observer visuellement tous les changements qui peuvent apparaître.

Actions réalisées en 2025 :

L'année 2025 a permis de terminer la réflexion sur le protocole photographique de la réserve débutée en 2024, mais aussi sur les affleurements voisins. Un stagiaire de BAC Techno STAV AVE spécialité aménagement et valorisation des espaces naturels de 16 ans a participé à cette action au cours de 5 semaines entre le mois d'avril et de mai. Son travail consistait à reprendre le protocole pour identifier les manquements et le mettre en application.

Les sites visés étaient donc :

- La carrière des 4 pieux : site d'exploitation artificiel
- La carrière du Bois du Parc : site d'exploitation artificiel
- Les falaises naturelles : Long de la route et de part et d'autre de l'accès à la réserve, voies d'escalades, affleurements dans la forêt
- Passage à niveau de Châtel-Censoir
- Falaises du Saussois
- La roche aux poulets
- Grotte de la Rippe (visitée mais non réalisée pour difficultés de mise en oeuvre)



Illustration 5 : Affleurement de la voie ferrée à proximité du début de sentier d'interprétation

Ce protocole permet de mettre en place une méthode qui suivra la modification de la lisibilité des différents éléments géologiques présents en falaise naturelle ou artificielle de la réserve et aux alentours. D'autre part, il permettra de suivre les dégradations et pillages qui peuvent avoir lieu sur les différents affleurements accessibles grâce à de la comparaison photographique réalisée tous les 5 ans.

Un suivi photographique de chaque site identifié mettra en évidence le maintien des différents éléments géologiques en falaise ou l'effacement de ceux-ci en fonction du site traité et de la nature des affleurements. Grâce à une méthode standardisée et à une position renseignée, les photos seront prises avec le même angle de vue tous les 5 ans et des comparaisons entre l'état 0 et l'année n+5 seront possibles.

Pour chacun des sites, des bandes sont sélectionnées lorsque celui-ci sera trop vaste afin de devenir une bande témoin, notamment pour :

Les falaises naturelles de Bois du Parc : trois tronçons selon des conditions d'escalade différentes (pression de l'escalade forte, pression de l'escalade faible, pas de pression d'escalade)

Les falaises naturelles des Rochers du Saussois : deux tronçons selon des conditions d'escalade différentes (pas de pression d'escalade, pression de l'escalade forte)

Le pointage GPS pris sur place permet de se retrouver sur le même point pour la prise de vue et en suivant les instructions la répétabilité pourra être totale.



Conception : CENB, 2025 / Source : Ortho IGN / Logiciel : QGIS

Illustration 6 : Carte de localisation des points GPS de suivi des affleurements pour la Réserve

Pour la carrière du Bois du Parc qui est davantage sujette aux altérations naturelles, le suivi a été réalisé avant la purge de fin d'année 2025 afin d'avoir un état de comparaison 0 avant altération mais aussi avant travaux. Pour ce site précisément, il est prévu de réaliser un passage intermédiaire à n+2 puis à n+5 avec les autres sites pour évaluer l'impact de tels interventions sur la mobilité des falaises.

Après de multiples réflexions la prise des clichés dans la carrière ne sera pas basée sur un point GPS mais sur la position face aux barrières.

Le processus de prise de vue s'est fait de la sorte :

- Prendre l'étendue de trois barrières d'environ 2m (6m d'envergure au total)
- Se positionner au milieu de la seconde barrière (à environ 3m du premier poteau)
- Se reculer de 5m70-80 perpendiculaire au centre de cette barrière
- Cadrer de sorte à ce que la falaise soit entièrement visible et avoir du mieux que possible en limite extérieur du cadre les poteaux extrêmes des deux barrières extérieures.
- Répéter l'opération sur les trois barrières suivantes en prenant l'extrémité précédente comme nouveau point de départ.
- Faire le tour de la carrière de cette manière.



Illustration 7 : Vue de la falaise dans la carrière de Bois du Parc avec le cadrage à 3 barrières

Dans l'ensemble, le suivi permettra de donner des résultats tel que : coraux toujours présents en pourcentage, état des coraux encore présents (bon, moyen, mauvais) et donc d'obtenir les indicateurs d'état de notre milieu rupestre sur la Réserve. Ainsi, chacune des photos a été imprimée et un second passage sur le terrain a été nécessaire afin de détourner à la main les éléments géologiques visibles et pouvoir de cette façon les cercler de rouge.

Pour réaliser le suivi la prise de photo s'est faite à chaque fois avec le Samsung Galaxy A34 3000x4000, 12 mégapixels ISO 50mm. Elles ont été prises en x1.

Cette année 2025 a donc permis, avec l'aide d'un stagiaire, d'établir les dernières réflexions et tests sur le protocole, de tester les limites ainsi que d'effectuer les deux passages sur le terrain pour la prise de vue et pour la localisation des éléments.



Illustration 8 : Observation et passage le long des affleurements de Châtel-Censoir en présence de Mr Bernard Lathuilière

Suite à donner :

Mettre en action le protocole de suivi photographique dès l'année 2027 pour la carrière du Bois du Parc uniquement et pour l'ensemble des éléments géologiques en 2030 avant la fin de la validité du plan de gestion.

O1.CS.0.3	Suivi des outils pédagogiques in situ et ex situ expliquant le complexe récifal
-------------------------	---

Localisation :

Les sites de la réserve naturelle équipés de supports pédagogiques (Carrière des 4 pieux, carrière du Bois du Parc).

Contexte de l'action :

La RNN du Bois du Parc est aussi une vitrine pour l'apprentissage et la pédagogie. Ainsi, de nombreux aménagements pédagogiques ont été mis en place sur la réserve que ce soit dans la carrière ou sur le sentier d'interprétation mais aussi via de la documentation sur la Réserve.

Il s'agit donc de veiller au bon entretien de ces supports et à la dégradation de ceux-ci par des tournées, des vérifications et une bonne gestion pour la mise à jour des connaissances dans les différents supports.

Actions réalisées en 2025 :

En 2025, et comme chaque année, le matériel pédagogique des différents sites de la Réserve a été vérifié au cours des différentes tournées de surveillance ou animations qui pouvaient avoir lieu. Cela a permis de vérifier leur bon entretien et la pertinence des informations.

Un des panneaux dans la carrière des 4 pieux est tombé à la suite de la dégradation du pied en bois dans le sol. Il a été récupéré et réimplanté par l'équipe technique peu de temps après.

Des tournées ont aussi été assurées par l'équipe technique lors de leurs différents passages sur site permettant la réparation des barrières sur le parking ou sur le sentier selon les besoins.



Illustration 9 : Photographie de la carrière des 4 pieux avec le panneau manquant

En 2023, un prestataire a été missionné pour réaliser les moulages en résine des fossiles choisis comme étant particulièrement représentatifs du récif corallien de la vallée de l'Yonne. Ainsi, 9 moulages ont donc été réalisés : 5 concernent des coraux en boule et en gerbe et les 4 autres sont ceux de *Diceras*, *Nérinées*, *Pecten* et Algues rouges.

En 2024, un travail a été mené avec un prestataire pour qu'il fabrique des couvercles de protection de ces moulages qui puissent être déplacés sans trop de difficultés.

Suite à la création de moulages en résine pour les coraux dans la carrière du Bois du Parc, la mise en place a pu être faite sur le premier tier de l'année 2025. Ainsi, les coraux en résine, et leurs plaques sont fixés sur les supports bois déjà préexistants. Des cloches de protection ont été créées sur mesure et sont disposées au-dessus des spécimens afin de les protéger de l'altération et du vol grâce à deux cadenas à code. Les cloches nécessiteront certainement une maintenance ou des ajustements dans les prochaines années mais ont rapidement permis de remettre à jour l'offre pédagogique de cette carrière.



Illustration 10 : Installation des nouveaux éléments géologiques et de leurs cloches de protection dans la carrière



Suite à donner :

Continuer de suivre ces éléments lors des tournées de surveillance et tenir un stock de documentation à jour et disponible pour le grand public et les scolaires.

01.MS.1.5.1

Participation aux instances nationales et des têtes de réseaux concernant la gestion du patrimoine géologique

Localisation :

Ensemble de la Réserve Naturelle et du territoire.

Contexte de l'action :

Le patrimoine géologique de la réserve mérite d'être connu et reconnu sur l'ensemble du territoire et des pays voisins. Pour cela, la participation aux différentes instances nationales dans le réseau de Réserve Naturel de France (RNF) ou d'autres institutions, peut s'avérer être un bon outil de communication. Les discussions, retours d'expériences et autres échanges permettent notamment de se tenir à jour sur la gestion de la géodiversité à l'échelle nationale.

Actions réalisées en 2025 :

En 2025, la Conservatrice a pu participer aux Journées d'Echanges Techniques organisées par Réserve Naturel de France à Saint-Lary-Soulan dans les Pyrénées. Ce fut l'occasion d'échanger avec les différents homologues d'autres réserves, d'échanger sur la gestion générale des RN, de participer à des ateliers sur des sujets précis de la nature pour la santé et de rencontrer les différentes commissions présentes comme la commission géologie. Il a également été possible de visiter les réserves alentours au cours de sorties qui étaient organisés et de participer à des temps conviviaux. Les ateliers ont permis de découvrir de nouveaux acteurs du territoire, de développer des thématiques d'actualité comme la science pour la santé et les éléments relatant à l'éco-anxiété.

Plusieurs visioconférences ont également été organisées dans l'année par la commission géologie de RNF afin de traiter des actualités mais aussi de travailler sur des sujets de mutualisation à l'échelle nationale. La conservatrice tente de participer à une grande partie de ces derniers et également à des webinaires ou retours d'expériences selon les thématiques.



Illustration 12 : Plénière d'ouverture des Journées d'échanges techniques à Saint-Lary-Soulan en 2025

Suite à donner :

Participer à d'autres instances de ce type afin de favoriser les échanges et les relations entre les réserves du territoire.

O1.IP.1.1.1

Création d'une collection : protection ex situ de certains objets géologiques en partenariat avec l'Université de Bourgogne

Localisation :

Ensemble de la Réserve Naturelle.

Contexte de l'action :

Lors du dernier plan de gestion, il était prévu de réfléchir et de mettre en œuvre la mise en collection des coraux de la Réserve auprès d'un musée ou d'une structure qui serait en mesure de les accueillir. L'objectif est de faire connaître ce patrimoine et de conserver des spécimens témoins dans un lieu où les échantillons pourront être classés et identifiés convenablement. Ils pourront également avoir vocation à être présentés dans des expositions muséographiques.

Actions réalisées en 2025 :

L'année 2025 a été chargée en avancées sur cette action. Dès le début de l'année, deux réunions ont été organisées sur Dijon avec différentes structures. Le projet est de trouver une structure en capacité d'accueillir les fossiles géologiques de la Réserve du Bois du Parc afin de les trier et les classer en sécurité et par la même occasion sécuriser le patrimoine géologique du récif corallien de l'Yonne.

La première réunion a été organisée en présence de la Conservatrice et de la Chargée d'éducation à l'environnement pour le Conservatoire et du le Muséum d'Histoires Naturelles de Dijon. Pour débiter un tour de présentation des deux structures a été réalisé, mais aussi un point sur les diverses expositions du musée présentés sur place et également sur le type d'échanges entre les musées.

Nous avons ensuite pu faire un tour des locaux et réaliser de premières discussions sur une convention de partenariat entre les structures. Un frein à cette collaboration pourrait être la possible nécessité que le Muséum devienne propriétaire des spécimens pour les intégrer dans les collections.

Concernant la seconde visite elle a eu lieu avec l'université de Dijon le 16 janvier 2025 également et plus précisément avec Mr Pierre-Yves Collin (Enseignant-Chercheur) et Mr Jérôme Thomas (Chargé de collection muséale). Ce fut le moment de discuter de la mise en collection de spécimens mais surtout des groupes visés dans de tels cas.

Contrairement au Muséum les collections sont davantage ciblées et choisies en fonction des experts sur place et des programmes d'enseignements pour les différents étudiants. Ainsi, l'Université de Dijon ne semble pas être la meilleure option pour cette mise en collection d'après les divers échanges lors de cette réunion. Nous avons également eu l'occasion de faire le tour des collections présentes et d'entrevoir les différents dispositifs de classement.

Au cours des deux réunions certains points fondamentaux ont été soulevés comme la nécessité de mettre en place une convention de prêt qui cadrerait l'échange et la propriété des éléments. Un autre élément est un besoin d'identification minimum avant le classement des spécimens. En effet, il serait important que les coraux disposés dans le musée soient identifiés préalablement avec un minimum de nom de genre afin de pouvoir les classifiés et conserver une information de qualité. L'information sur le lieu de récolte et sur la strate concernée pourrait également être une donnée précieuse.



Illustration 13 : Caisse contenant des spécimens de coraux fossiles à identifier

Suite aux conseils de Monsieur Jérôme Thomas et Monsieur Pierre-Yves Collin de l'Université de Bourgogne, un contact a été pris avec le Muséum d'Histoire Naturelle d'Auxerre. Une réunion a été organisée le 12 février 2025 afin d'étudier les différentes possibilités avec cette structure. Il est apparu qu'au vu des précédentes collaborations avec le MHN d'Auxerre, de la présence de quelques spécimens sur place, et de la localisation depuis la réserve, la mise en collection au muséum d'Auxerre pourrait être une bonne option.

De ce fait, une exposition pourrait être montée en collaboration avec le CENB et un projet de convention de prêt a été dressé dans la foulée. Une des conditions pour cette exposition reste évidemment l'identification du maximum de coraux avant leur entrée en collection. Cela permettra également d'alimenter la base de données du Muséum disponible en ligne. Les suites seront données une fois les spécimens identifiés et un tri réalisé entre les éléments valorisables pour le public et ceux à viser de collection scientifique uniquement.

Afin de rédiger une convention de prêt, la conservatrice s'est appuyée sur le réseau RNF pour collecter des exemples et définir les éléments structurant de celle-ci. Après une proposition de convention de la part du Muséum et un mélange avec les informations du réseau, une première ébauche de convention a été produite en 2025 et est toujours en cours de finalisation.

L'année 2025 a également été marquée par le début des identifications de coraux provenant des différentes purges et chutes de blocs des années 2018 à 2025. Monsieur Bernard Lathuilière, un expert en coraux de l'Oxfordien de l'Université de Lorraine, a participé à la purge de sécurisation qui a eu lieu à la fin de l'année 2025.

Ce fut donc l'occasion, grâce à sa présence sur plusieurs jours, de débiter un travail d'identification sur les coraux issus de la Réserve. Ainsi, sur le terrain, puis en salle, un grand nombre de spécimens ont été observés à la loupe binoculaire et préparés pour déterminer le genre auquel ils appartenaient et parfois même l'espèce. Il a parfois été nécessaire d'utiliser un karcher ou d'autres instruments pour obtenir une coupe ou surface lisible des coraux. D'autres organismes tels que des algues rouges ou des moulages de structure interne de bivalve ont été observés et chacun d'entre eux a été classé, photographié afin d'être référencé et soigneusement rangé dans des caisses. Ce travail permettra à terme d'identifier une grande partie des spécimens et de ce fait de les référencer dans un musée.



Illustration 14 : Premiers coraux identifiés par Mr Lathuilière

Suite à donner :

Afin de finaliser cette action un contact devra être repris avec le Muséum d'Histoire Naturelle d'Auxerre et la convention devra être finalisée.

D'autre part une seconde session d'identification des coraux est prévue en fin d'année 2026 et elle sera menée par Mr Bernard Lathuilière et Mr Raphael Vasseur, Maître de conférences Paléontologie et stratigraphie à l'Université de Lorraine également.



Illustration 15 : Exemple d'un Calamophylloids de la RNN



Illustration 16 : Identification et sélection des spécimens dans la carrière de BDP en présence de Mr Lathuilière

O1.IP.1.1.2

Mise en œuvre des préconisations de l'étude concernant les systèmes actuels et les nouveaux dispositifs de protection à mettre en place

Localisation :

Ensemble de la Réserve Naturelle.

Contexte de l'action :

Le patrimoine géologique nécessite d'être protégé et c'est pour cela qu'un portail ferme l'accès à la carrière du Bois du Parc. Cependant le matériel est vétuste et facilement franchissable ce qui se voit facilement sur les tentatives d'escalades du portail.

L'objectif de cette mesure est donc d'une part de réfléchir à une réfection de ce portail ou à des adaptations et d'autre part de réfléchir à la protection du patrimoine géologique sur les autres sites de la réserve.

Actions réalisées en 2025 :

En 2025, nous avons pu procéder à un état des lieux de ce dispositif. Les métrés ont été réalisés afin de réfléchir avec des prestataires sur des modifications de ce portail.

Il apparaît nécessaire de réaliser sur l'ensemble une rehausse de 80cm, et 1m20 sur les ailes latérales. Des entreprises locales ont été consultées en ce sens, afin de disposer d'un montant et ainsi pouvoir réaliser cette opération en 2026.

Parmi les scénarios retenus une réhausse en barreaudage pourrait être réalisée (moins étanche visuellement, mais nécessitant plus de matériaux et plus de temps de réalisation) ou bien une réhausse sous forme de plaques de tôles (plus étanche visuellement, mais plus rapide et moins cher).



Illustration 17 : Idée de la réhausse qu'il faudrait réaliser pour éviter les franchissements

Le choix se fera en fonction des retours de prestataires consultés et de leurs différentes propositions. Le choix pourrait quand même se porter sur la réalisation la moins onéreuse (rehausse tôle) en créant des découpes afin de rendre le dispositif moins « étanche à la vue » et participant ainsi aux actions de pédagogie (les découpes intégrées dans les tôles pourraient être des silhouettes ou des mots clés liées à la réserve).

Suite à donner :

Obtenir l'ensemble des devis afin de déterminer la meilleure méthode pour le rehaussement du portail puis réaliser les travaux.

O1.IP.1.4.1

Réalisation de purges de sécurisation des parois au sein de la carrière du Bois du Parc

Localisation :

Carrière de Bois du Parc

Descriptif de l'action :

Au sein de la carrière de Bois du Parc, qui est habituellement fermée au public, des animations peuvent avoir lieu et un devoir de sécurisation s'impose donc. Pour rappel la carrière du Bois du Parc est constituée d'une ancienne carrière d'exploitation à la dynamite qui peut donc parfois s'avérer instable au vu de certains blocs qui sont encore accrochés à la falaise. Pour éviter tout risque de ce type, une première purge de sécurisation avait été réalisée en 2018 et une seconde a eu lieu en novembre 2025.

Actions réalisées en 2025 :

Ainsi, les 6 et 7 novembre 2025, a eu lieu la seconde purge de la Réserve du Bois du Parc. Il s'agit de 2 jours de travail réalisé par le CT de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME) du 89 à deux personnes. Encordés depuis le haut la falaise, ils ont pu tester chacun des blocs en descente en rappel. Tous les secteurs ont été visités et certains d'entre eux ont demandé un effort plus important due à une instabilité plus importante.

Un travail plus important a été consacré pour le fond de la carrière et sur la partie supérieure où un nombre important de micro-blocs étaient accrochés. De plus, c'est à cet endroit que la paroi est la plus haute et la plus droite, ce qui peut largement modifier la trajectoire des éléments qui se décrochent. Cette opération a donc libéré une quantité majeure de blocs au sol qui peuvent contenir des coraux fossiles intéressants.



Illustration 18 : Vue de la carrière et des blocs au sol après la purge

En parallèle, l'expertise réalisée par Monsieur Lathuilière a pu être faite directement pendant la purge. Un tri a commencé à être réalisé et devra être poursuivi dans les prochaines années.



Illustration 19 : Désolidarisation d'un fossile de son bloc afin de pouvoir l'observer

Suite à donner :

Il sera nécessaire de poursuivre la surveillance des falaises due à l'altération chimique et mécanique des parois afin de garantir la sécurité du public emmené dans la carrière.



Illustration 20 : Monsieur Pascal Calmus en train de travailler à la sécurisation de la paroi dans la carrière de BDP

O1.IC.1.5.1

Mettre en œuvre des actions de communication dans les médias départementaux, régionaux et nationaux

Localisation :

Ensemble de la Réserve Naturelle.

Contexte de l'action :

La Réserve est une vitrine du patrimoine géologique des vallées de l'Yonne et est actuellement la seule Réserve Naturelle du département. Afin de donner plus de visibilité à ce site, il s'agit parfois de répondre à des sollicitations de médias tel que la radio, la télévision, les journaux, des revues ou des interview. Du contenu peut également être créé pour les réseaux sociaux du CENB via la page instagram par exemple, avec de courtes vidéos ou d'autres supports.

Actions réalisées en 2025 :

Ainsi la réserve a été visible dans quelques médias différents :

- La première parution qui peut être notifiée est un article dans la revue BFC Nature sorti le 18 juillet 2025, dans la section Loisir – Nature.

Il s'agit d'une présentation générale de la RNN avec un petit focus sur les falaises et la gestion générale de la Réserve. Cet article a été préparé lors d'une interview et une relecture du document a été proposé en amont de la publication dans la revue.

L'article est également disponible en ligne via ce lien : <https://bfcnature.fr/la-rnn-du-bois-du-parc-une-incroyable-biodiversite-dhier-et-daujourd'hui-sur-fond-dancienne-mer-tropicale/>

- Au mois de juillet 2025, la Réserve a été sollicitée pour une demande d'accès à la carrière du Bois du Parc.

Deux responsables de la chaine Youtube GEO Logique souhaitaient venir réaliser des images sur la réserve et sites alentours pour réaliser une vidéo ayant pour thématique « À LA RECHERCHE DE RÉCIFS CORALLIENS dans l'YONNE ». L'accès leur a été autorisé pour réaliser des images sans prélèvements ou de très brèves expérimentations à l'acide comme il est d'usage de faire lors des animations scolaires. La vidéo a été publiée autour du mois d'octobre après des vérifications demandés au Conservatoire et comptabilise au mois d'avril 2026 un peu plus de 1300 vues. Cela donne une explication très visuelle de la carrière du Bois du Parc donnée par un ancien professeur de sciences et vie de la terre et un Géologue, mais aussi de tout le contexte géologique des sites alentours. Cette vidéo est disponible sous le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=61zxhLQ6utA&t=3s> Elle est d'ailleurs suivie des mentions de remerciement au Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne et à la Réserve du Bois du Parc pour cette collaboration.



Illustration 21 : Une des prises de vue visible dans la vidéo de la Réserve sur la chaîne Youtube GEO Logique

- Le CENB a mis en place une page Instagram et d'autres réseaux sociaux afin de faire connaître les différentes actions sur les réseaux sociaux.

Pour cela, le CENB a mis en place de courtes vidéos relatant du travail de quelques salariés du Conservatoire. A l'été 2026, la conservatrice a pu participer à l'une d'entre-elle pour se présenter depuis la Réserve du Bois du parc et mettre en avant le site et différents aspects liant son poste et la RNN.



Illustration 22 : Extrait de la page Instagram du CENB

Suite à donner :

Poursuite des opérations de communication au sein de la Réserve afin de donner davantage de visibilité au site de la Réserve et aux vallées de l'Yonne.

Nature

Réserve naturelle du Bois du Parc: une biodiversité incroyable

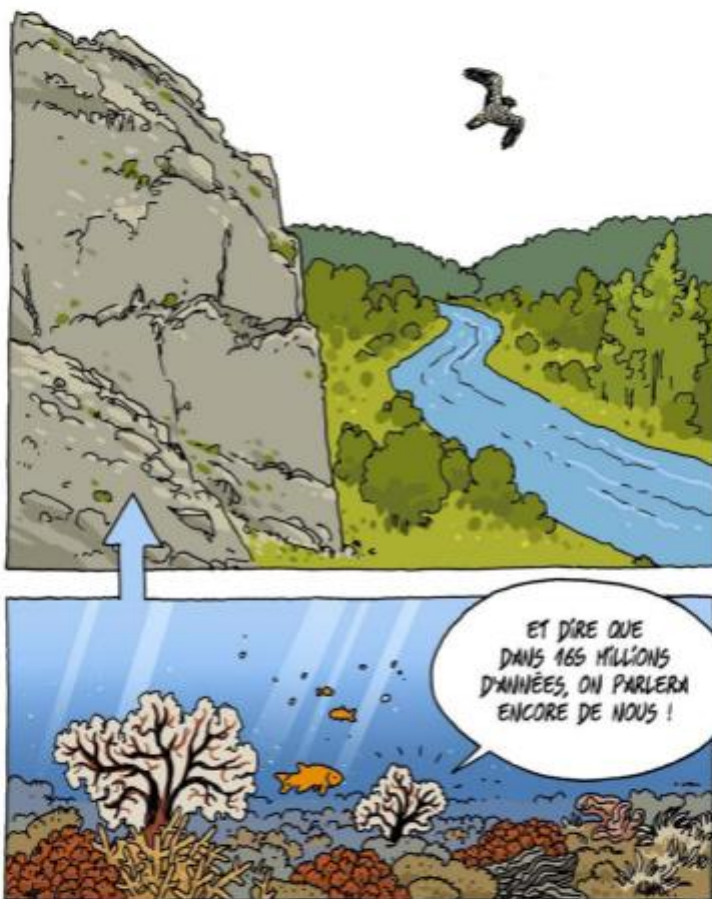
Dans l'Yonne, l'aine des Réserves naturelles nationales (RNN) de Bourgogne abrite des espèces hors du commun, mais aussi l'un des plus beaux trésors fossiles de France.

● Pouvez-vous nous présenter la Réserve naturelle nationale du Bois du Parc ?

Elle est située à Mailly-le-Château, entre Auxerre et Avallon et s'étend sur près de 45 hectares, dont 95 % de forêt composée principalement de chênes et de charmes. La faible épaisseur du sol leur confère une taille modeste. Propriété du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, qui en assure également la gestion, la réserve accueille au sein de cet environnement forestier huit patches de pelouses qui abritent une biodiversité des milieux ouverts à affinité méditerranéenne. Le site comprend aussi des falaises naturelles et deux anciennes carrières. Parmi les espèces notables, on peut citer le liseron des monts Cantabriques, espèce méditerranéenne qui est ici en limite nord de répartition, et la stipe pennée, qui forme de longs rubans blancs plumeux.

● En quoi les falaises de la RNN sont-elles exceptionnelles ?

Elles donnent à voir des organismes marins fossilisés exactement comme ils étaient de leur vivant, dans un excellent état de conservation. Il y a environ 165 millions d'années, le site sur lequel est implantée la RNN était au cœur d'un grand récif corallien. Il est encore possible d'admirer les algues, coquillages, et autres coraux de toutes tailles qui prospéraient à cette époque. Certains spécimens mesurent jusqu'à deux mètres de diamètre ! Pour des raisons de sécurité et pour restreindre le risque de vandalisme et de pillage, la carrière du Bois du Parc, où se trouvent les fossiles les plus spectaculaires, est accessible uniquement à l'occasion d'animations propo-



sées par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, gestionnaire de la RNN. L'un des enjeux du plan de gestion est de mieux faire connaître et reconnaître ce patrimoine géologique.

● Comment découvrir le site ?

Une petite boucle permet de faire le tour de la RNN en passant par la forêt, les falaises et la carrière des Quatre pieux, et en longeant le canal de l'Yonne. Les panneaux pédagogiques qui accompagnent les visiteurs seront renouvelés en 2026. Pour participer à une visite guidée,

toutes les dates des sorties sont disponibles sur le site internet du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne. Un rendez-vous est notamment prévu pour les Journées du patrimoine en septembre. Escalade, spéléologie, randonnée... Les activités pratiquées sur la RNN sont variées. Il ne s'agit pas de les interdire, mais de les réguler pour protéger les richesses du site. Ce printemps, des faucons pèlerins ont par exemple établi leur niche sur une voie d'escalade. Celle-ci a donc été temporairement fermée pour ne pas déranger les oiseaux.

Paroles d'expert

La gestion de la RNN repose sur un nombre limité d'interventions ayant pour but de favoriser la biodiversité. La forêt est laissée en libre évolution. Les arbres se développent, vieillissent et meurent sans action humaine. Seuls les abords du sentier font l'objet d'un entretien. Les promeneurs doivent suivre le balisage sans s'en écarter. Un pâturage ovin et caprin doux, une année sur deux durant l'automne pour réduire l'impact sur la flore, assure un maintien des prairies afin qu'elles ne soient pas colonisées par les arbres. Opération plus ponctuelle, une purge sera organisée dans la carrière du Bois du Parc, pour faire tomber certains blocs rocheux instables avant qu'ils ne chutent d'eux-mêmes. Au-delà de l'aspect préventif, cela permettra de collecter des échantillons de fossiles pour constituer le début d'une collection de préservation.

Mathilde Bylicki • Conservatrice de la RNN du Bois du Parc



Pour en savoir plus ►

Retrouvez toutes les informations pour accéder à la réserve naturelle ainsi que les animations proposées sur le site du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne : <https://www.cen-bourgogne.fr/les-sites/reserves-naturelles/bois-du-parc/>

► Partenariat

Cette page est réalisée en partenariat avec l'association fédératrice Bourgogne-Franche-Comté Nature, association rassemblant 31 structures ayant trait à la biodiversité. Une coopération nécessaire afin de mieux « transmettre pour préserver ».

► Crédits

Coordination : Daniel Sirague, rédacteur en chef de Bourgogne-Franche-Comté Nature et directeur de la SHNA-OFAR. Illustration : Daniel Alexandre. Rédaction : Alice Despinoy avec la collaboration de Mathilde Bylicki.

Illustration 23 : Extrait de l'article paru dans BFC Nature

OLT 2 : Maintenir l'ensemble des pelouses calcaires et des milieux rupestres en bon état de conservation



Vue de la Réserve du Bois du Parc et Liseron des Monts cantabriques – Mathilde Bylicki – CENB.

Opération	Taux de réalisation	Remarques
O2.CS.0.2 suivi des cortèges d'Orthoptères comme indicateurs de la structure des écosystèmes ouverts (méthode Chron'orthoptère)	100%	
O2.CS.0.3 : Suivi des cortèges de papillons des pelouses et de milieux associés par la mise en place d'un STERF « gestionnaire »	100%	
O2.CS.0.6 Suivi de la dynamique populationnelle du Stipe de France	100%	
O2.CS.0.7 Suivi ciblé des espèces patrimoniales de papillons inféodées aux milieux ouverts (Phengaris arion, Arethusana arethusa, Hipparchia genava)	100%	
O2.CS.0.8 Suivi de la nidification du Faucon pèlerin	100%	
O2.CS.0.9 évaluation de l'état de conservation des milieux de falaises (soumis à la pratique de l'escalade et hors pratique de l'escalade)	60%	Le protocole a été établi en très grande partie et sera revérifié en 2026
O2.CS.2.1.1 Suivi technique de l'impact du pâturage	100%	

O2.CS.2.1.2 Suivi de l'entreprise d'éco-pâturage et réception des chantiers	100%	
O2.IP.2.1.1 Entretien des pelouses mésophiles et mésoxérophiles par pâturage ou entretien mécanique	100%	
O2.IP.2.2.1 Mise en place de dispositif de protection et de quiétude pour le Faucon pèlerin	100%	
O2.IP.2.1.4 Gestion différenciée des lisières forestières pour limiter l'apport de matière organique sur les pelouses et optimiser les écotones que constituent les ourlets	50%	Les recherches et les sorties de terrain ont été réalisées et des pré-éléments du protocole ont été listés

Localisation :

Pelouses calcaires de la RNN de Bois du Parc

Contexte de l'action :

Les orthoptères étant connus comme étant de bons indicateurs pour les pelouses sèches au vu de leur sensibilité à la structure de végétation et à la xéricité du biotope, un suivi selon le protocole testé en Côte d'Or du Chron'orthoptère a été prévu dans le plan de gestion.

Actions réalisées en 2025 :

L'année 2025 constitue la première année de l'inventaire. Une prise de connaissance du protocole et des espèces déjà connues sur la Réserve a été nécessaire en premier lieu.

Le suivi a été fait sur tous les patchs de pelouses de la Réserve. Un seul passage a été effectué sur l'ensemble des patchs et l'inventaire s'est fait sur 3 jours :

Un premier tour d'horizon des espèces présentes sur la réserve le 25/08/2025

Un premier vrai passage Chron'orthoptères sur les patchs 1, 2, 3 et 4 le 10/09/2025

Le second passage Chron'orthoptères sur les patchs 6, 7, 8 et 9 le 19/09/2025

Les patchs sont répartis de la sorte (Figure 1) :

Méthodologie :

L'objectif principal de ce suivi est de mesurer le lien qui existe entre la structure de végétation des pelouses et les communautés d'orthoptères présents.

Le suivi s'appuie sur le même principe que le Chronoinventaire pour les Lépidoptères rhopalocères : le temps de prospection est découpé en plages de 5min. Lorsque 3 périodes consécutives de 5min n'ont pas permis de contacter une nouvelle espèce, le suivi s'arrête. La première période démarre lorsque la première espèce est observée. Il faut alors noter l'heure exacte du début de relevé. Le rang 1 est attribué à chaque espèce observée lors de cette première période, c'est le rang d'observation. Le rang 2 sera attribué aux espèces entre 5 et 10 minutes, 3 entre 10 et 15 minutes et ainsi de suite. L'inventaire s'arrête lorsqu'aucune nouvelle espèce n'est observée au cours des 15 minutes suivant la dernière période de 5 min au cours de laquelle une nouvelle espèce a été observée. Par exemple, si la dernière espèce a été observée lors de la première période de 5 minutes, l'inventaire s'arrête au bout de 20 minutes. C'est pourquoi les relevés ont une durée minimale de 20 min. Lors de la prospection de la station, il est très important de parcourir la totalité des éléments présents dans la station (bosquet, pelouse...).

Les classes d'abondance pour chaque espèce sont notées.



Réalisation : CenB, 2025 / Source : BD ortho IGN / Qgis

Illustration 24 : Répartition des patchs de pelouses sur la Réserve

Tableau 1 : Classes d'abondance

Effectif brut	Classe d'abondance
$x < 2$	I
$2 \leq x < 4$	II
$4 \leq x < 6$	III
$6 \leq x < 10$	IV
$x \geq 10$	V

Les conditions climatiques doivent être favorable : temps ensoleillé et chaud.

Plusieurs métadonnées sont à récolter sur la station d'inventaire :

- L'habitat principal et la structure de végétation
- L'habitat en périphérie
- L'humidité stationnelle en été
- La température, le vent, l'ensoleillement
- La méthode de gestion du site

Elaboration d'une liste potentielle d'espèces présentes :

Pour la fiche de terrain, il était nécessaire d'avoir une liste d'espèces potentielles. Il sera bien sûr possible de rajouter des espèces à la fin si jamais une espèce contactée n'est pas notée mais cela permet d'avoir une meilleure idée des espèces potentiellement observables lors de l'inventaire. La liste potentielle est obtenue à partir de la liste d'espèce déjà connue sur la réserve et la liste du document de Doucet, 2016.

Tableau 2 : Liste potentielle retenue

Sous-ordre	Groupe	Nom latin	Nom vernaculaire	Préférence écologique
Ensifères (Grillons et Sauterelles)	Grillons	<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i>	Courtillière commune	Ubiquiste
		<i>Gryllus campestre</i>	Grillon champêtre	Pelouses
		<i>Nemobius sylvestris</i>	Grillon des bois	Boisement
	Sauterelles	<i>Isophya pyrenaea</i>	Barbististe des Pyrénées	Fourrés et ourlets
		<i>Leptophyes punctatissima</i>	Leptophye ponctuée	Fourrés et ourlets
		<i>Phaneroptera falcata</i>	Phanéroptère commun	Pelouses
		<i>Conocéphalus fuscus</i>	Conocéphale commun	Pelouses
		<i>Ruspolia nitidula</i>	Ruspolie à tête de cône	Pelouses
		<i>Pholidoptera griseopatra</i>	Pholidoptère cendrée	Fourrés et ourlets
		<i>Bicolorana bicolor</i>	Decticelle bicolore	Pelouses
		<i>Ephippiger diurnus</i>	Ephippigère des vignes	Fourrés et ourlets
		<i>Decticus verrucivorus</i>	Dectique verrucivore	Pelouses
		<i>Tessellana tessellata</i>	Decticelle carroyée	Pelouses
		<i>Tettigonia viridissima</i>	Sauterelle verte	Fourrés et ourlets
Caelifères (Criquets)		<i>Euchorthippus declivus</i>	Criquets des bromes	Pelouses
		<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	Criquet des pâtures	Ubiquiste
		<i>Chorthippus biguttulus</i>	Criquet mélodieux	Pelouses
		<i>Chorthippus mollis</i>	Criquet des pelouses	Pelouses
		<i>Chorthippus brunneus</i>	Criquet duettiste	Pelouses

	<i>Chorthippus vagans</i>	Criquet des pins	Pelouses
	<i>Calliptamus italicus</i>	Caloptène italien	Milieus rocaillieux
	<i>Calliptamus barbarus</i>	Caloptène de Barbarie	Milieus rocaillieux
	<i>Oedipode caerulea</i>	Oedipode turquoise	Milieus rocaillieux
	<i>Omocestus rufipes</i>	Criquet noir-ébène	Pelouses
	<i>Euthystira brachyptera</i>	Criquet des genévriers	Ubiquiste
	<i>Chrysochraon dispar</i>	Criquet des clairières	Ubiquiste
	<i>Stenobothrus lineatus</i>	Stenobothre commun	Pelouses
	<i>Gomphocerippus rufus</i>	Gomphocère roux	Fourrés et ourlets

Résultats :

• Résultats globaux

En tout, 14 espèces ont été identifiées sur la Réserve en 2025. Pour rappel, 26 sont notées dans le plan de gestion datant de 2022.

Dans le tableau suivant sont présentées les espèces inventoriées, leur préférence écologique ainsi que leur priorité de menace (aucune liste rouge n'existe à ce jour en Bourgogne pour les Orthoptères et les espèces patrimoniales avaient été identifiées par ce critère dans le plan de gestion).

Tableau 3 : Liste des espèces identifiées en 2025

Nom latin	Nom vernaculaire	Préférence écologique	Priorité de menace (LR nationale)	Priorité de menace (LR régionale)
<i>Calliptamus barbarus</i> (O.G. Costa, 1836)	Caloptène ochracé	Milieus rocaillieux	3	4
<i>Chorthippus mollis</i> (Charpentier, 1825)	Criquet des jachères	Pelouses	3	4
<i>Chorthippus vagans</i> (Eversmann, 1848)	Criquet des Pins	Pelouses	4	3
<i>Ephippiger diurnus</i> Dufour, 1841	Ephippigère des vignes	Fourrés et ourlets	3	4
<i>Euchorthippus declivus</i> (Brisout de Barneville, 1848)	Criquet des mouillères	Pelouses	-	-
<i>Gomphocerippus rufus</i> (Linnaeus, 1758)	Gomphocère roux	Fourrés et ourlets	-	-
<i>Gryllus campestris</i> Linnaeus, 1758	Grillon champêtre	Pelouses	-	-
<i>Leptophyes punctatissima</i> (Bosc, 1792)	Leptophye ponctuée	Fourrés et ourlets	-	-
<i>Nemobius sylvestris</i> (Bosc, 1792)	Grillon des bois	Boisements	-	-
<i>Oedipoda caerulea</i> (Linnaeus, 1758)	OEdipode turquoise	Milieus rocaillieux	-	-
<i>Phaneroptera falcata</i> (Poda, 1761)	Phanéroptère commun	Pelouses	-	-
<i>Pholidoptera griseoaptera</i> (De Geer, 1773)	Decticelle cendrée	Fourrés et ourlets	-	-
<i>Ruspolia nitidula</i> (Scopoli, 1786)	Conocéphale gracieux	Pelouses	-	-
<i>Tessellana tessellata</i> (Charpentier, 1825)	Decticelle carroyée	Pelouses	-	-

Légende : Priorité 3 : espèce menacée, à surveiller, Priorité 4 : espèce non menacée en l'état actuel

Parmi ces 14 espèces, 9 ont des préférences écologiques de milieux secs et ouverts et 5 des préférences de milieux plus arbustifs. Les espèces rencontrées sont donc majoritairement des espèces de pelouses. Trois espèces sont en priorité de menace 3 sur la liste rouge nationale et un l'est sur la liste rouge régionale.

- *Par patches de pelouses*

Dans le tableau suivant sont présentées les espèces identifiées par patches ainsi que leur abondance relative sur le patch. Cette abondance relative a été calculée en prenant la borne supérieure de la classe d'abondance estimée de l'espèce divisée par la somme de toutes les abondances maximales estimée des espèces du patch. La classe V n'ayant pas de borne supérieure, l'abondance maximale a été fixée arbitrairement à 20 mais il s'agit surtout d'avoir une proportion de chaque espèce sur le patch.



Illustration 25 : Criquet des jachères (*Chorthippus mollis*), une espèce des pelouses

Tableau 4 : Résultats des espèces identifiées par patch de pelouses

Entité	Nom latin	Nom vernaculaire	Préférences écologiques	Abondance relative
Entité 1	<i>Calliptamus Audinet-Serville, 1831</i>			13%
	<i>Chorthippus mollis</i> (Charpentier, 1825)	Criquet des jachères	Pelouses	43%
	<i>Euchorthippus declivus</i> (Brisout de Barneville, 1848)	Criquet des mouillères	Pelouses	43%
Entité 2	<i>Euchorthippus declivus</i> (Brisout de Barneville, 1848)	Criquet des mouillères	Pelouses	30%
	<i>Gomphocerippus rufus</i> (Linnaeus, 1758)	Gomphocère roux	Fourrés et ourlets	61%
	<i>Phaneroptera falcata</i> (Poda, 1761)	Phanéroptère commun	Pelouses	9%
Entité 3	<i>Chorthippus mollis</i> (Charpentier, 1825)	Criquet des jachères	Pelouses	33%
	<i>Euchorthippus declivus</i> (Brisout de Barneville, 1848)	Criquet des mouillères	Pelouses	33%
	<i>Gomphocerippus rufus</i> (Linnaeus, 1758)	Gomphocère roux	Fourrés et ourlets	33%
	<i>Pholidoptera griseoptera</i> (De Geer, 1773)	Decticelle cendrée	Fourrés et ourlets	2%
Entité 4	<i>Calliptamus barbarus</i> (O.G. Costa, 1836)	Caloptène ochracé	Milieux rocailleux	40%
	<i>Chorthippus mollis</i> (Charpentier, 1825)	Criquet des jachères	Pelouses	20%
	<i>Euchorthippus declivus</i> (Brisout de Barneville, 1848)	Criquet des mouillères	Pelouses	40%
Entité 6	<i>Calliptamus barbarus</i> (O.G. Costa, 1836)	Caloptène ochracé	Milieux rocailleux	16%
	<i>Ephippiger diurnus</i> Dufour, 1841	Ephippigère des vignes	Fourrés et ourlets	16%
	<i>Euchorthippus declivus</i> (Brisout de Barneville, 1848)	Criquet des mouillères	Pelouses	54%
	<i>Gomphocerippus rufus</i> (Linnaeus, 1758)	Gomphocère roux	Fourrés et ourlets	8%
	<i>Leptophyes punctatissima</i> (Bosc, 1792)	Leptophye ponctuée	Fourrés et ourlets	3%
	<i>Phaneroptera falcata</i> (Poda, 1761)	Phanéroptère commun	Pelouses	3%
Entité 7	<i>Euchorthippus declivus</i> (Brisout de Barneville, 1848)	Criquet des mouillères	Pelouses	49%
	<i>Gomphocerippus rufus</i> (Linnaeus, 1758)	Gomphocère roux	Fourrés et ourlets	49%
	<i>Phaneroptera falcata</i> (Poda, 1761)	Phanéroptère commun	Pelouses	2%
Entité 8	<i>Calliptamus barbarus</i> (O.G. Costa, 1836)	Caloptène ochracé	Milieux rocailleux	21%
	<i>Chorthippus vagans</i> (Eversmann, 1848)	Criquet des Pins	Pelouses	13%
	<i>Euchorthippus declivus</i> (Brisout de Barneville, 1848)	Criquet des mouillères	Pelouses	21%
	<i>Gomphocerippus rufus</i> (Linnaeus, 1758)	Gomphocère roux	Fourrés et ourlets	43%
	<i>Phaneroptera falcata</i> (Poda, 1761)	Phanéroptère commun	Pelouses	2%
Entité 9	<i>Euchorthippus declivus</i> (Brisout de Barneville, 1848)	Criquet des mouillères	Pelouses	50%

	<i>Gomphocerippus rufus</i> (Linnaeus, 1758)	Gomphocère roux	Pelouses	50%
--	--	-----------------	----------	-----

Sur l'entité 1, seulement des espèces de pelouses ont été identifiées lors du Chron'orthoptère. Cette pelouse est une entité de belle taille en plutôt bon état de conservation et avec peu d'arbustes colonisateurs.

Sur l'entité 2, c'est le Gomphocère roux (*Gomphocerippus rufus*) qui est majoritaire, une espèce typique des ourlets. Cette pelouse se trouve plus en clairière et moins sur la falaise que la précédente, avoir majoritairement ce petit criquet à cet endroit-là est donc normal.

L'entité 3 et l'entité 4 se trouvent dans le prolongement l'un de l'autre et peuvent s'analyser ensemble. Cet ensemble de pelouse se trouve majoritairement en bord de falaise et un peu en plateau. On trouve donc majoritairement des espèces de pelouse mais également une bonne abondance d'espèce de milieux rocaillieux liées à la proximité des falaises (le Caloptère ochracé notamment). Une petite proportion d'espèces d'Ourlets et de fourrés est également notable, cette partie de pelouse présentant une inclusion dans la forêt et donc créant un ourlet favorable à ces espèces-ci.

L'entité 6 est un patch avec plus de diversité d'habitat : on y retrouve des pelouses en bord de falaise, des ourlets, des fourrés et des fronts de colonisation d'arbustes. C'est l'entité où on retrouve le plus d'espèces (6) dont deux n'ont été observées qu'à cet endroit : l'Ephippigère des vignes (*Ephippiger diurnus*) et la Leptophye ponctuée (*Leptophyes punctatissima*). Ce sont deux espèces discrètes typiques de milieux ouvert buissonnants, l'entité 6 est donc assez favorable pour la présence de ces espèces. En dehors de ces deux espèces, on retrouve également le Caloptère ochracé (*Calliptamus barbarus*) typique de milieux rocaillieux ainsi que des espèces typiques de pelouses vues sur les autres patchs également, le Criquet des mouillères (*Euchorthippus declivus*) et le Phaneroptère commun (*Phaneroptera falcata*). Cette diversité d'espèce traduit bien la diversité d'habitats présents sur ce secteur.

L'entité 7 se trouve au milieu de la forêt de Bois du Parc, il s'agit d'une pelouse intraforestière. Deux espèces sont dominantes : le Criquet des mouillères, typique des pelouses et le Gomphocère roux, typique des ourlets. Ce patch se trouve à la lisière forestière et donc est un milieu de transition entre la pelouse et la forêt. Cela explique la présence majoritaire de ces deux criquets. Le même constat peut être fait sur l'entité 9 qui se trouve dans un contexte similaire.

L'entité 8 est la plus grosse entité de pelouse. Il s'agit d'un haut de falaise mésoxérophile de belle surface où des pins ont été plantés. La diversité de milieu à cet endroit est plus importante : pelouse mésophile et xérophile, fourrés, ourlet et plantation. C'est le second patch où le plus d'espèces ont été retrouvées et cela peut également s'expliquer par la diversité des habitats : on retrouve à la fois des espèces de pelouses, d'ourlet et de milieux rocaillieux bien que l'espèce majoritaire soit le Gomphocère roux, typique des ourlets. La pelouse semble donc bien s'ourléifier et cela pourrait être dû à la plantation de pins.

D'une manière générale, le cortège dominant d'espèces reste un cortège de milieux ouverts (pelouses ou milieux rocaillieux) bien que les espèces d'ourlet dominant sur certains patchs plus ou moins ourléifiés. Ce premier travail sera à compléter avec une seconde année d'inventaire en 2027.



Illustration 26 : Decticelle cendrée (*Pholidoptera griseoaptera*), une espèce d'ourlets ou de fourrés



Illustration 27 : Gomphocère roux (*Gomphocerippus rufus*), une espèce d'ourlets et de fourrés

Suite à donner :

Le Chron'orthoptère est une étude qui se fait sur 2ans il faudra donc réitérer ce suivi en 2027.

Document de référence :

DOUCET G., 2018 - Suivi des orthoptères des pelouses et milieux associés- Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, Fenay, 20 pages.

O2.CS.0.3	Suivi des cortèges de papillons des pelouses et des milieux associés par la mise en place d'un STERF "gestionnaire"
-------------------------	---

Localisation :

Pelouses calcaires de la RNN de Bois du Parc

Contexte de l'action :

L'action O2.CS.0.3 est la suite d'un suivi au long terme initié en 2016 concernant le suivi des cortèges de papillons des pelouses et des milieux associés. Lors de l'ancien plan de gestion un bilan avait été réalisé montrant que les indices d'abondance n'étaient pas le meilleur paramètre à suivre pour traduire le lien entre le suivi des cortèges de papillons, l'état de conservation des milieux ouverts et la gestion qui est opérée. L'abondance relative des papillons adultes volants est par exemple très dépendante des conditions météorologiques.

La réflexion autour d'un indicateur rhopalocère pertinent (STERF « gestionnaire ») pour contribuer à l'évaluation de l'état de conservation des milieux ouverts est en cours au sein de Réserve Naturelle de France, ce qui complétera l'intérêt intrinsèque du suivi des cortèges d'espèces de papillons des pelouses calcaires et des milieux associés qui n'est plus à démontrer (Van Swaay, 2014 ; Brereton et al. 2010 ; Armstead, 2003, Faure E. 2007...). En attendant la mise en place de ce STERF gestionnaire qui se basera sur les mêmes principes protocolaires et l'intégration des données anciennes, le protocole d'acquisition de données reste le même que le protocole appliqué depuis 2016 sur la réserve naturelle.

Ainsi dans l'attente d'avoir un nouvel outil d'analyse de données à l'échelle des réserves au niveau national, des résultats simples et synthétiques du suivi réalisé en 2025 sont présentés dans le chapitre suivant.

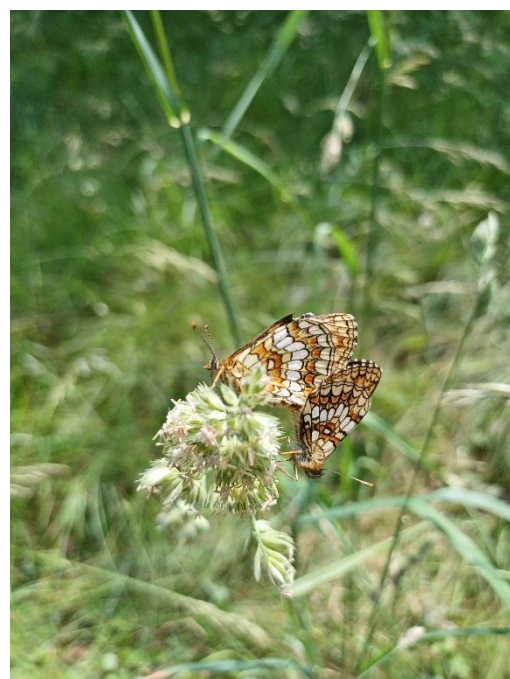


Illustration 28 : Mélitée du mélampyre
(*Melitaea athalia*)

Actions réalisées en 2025 :

Les 11 transects fixes du protocole ont été parcourus au cours de sept passages.

Les données ont été saisies et permettent l'analyse de données simples sur les effectifs et la comparaison avec les années passées.

Résultats synthétiques pour 2025 :

Tableau 5 : Résultats synthétiques du suivi de 2025

Effectifs totaux	Nombre d'espèces	Espèces de pelouses	Espèces d'ourlet
508	35	6	8

Par rapport à l'année 2024, les effectifs et la richesse spécifique sont restés stables. En début de saison il semblait pourtant que les effectifs étaient moindres mais ce ne fut finalement pas le cas. Par rapport au précédent passage en 2022, où une importante hausse en termes de richesse spécifique et d'effectif était observée, l'hypothèse évoquée alors avec le changement d'observateur semble se confirmer. Il faudra prêter attention à la courbe d'évolution de nouveau les prochaines années. La météo en 2025 a été plutôt favorable pour les papillons et finalement la mauvaise météo de 2024 ne semble pas avoir tant impacté le succès de reproduction des individus.

Les graphiques suivants présentent l'évolution de la richesse spécifique et l'évolution des effectifs entre 2016 et 2025.

Par rapport à 2024, la courbe de tendance des effectifs a pris une pente positive. Elle s'était déjà redressée par rapport à 2022 mais elle est maintenant en croissance. De même, la courbe de tendance de la richesse spécifique de 2024 s'était redressée mais restait négative, elle semble maintenant être croissante. La richesse spécifique est similaire à 2021 avec 35 espèces contactées.

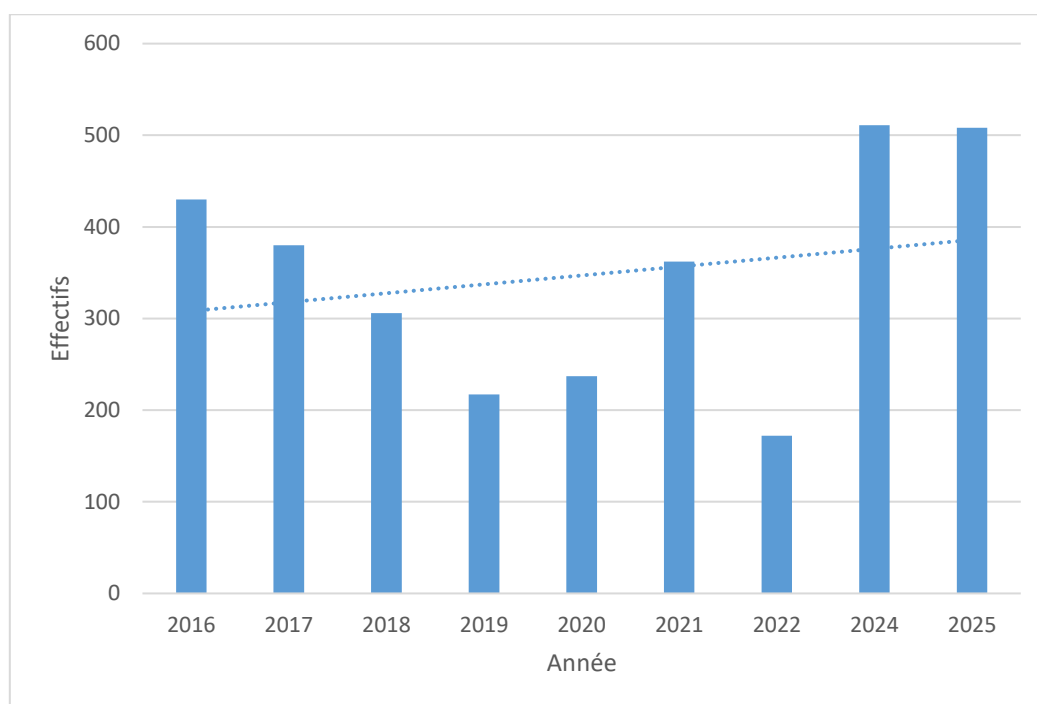


Illustration 29 : Graphique de l'évolution des effectifs totaux de la série temporelle 2016-2025 (passage de 2023 non réalisé)

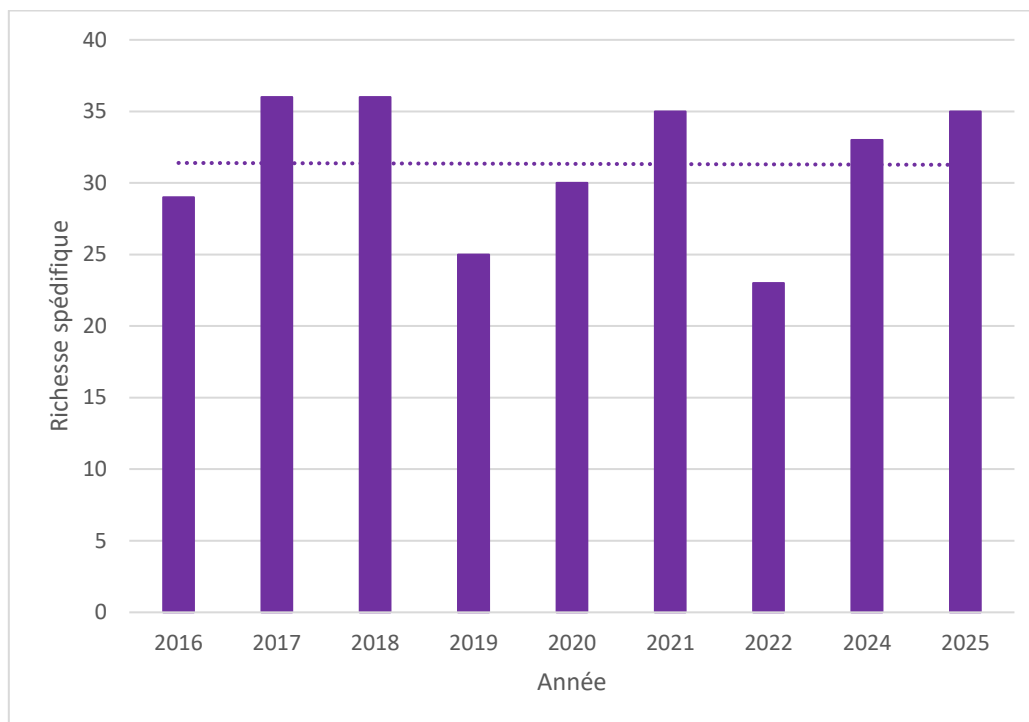


Illustration 30 : Graphique de l'évolution des effectifs totaux de la série temporelle 2016-2025 (passage de 2023 non réalisé)

L'analyse plus fine des espèces structurantes de pelouse montre un maintien de leurs effectifs excepté pour l'Azuré Bel-argus (*Lysandra bellargus*) toujours en forte augmentation de ses effectifs comme en 2024.

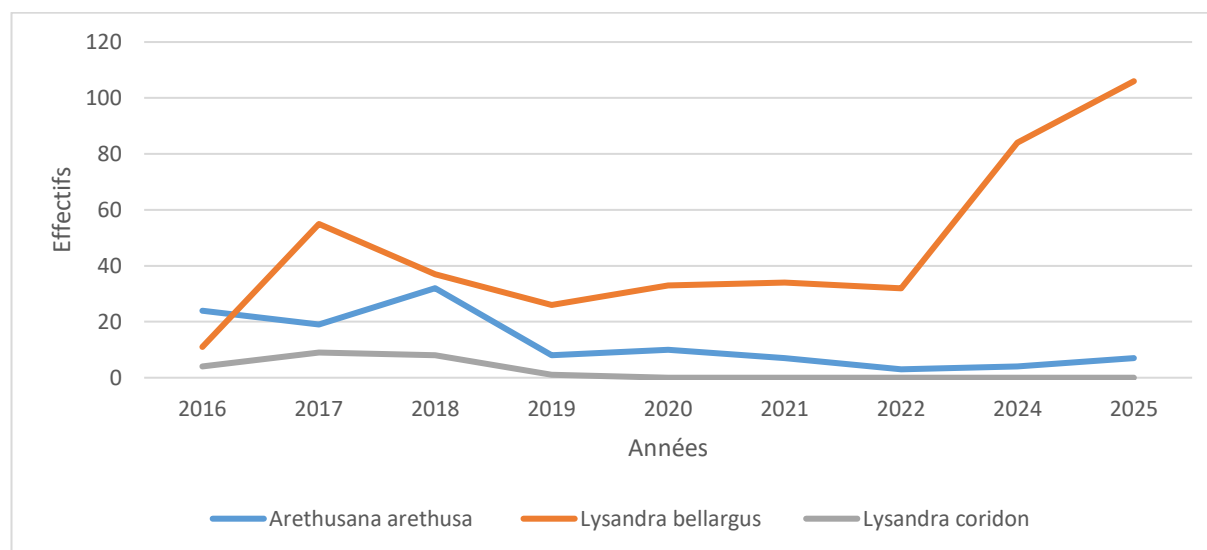


Illustration 31 : Evolution de trois espèces structurantes du cortège des pelouses

Concernant les espèces d'ourlet, les effectifs du Céphale (*Coenonympha arcania*) continuent à augmenter fortement après leur chute en 2020-2021. Les effectifs du Silène (*Brintesia circe*) ont en revanche chuté entre 2024 et 2025. Les effectifs du Sylvandre helvète (*Hipparchia genava*) ont de nouveau légèrement diminué. La Petite violette (*Boloria dia*) et la Lucine (*Hamearis lucina*) restent stables. Enfin, concernant l'Amaryllis (*Pyronia tithonus*), après une belle évolution en 2021, les effectifs ont diminué en 2022, sont restés stables en 2024 et ont de nouveau augmenté en 2025.

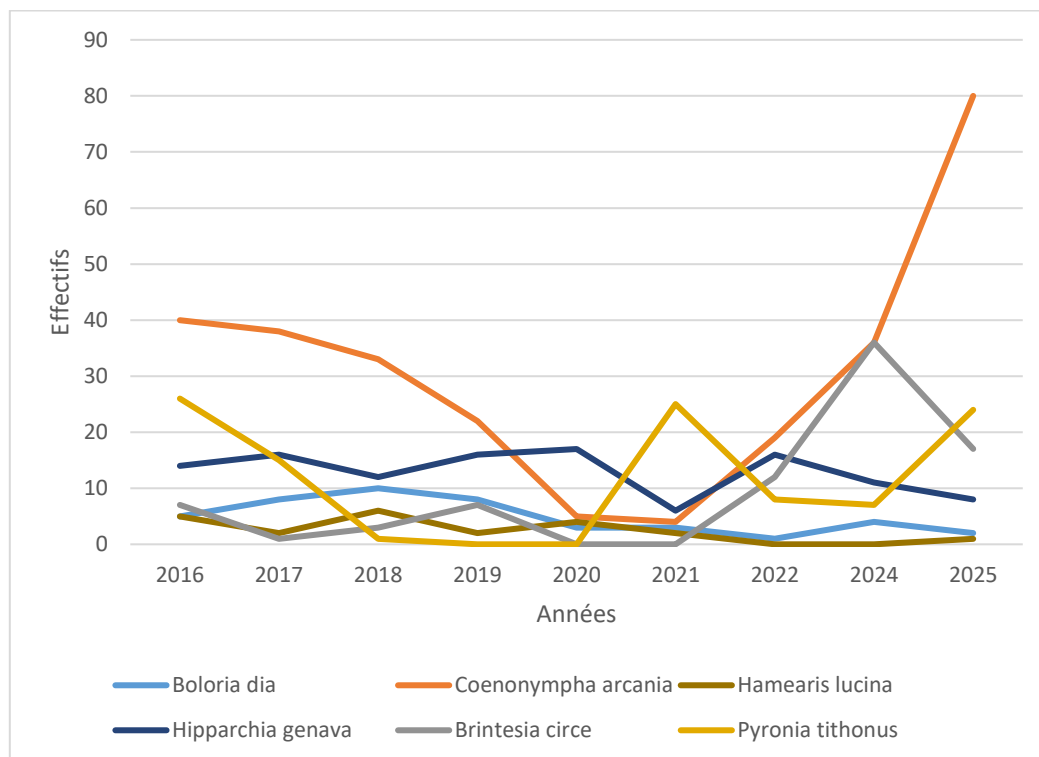


Illustration 32 : Evolution de 6 espèces structurantes d'ourlets

Les résultats de 2025 sont similaires aux résultats de 2024. Il faudra prêter attention dans les années futurs aux effectifs et vérifier si les changements entre 2022 et 2024 étaient bien dus au biais observateur.

Suites à donner :

Poursuivre les suivis des cortèges de rhopalocères sur la réserve naturelle
Utiliser tant que faire se peut des protocoles standardisés comme le STERF.

Document de référence :

BONENFANT J. & JOUVE M., 2016. Mise en place d'un protocole de suivi des Rhopalocères pour contribuer à évaluer l'évolution de l'état de conservation des habitats de milieux ouverts de la Réserve naturelle nationale du Bois du Parc. CENB, Fenay. 43 p.

O2.CS.0.6	Suivi de la dynamique populationnelle du Stipe de France
------------------	---

Localisation :

Pelouses xérophiles de la RNN

Contexte de l'action :

Le protocole de ce suivi a été mis en place en 2016 et retravaillé en 2017 et 2018 en même temps que le protocole de suivi du Liseron des monts Cantabriques avec Alexandre Million, écologue biostatisticien afin de répondre à une question : connaître la tendance d'évolution populationnelle dans le temps du Stipe de France (*Stipa gallica*) sur le territoire de la Réserve naturelle.

Nous estimons que le protocole élaboré maintenant permet de répondre à cette question. Le principe est basé sur le « distance sampling ». Les premiers jeux de données ont permis de vérifier l'hypothèse que tous les individus sont détectés au sein du transect et par conséquent, nous pouvons mesurer la moyenne de la distribution directement au sein de chaque strate de l'échantillonnage et même proposer une extrapolation à l'ensemble de la population en prenant les surfaces de chaque station.

Contrairement à l'année 2023 et 2024, le Conservatoire a bénéficié de l'aide du Conservatoire Botanique du Bassin parisien afin de réaliser les suivis verticaux. L'ensemble des stations du Stipe ont donc pu être prospectées, que ce soit en contexte de falaises ou de pelouses.



Illustration 33 : Matérialisation d'un transect de suivi

Actions réalisées en 2025 :

L'année 2025 constitue le quatrième passage sur cette espèce. 15 transects ont été tirés aléatoirement sur les entités de pelouses de la réserve et 6 sur les entités de falaises.

Les transects ont une longueur fixe de 10 m de long et le transect en distance sampling un Wmax de 1m de chaque côté de la ligne parcourue. Le suivi se fait donc comme le montre la figure suivante, au sein de chaque transect, on mesure la distance des individus détectés perpendiculaire à la ligne axiale du transect parcouru.

Pour des questions de praticité nous avons instauré un Wmax de 1 m de part et d'autre de la ligne centrale du transect.

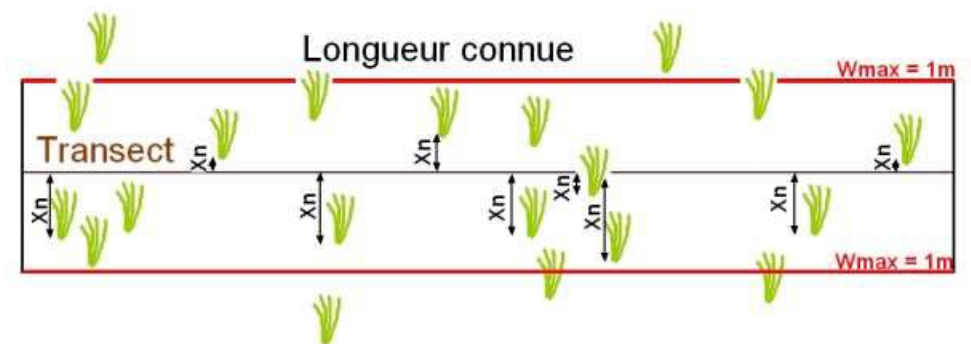
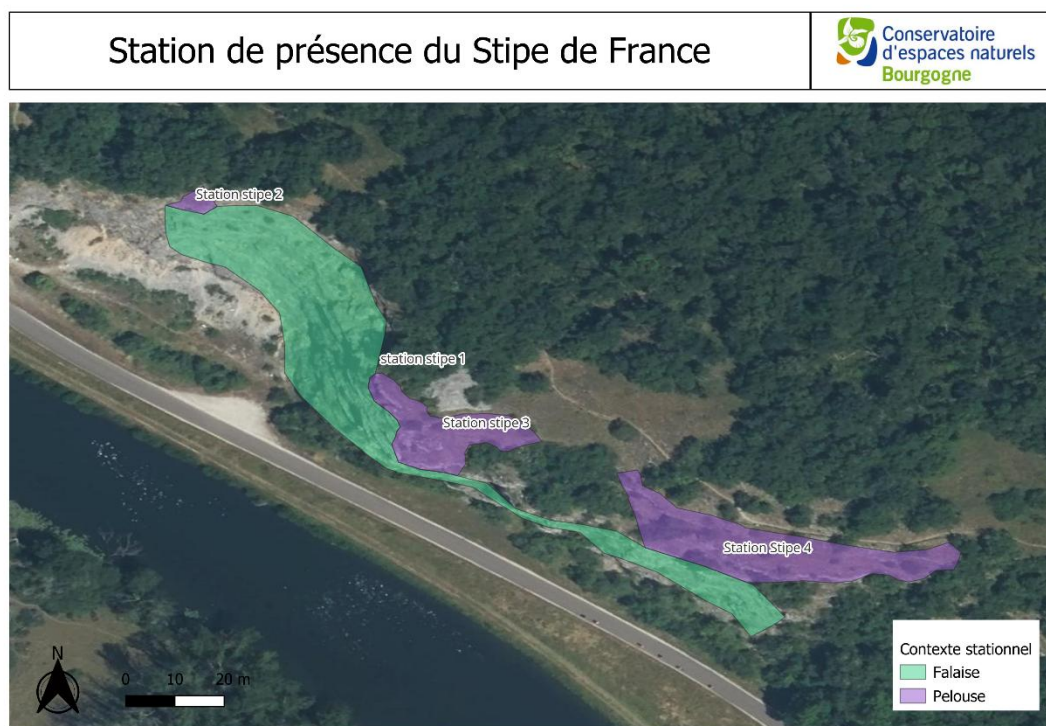


Illustration 34 : Schéma du principe du "distance sampling" par "Line transect"

Les cartes suivantes montrent les différentes stations de présence du Stipe identifiées sur la Réserve.



Conception : CENB, 2025 / Source : Ortho IGN / Logiciel : Qgis

Illustration 35 : Stations de présence du Stipe - Nord

Station de présence du Stipe de France



Conception : CENB, 2025 / Source : Ortho IGN / Logiciel : Qgis

Illustration 36 : Stations de présence du Stipe - Sud

Résultats :

L'ensemble des résultats bruts sont présentés ci-dessous.

Tableau 6 : Résultats bruts du suivi du Stipe

Contexte	Station	Numéro transect	Nombre de racèmes	Date	Observateur
Falaise	Stipe 1	TR20	0	19/06/2025	Luc Berrod, Mathilde Bylicki et Loreley Prunier
Falaise	Stipe 1	TR17	0	19/06/2025	Luc Berrod, Mathilde Bylicki et Loreley Prunier
Falaise	Stipe 1	TR18	12	19/06/2025	Luc Berrod, Mathilde Bylicki et Loreley Prunier
Falaise	Stipe 1	TR15	0	19/06/2025	Luc Berrod, Mathilde Bylicki et Loreley Prunier
Falaise	Stipe 6	TR23	0	19/06/2025	Luc Berrod, Mathilde Bylicki et Loreley Prunier
Falaise	Stipe 6	TR16	17	19/06/2025	Luc Berrod, Mathilde Bylicki et Loreley Prunier
Pelouse	Stipe 5	TR7	39	19/06/2025	Luc Berrod, Mathilde Bylicki et Loreley Prunier
Pelouse	Stipe 3	TR2	0	19/06/2025	Luc Berrod, Mathilde Bylicki et Loreley Prunier
Pelouse	Stipe 4	TR6	10	19/06/2025	Luc Berrod, Mathilde Bylicki et Loreley Prunier
Pelouse	Stipe 4	TR13	2	19/06/2025	Luc Berrod, Mathilde Bylicki et Loreley Prunier
Pelouse	Stipe 4	TR0	1	19/06/2025	Luc Berrod, Mathilde Bylicki et Loreley Prunier
Pelouse	Stipe 4	TR3	28	19/06/2025	Luc Berrod, Mathilde Bylicki et Loreley Prunier
Pelouse	Stipe 4	TR5	22	19/06/2025	Luc Berrod, Mathilde Bylicki et Loreley Prunier
Pelouse	Stipe 4	TR10	17	19/06/2025	Luc Berrod, Mathilde Bylicki et Loreley Prunier
Pelouse	Stipe 4	TR11	0	19/06/2025	Luc Berrod, Mathilde Bylicki et Loreley Prunier

Pelouse	Stipe 4	TR1	0	23/06/2025	Mathilde Bylicki et Loreley Prunier
Pelouse	Stipe 4	TR12	1	23/06/2025	Mathilde Bylicki et Loreley Prunier
Pelouse	Stipe 4	TR8	29	23/06/2025	Mathilde Bylicki et Loreley Prunier
Pelouse	Stipe 4	TR9	29	23/06/2025	Mathilde Bylicki et Loreley Prunier
Pelouse	Stipe 4	TR4	0	23/06/2025	Mathilde Bylicki et Loreley Prunier

- *En contexte de pelouses*

Sur les 15 transects tirés aléatoirement, 14 ont pu être parcourus. En effet, l'un tombait en falaise et n'était donc pas dans le bon contexte.

Sur ces 14 transects, 178 ramets ont été comptés. La moyenne des effectifs sur l'échantillon de 14 transects est **X = 12,71** avec un intervalle de confiance à 95% de **[5,302 ; 20,126]**.

Les tendances réelles et significatives ne pourront se mesurer véritablement qu'au bout de 10ans mais nous avons déjà un aperçu des premières tendances.

Tableau 7 : Résultats en contexte de pelouses

Année	2018	2021	2023	2025
Moyenne	7,26	6,27	13,33	12,71
IC à 95%	[-8,048 ; 15,308]	[3,408 ; 9,125]	[5,584 ; 20,076]	[5,302 ; 20,126]

En contexte de pelouses, les effectifs ont augmenté entre les deux premières années et les deux dernières années de suivi, elles sont relativement stables entre 2023 et 2025 bien qu'ayant légèrement baissée en 2025 mais les intervalles de confiance sont très amples. Cela indique que globalement, il semble y avoir plus de Stipes de France sur la Réserve mais que ceux-ci se regroupent sur des secteurs en particulier. Sur les endroits où il est présent, il l'est en grande quantité.

- *En contexte de falaises*

Les 6 transects tirés aléatoirement en contexte de falaises ont pu être réalisés.

Sur ces 6 transects, 29 ramets ont été comptés. La moyenne des effectifs sur l'échantillon de 6 transects est **X = 4,83** avec un intervalle de confiance à 95% de **[-2,820 ; 12,486]**.

Les tendances réelles et significatives ne pourront se mesurer véritablement qu'au bout de 10ans mais nous avons déjà un aperçu des premières tendances.

Tableau 8 : Résultats en contexte de falaises

Année	2018	2021	2025
Moyenne	2,5	3,33	4,83
IC à 95%	[-2,41 ; 7,41]	[-0,847 ; 7,513]	[-2,820 ; 12,486]

Etant donné que les transects en falaise n'ont pas pu être réalisés en 2023, ils ont été sortis de l'analyse. Le constat sur les falaises n'est pas tout à fait le même que sur les pelouses. La moyenne augmente légèrement chaque année, mais reste assez basse et l'intervalle de confiance de 2025 est ample. Cela indique néanmoins que comme sur les pelouses, les Stipes semblent être groupés au même endroit mais en plus faible quantité que sur les pelouses.

Les cartes suivantes montrent les points de départ des transects en gradient de couleur afin d'identifier les secteurs où le Stipe est fortement présent. Les points de départ des deux types de contextes sont représentés sur la même carte. Les points du contexte de falaise ont été pris là où commençait la falaise au plus proche des points tirés aléatoirement lors de la préparation du terrain.

Nombre de racèmes par transects



Conception : CENB, 2025 / Source : Ortho IGN / Logiciel : Qgis

Illustration 37 : Nombre de racèmes par transects - Nord

Nombre de racèmes par transects



Conception : CENB, 2025 / Source : Ortho IGN / Logiciel : Qgis

Illustration 38 : Nombre de racèmes par transects - Sud

Les stipes semblent se concentrer à deux endroits en particulier : au milieu de la station Stipe 4 ainsi que sur les deux stations au Sud de la Réserve (Stipe 5 et Stipe 6), au niveau des voies d'escalade. Il serait intéressant lors de l'analyse sur le long terme du Stipe de refaire ces cartes pour l'ensemble des années de prospection afin de voir si la concentration de l'espèce a bougé entre 2018 et 2027.

Suites à donner :

Réitérer le protocole de suivi dans les mêmes conditions dans 2 ans afin d'obtenir des tendances sur le long terme. Le prochain suivi étant en 2027, une première analyse statistique des tendances de la population pourra être faite.

Document de référence :

JOUVE M. – CENB, 2017. Protocole et premiers résultats de suivi du Stipe de France (*Stipa gallica*) et du Liseron des monts Cantabriques (*Convolvulus cantabrica*). Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne. Avallon.22p+annexes

02.CS.07

Suivi ciblé des espèces patrimoniales de papillons inféodées aux milieux ouverts (*Phengaris arion*, *Arethusana arethusa*, *Hipparchia genava*)

Localisation :

Pelouses calcaires de la RNN de Bois du Parc

Contexte de l'action :

Ces trois espèces à enjeux ont déjà été contactées au moins une fois sur la réserve naturelle au cours des 5 dernières années au cours du suivi des cortèges de rhopalocères des milieux ouverts. Néanmoins, aucun suivi ciblé sur ces espèces n'est effectué. L'Azuré du serpolet (*Phengaris arion*) a été observé une seule fois sur la réserve naturelle mais on ne connaît pas son statut. Pour les deux autres espèces : le Mercure (*Arethusana arethusa*) et le Sylvandre helvète (*Hipparchia genava*), elles sont bien connues de la réserve naturelle mais leur dynamique populationnelle est inconnue. Il serait donc intéressant de suivre ces espèces afin de connaître leur dynamique sur la réserve.

Actions réalisées en 2025 :

En 2025, un bilan des dernières observations de ces espèces a été fait. Ensuite, de la bibliographie pour chaque espèce a été récoltée puis synthétisée. Le stage n'a pas pu être monté pour l'année 2026 en revanche, il a été décidé d'effectuer cette action en collaboration avec la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, association en charge de suivis faunistiques en Bourgogne. Leur expertise sera donc essentielle pour le bon déroulé du suivi. L'année 2026 permettra donc de faire une pré-étude pour calibrer le protocole avant le stage. Cette pré-étude sera pilotée par la SHNA en lien avec le Conservatoire.

Suites à donner :

Suivre la pré-étude de la SHNA
Parvenir à monter un sujet de stage pour l'année 2027



Illustration 39 : Le Mercure (*Arethusana arethusa*)

Localisation :

Falaises de la Réserve sur les voies d'escalade et dans les carrières

Contexte de l'action :

La Réserve Naturelle de Bois du Parc abrite des milieux rupestres. Ces derniers sont moins bien connus que les habitats de pelouses présents également sur la Réserve, mais il est connu qu'ils abritent des espèces à enjeux, comme le Liseron des Monts Cantabriques (*Convolvulus cantabrica*), le Stipe de France (*Stipa gallica*) ou encore le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*). Ces milieux moins connus sont donc importants à comprendre afin de mieux les protéger.

Les falaises de Bois du Parc sont très réputées notamment pour les activités d'escalade à l'image du site des Rochers du Saussois qui se trouve à quelques kilomètres. Cela peut provoquer divers problèmes tel que le dérangement des espèces, l'arrachage ou encore le piétinement. Ces milieux étant relativement peu connus, aucune évaluation de l'état de conservation n'a été réalisée. Pourtant, il est nécessaire de connaître la menace anthropique pesant sur ces falaises. A priori, l'escalade ne semble pas nuire aux enjeux connus sur les milieux rupestres mais il faudrait néanmoins en être sûr.

Certains pans de falaises étant plus fréquentés que d'autres, la comparaison entre trois conditions pourra être mise en place : pas d'escalade, peu d'escalade et beaucoup d'escalade. Cette étude plus générale basée sur la structure de végétation des falaises viendra compléter le suivi photographique des affleurements qui s'intéresse précisément aux fossiles de coraux pouvant être trouvés sur la Réserve. Elle permettra également d'améliorer les connaissances sur les milieux rupestres de la réserve.

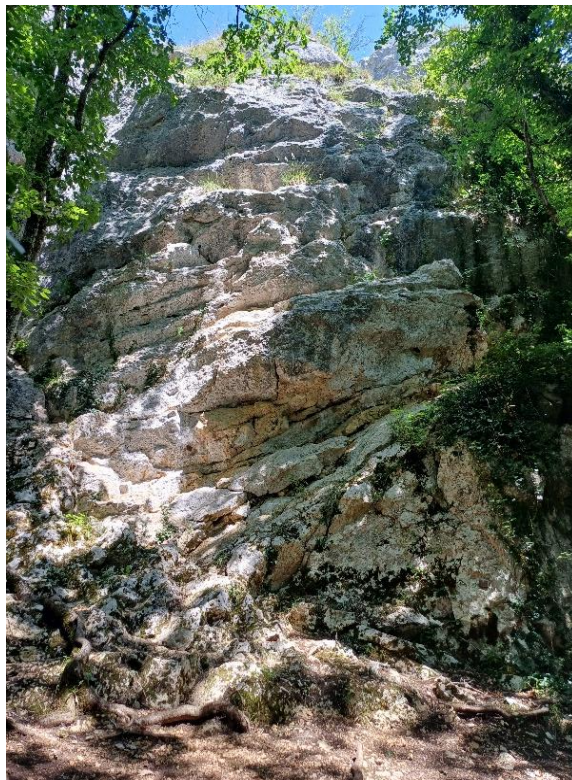


Illustration 40 : Pan de falaise peu pressurisée par l'escalade

Actions réalisées en 2025 :

Plusieurs réunions ont été faites pour faire un état des lieux des protocoles déjà connus en région avec des collègues en interne mais également avec l'appui du Conservatoire Botanique de Bourgogne-Franche Comté.

Le protocole qui a été retenu est celui utilisé par la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin sur le site Natura 2000 FR2600956 « Milieux forestiers et pelouses des combes de la Côte dijonnaise ». Il s'agit d'un protocole s'appuyant sur celui du Museum d'Histoire Naturelle pour l'évaluation de l'état de conservation des habitats agropastoraux d'intérêt communautaire. La grille des indicateurs a été reprise et adaptée au contexte local. Elle est présentée ci-dessous avec quelques indicateurs à revoir l'année prochaine. Pour le moment, le protocole n'est qu'en ébauche et il sera peaufiné l'année prochaine avec l'appui du Conservatoire Botanique de Bourgogne-Franche Comté.

Tableau 9 : Première ébauche du tableau de notation pour l'évaluation de l'état de conservation

Paramètre	Critère	Indicateur	Modalité	Note
Composition	Composition floristique	Représentativité des espèces "indicatrices"	Aucune espèce	-20
			1 espèce	-15
			2 espèces	-10
			3 espèces	-5
			> ou = 4 espèces	0
		Abondance des espèces "indicatrices"	<10% du nombre total d'espèces	-20
			entre 10% et 19%	-10
			entre 20% et 29%	-5
			entre 30% et 49%	0
			> ou = 50%	+5
		Abondance des espèces "rudérales"	>30% du nombre total d'espèces	-20
			21% à 30%	-15
			11% à 20%	-10
			5% à 10%	-5
			<5%	0
Structure	Couverture de la roche	Recouvrement de la végétation herbacée	>40%	-10
			21% à 40%	-5
			<20%	0
		Abondance relative des espèces ligneuses	>40% du total d'espèces ?	-20
			31% à 40%	-15
			21% à 30%	-10
			10% à 20%	-5
			<10%	0
		Recouvrement de la strate bryolichenique	Modalités de notation à revoir	
Atteintes	Au niveau de l'unité	Escalade	Modalités de notation à revoir	

Suites à donner :

Peaufiner le protocole en 2026.

Réaliser le terrain et l'analyse permettant d'établir l'évaluation de l'état de conservation des falaises en 2026.

Document de référence :

Jouve M., Forest C., Gomez S., 2022. *Plan de gestion 2022-2031 – Réserve naturelle nationale du Bois du Parc*, Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne. Avallon. 232 p + Annexes
 COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GEVREY-CHAMBERTIN - 2015 - *Mesure C1 a : Etat des lieux des habitats de falaises, Mesure C1d : Méthode d'évaluation de l'état de conservation des falaises*, Site Natura 2000 n° FR2600956 « Milieux forestiers et pelouses des combes de la Côte dijonnaise », 43 p.

02.CS.2.1.2	Suivi de l'entreprise d'éco-pâturage et réception des chantiers
02.IP.2.1.1	Entretien des pelouses mésophiles et mésoxérophiles par pâturage ou entretien mécanique
02.CS.2.1.1	Suivi technique de l'impact du pâturage

Localisation :

Pelouses calcaires de la RNN de Bois du Parc

Contexte de l'action :

Depuis 2022, l'entreprise Bergeronnette (installée à Merry-sur-Yonne) effectue des opérations de pâturage d'automne sur les pelouses mésophiles et mésoxérophiles de la réserve naturelle en suivant un cahier des charges.

Actions réalisées en 2025 :

Suivi de l'entreprise d'éco-pâturage et réception des chantiers

En accord avec le CENB, l'entreprise Bergeronnette a initié le pâturage sur les pelouses de la réserve le 29 septembre 2025 avec la mise en place de 20 moutons et 5 chèvres. Le pâturage prodigué est un pâturage tournant sur 7 parcelles (voir Figure ci-dessous).



Illustration 41 : Moutons pâturant le P3

Les dates de mise en place des moutons sur les différentes parcelles sont les suivantes :

- **29/09** : Arrivée des 20 moutons et 5 chèvres sur le parc P1. A partir du **03/10**, la partie tout au fond a également été ouverte. Le **06/10**, le troupeau a été déplacé dans la dernière partie du parc dans le virage.
- **07/10** : Transfert du troupeau sur le parc P2, d'abord sur la partie proche de la forêt et à partir du **11/10** sur la partie proche de la falaise. 2 chèvres ont été retirées à partir du **14/10** car elles s'enfuyaient régulièrement.
- **15/10** : Transfert dans le P3 de 20 moutons et 3 chèvres
- **17/10** : Transfert du troupeau vers le P4.

- **23/10** : Transfert du troupeau vers le P6. Une naissance le 27/10 et une seconde le 01/11.
- **03/11** : Transfert du troupeau vers le P5 (pelouse intraforestière). Une naissance le 05/11.
- **09/11** : Transfert du troupeau vers le P7
- **15/11** : Sortie définitive du troupeau.

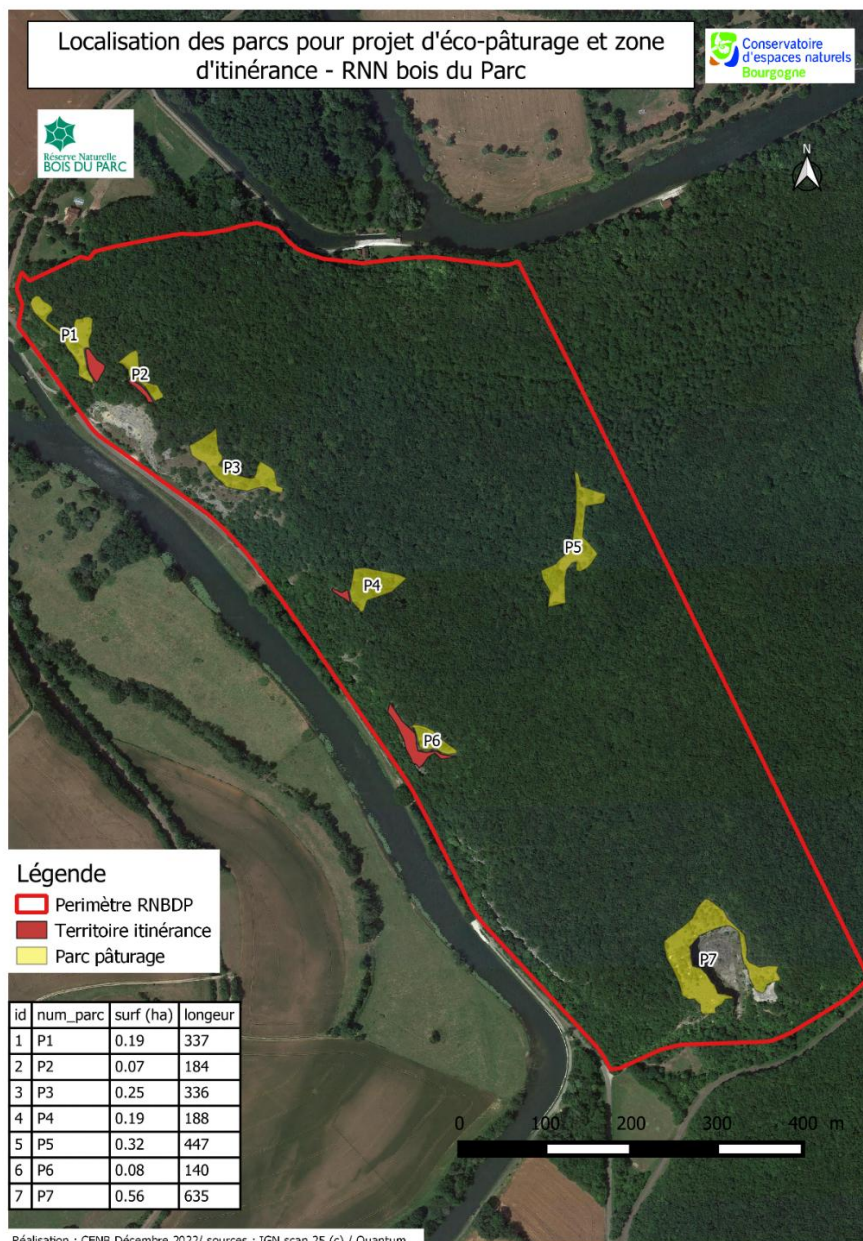


Illustration 42 : Parcs de pâturage sur la Réserve

Suivi et évaluation de la séquence d'éco-pâturage 2025

Le suivi scientifique pastoral a été mis en place selon le protocole de 2016 (DANDOUAU et al., 2016) sur l'entièreté des sites pâturés. C'est une méthode qui permet de voir, de mesurer et de réorienter le pâturage si les objectifs éco-pastoraux ne sont pas atteints. Le suivi a été fait sur 65 placettes réparties sur les 7 parcs de pâturage.

La méthode de suivi appliquée dans ce rapport se veut pragmatique. Elle fixe au préalable le pourcentage de placettes (*i.e.* cases en jaune dans le Tableau) pour chaque indicateur. C'est en fait un « encadrement » pour atteindre les objectifs, les pourcentages correspondent au seuil minimum à atteindre et /ou au seuil maximum à ne pas dépasser pour chacun des indicateurs du suivi. Les résultats seront ensuite comparés à ces micro-objectifs.

Les résultats sur la réserve sont présentés ci-dessous ainsi que les cartes correspondantes.

Tableau 10 : Résultats du suivi de pâturage sur la Réserve

Objectif mini / maxi (fixés en amont par le référent) / résultat	% > /=	% < /=	Résultat	% > /=	% < /=	Résultat	% > /=	% < /=	Résultat
Indicateur d'impact sur la strate ligneuse (consommation ligneuse)	1 ● Nul, aucun impact			2 ● Modéré (≤ 50 %)			3 ● Fort (> 50 %)		
		10	21%	20		23%	10		56%
Indicateur d'impact sur la strate ligneuse (casse de branches)	1 ● Nul, aucun impact			2 ● Modéré (≤ 50 %)			3 ● Fort (> 50 %)		
		80	44%	10		41%			13%
Indicateur de consommation de la strate herbacée	1 ● Consommation nulle			2 ● Consommation partielle			3 ● Consommation complète		
	0	5	2%	20		49%	50		49%
Indicateur de fréquentation	1 ● Fréquentation nulle			2 ● Fréquentation modérée			3 ● Fréquentation forte		
		5	2%	80	100	74%		10	25%

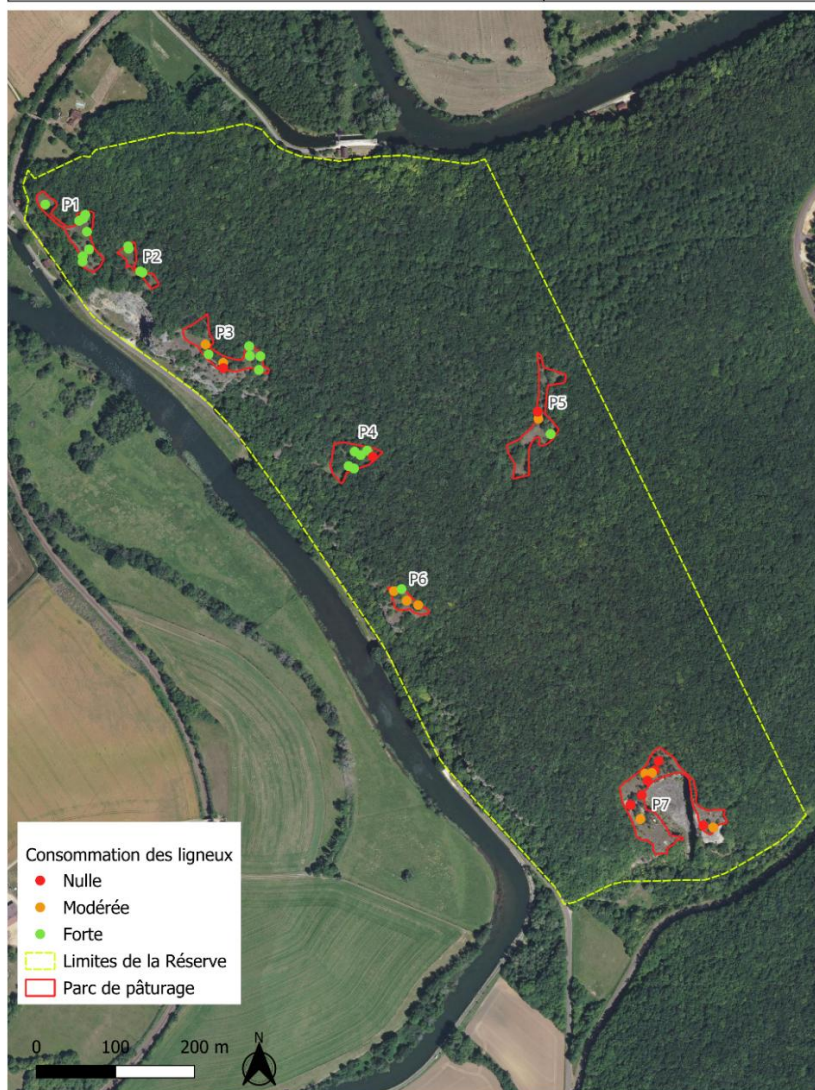
Concernant l'indicateur sur la consommation des ligneux, l'objectif fixé pour la consommation forte de ligneux est rempli, la majeure partie des placettes présente une consommation forte. Néanmoins, trop de placettes présente une consommation ligneuse nulle (21% pour un objectif maximal à 10%). Cet indicateur est donc partiellement satisfaisant mais les ligneux mériteraient d'être encore plus consommés par le troupeau.

Concernant l'indicateur sur la casse de branche, les objectifs sont tous remplis. Néanmoins, une très faible proportion des placettes présente des signes de casse de branches et au contraire la majeure partie des placettes ont été notée en « Nul, aucun impact ».

Concernant la consommation de la strate herbacée, les objectifs sont presque remplis parfaitement (49% pour 50% de l'objectif du nombre de placette en consommation complète). On peut donc considérer que le troupeau a suffisamment consommé la strate herbacée même si certains endroits auraient pu être raclés un peu plus pour passer d'une consommation partielle à une consommation complète.

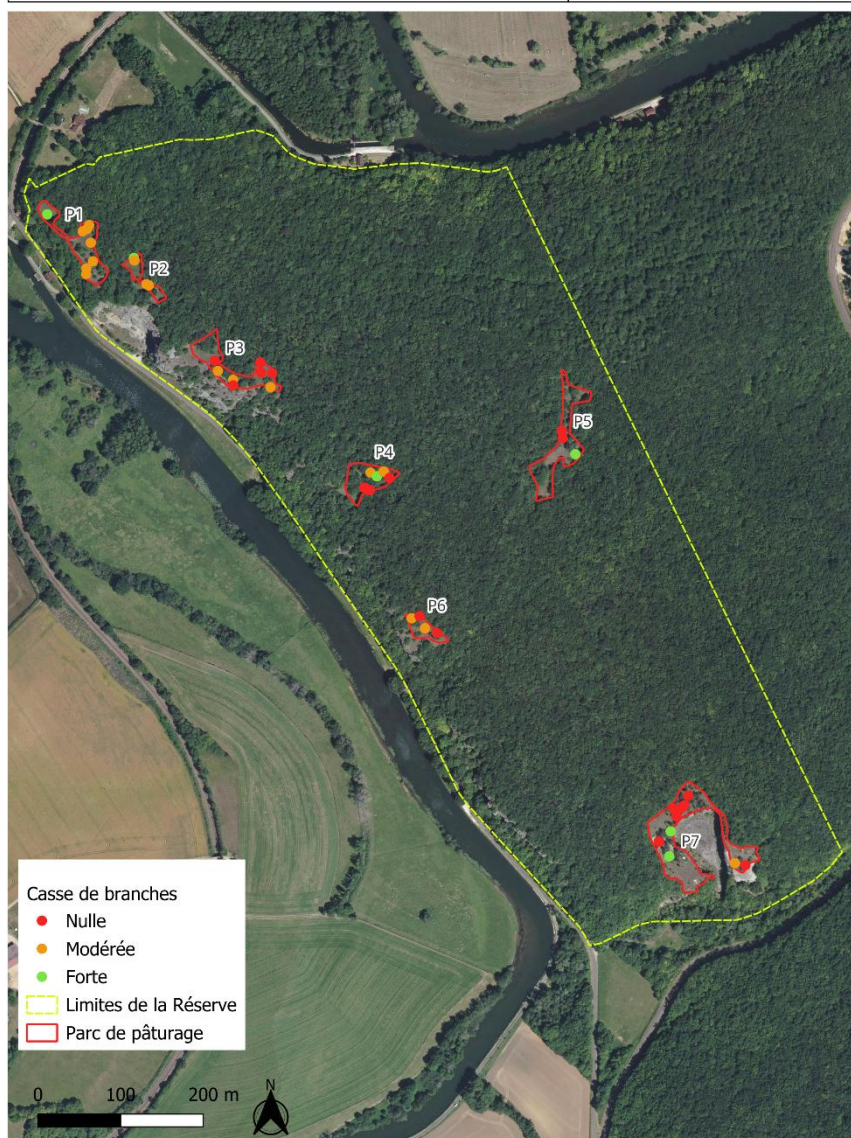
Enfin, concernant la fréquentation, les objectifs ne sont pas tout à fait atteints car trop de placettes étaient dans des secteurs surfréquentés pas les moutons. L'idéal pour ce critère est de se situer au maximum sur une fréquentation modérée.

Les cartes pour chacun des critères sont présentées ci-dessous.



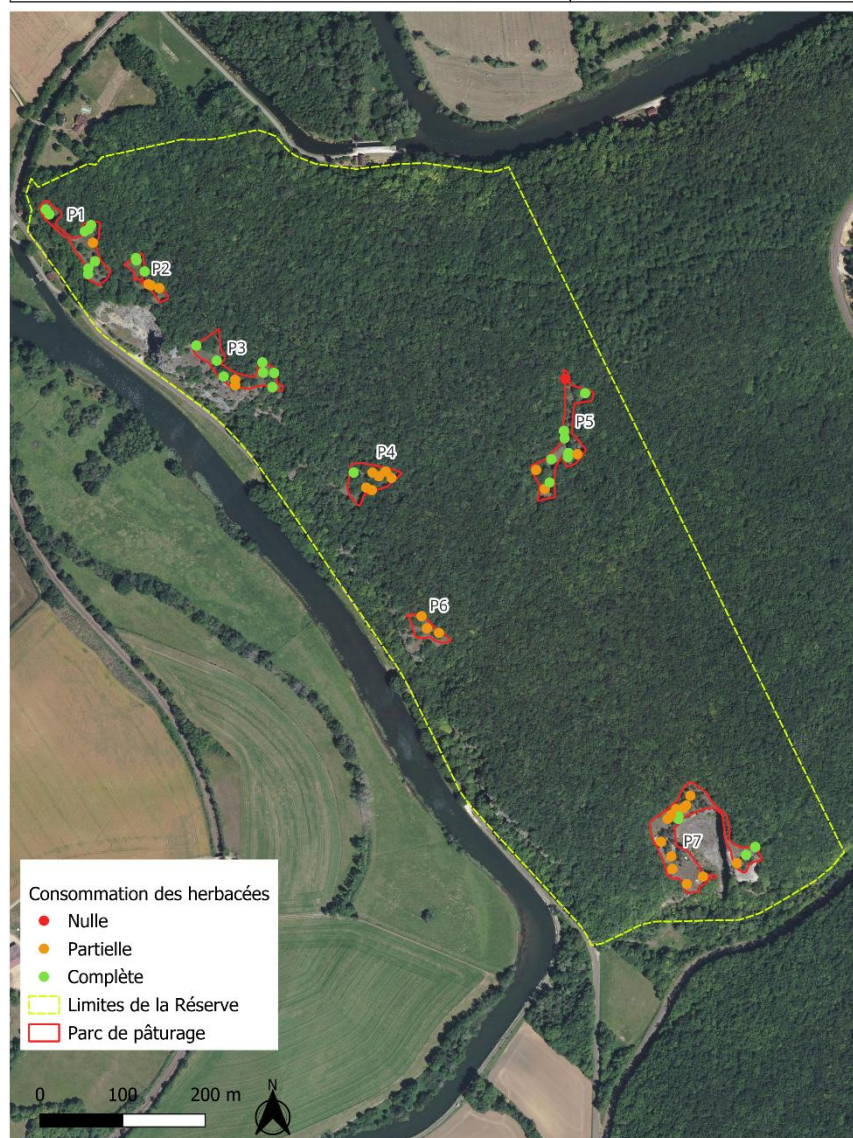
Conception : CENB, 2025 / Source : Ortho IGN / Logiciel : QGIS

Illustration 43 : Impact sur la strate ligneuse - consommation



Conception : CENB, 2025 / Source : Ortho IGN / Logiciel : QGIS

Illustration 44 : Impact sur la strate ligneuse - casse de branche



Conception : CENB, 2025 / Source : Ortho IGN / Logiciel : QGIS

Illustration 45 : Impact sur la strate herbacée



Conception : CENB, 2025 / Source : Ortho IGN / Logiciel : QGIS

Illustration 46 : Fréquentation sur les parcs

Les résultats sont globalement satisfaisants notamment sur la consommation de la strate herbacée et la consommation des ligneux. La présence de chèvres dans le troupeau de moutons semble être plutôt favorable car les caprins vont attaquer principalement les petits ligneux tout en donnant l'exemple. Ainsi, les moutons se trouvent aussi être intéressés alors qu'ils ne sont habituellement pas très moteurs sur cette strate si le troupeau n'est formé que de moutons.

Suites à donner :

Il conviendra de poursuivre les actions de gestion des pelouses et de suivi des itinéraires de gestion afin de mesurer l'impact sur les milieux. Le pâturage semble adapté à ce type de pelouses, mais il faudra surveiller notamment l'enrichissement par la matière organique. La prochaine session de pâturage aura lieu à l'automne 2027.

Document de référence :

Dandouau J. et al. 2016. Méthode de suivi technique de l'incidence du pâturage sur milieux ouverts
Version 1 mai 2016 – Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, 19 pages

02.CS.O.8 02.IP.2.2.1	Suivi de la nidification du Faucon pèlerin Mise en place de dispositif de protection et de quiétude pour le Faucon pèlerin
---	--

Localisation :

Falaises de Bois du Parc.

Contexte de l'action :

Depuis 2023, le CENB effectue le suivi de la nidification du Faucon pèlerin en interne et reste maître d'œuvre sur la mise en place du dispositif de protection (mesure 02.IP.2.2.1) en fonction des informations et des données collectées. Les deux mesures sont présentées ensemble puisqu'elles sont intimement liées.

Actions réalisées en 2025 :

Suivi du Faucon pèlerin au sein de la RNN du Bois du Parc

Concernant le suivi, le premier contact du couple du Faucon pèlerin est réalisé le 24 janvier à proximité de l'aire habituelle et dans les arbres face à la falaise. Dans le cadre du suivi de ce couple, c'est 20 passages pour l'observation du pèlerin qui ont été réalisés au cours des différentes tournées de surveillance de la réserve.

Ces dates suivent le cycle de reproduction afin de déterminer approximativement la date de ponte, l'éclosion et l'envol des jeunes.

Le dispositif de protection est installé le 05 février en amont de la ponte pour assurer une période de quiétude favorable à l'installation du couple. Le secteur fermé à la pratique de l'escalade et à tout dérangement humain est le même que celui des années précédentes de la voie Edelweiss à l'extrémité sud de la falaise afin d'encadrer raisonnablement la voie « condensateur » où niche le couple.



Illustration 47 : Dispositif de protection mis en place et des secteurs de la falaise interdits d'accès et à la pratique de l'escalade

Le 18.03, la femelle est observée rapidement en vol et est perdue de vue rapidement. Elle n'est plus revue et un doute de couvaison est donc possible. Le 27.03 la femelle est observée en couvaison au fond de l'air ce qui confirme le doute de la semaine précédente. Le 02.04 la femelle est observée en couvaison au bord de l'aire et regarde vers l'extérieur. A partir du 12.04 le mâle semble augmenter le nombre d'aller-retour au nid, éventuellement pour du nourrissage. Le 22.04, un tout petit poussin blanc est vu dans le nid et c'est le 14.05 que vient la confirmation de 3 jeunes dans l'aire historique. Le 20.05 les 3 jeunes sont bien marrons et sont plus actifs à l'entrée du trou. Le 27.05 les premières sorties du nid sont observées et les poussins presque adultes sont observés à proximité du nid, sur les vires voisines. Le 05.06, l'aire est totalement vide et les voies d'escalades sont à nouveau ouvertes.

Tableau 11 : Résultats synthétiques de la nidification du Faucon pèlerin sur les falaises de la RNN du Bois du Parc au cours des 10 dernières années

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Aire de reproduction	Secteur "Condensateur"	Secteur "Condensateur"	Secteur "Condensateur"	Secteur "Condensateur"	Secteur "Condensateur"	Secteur "Condensateur"	Secteur "Condensateur"	Secteur "Condensateur"	Secteur "Condensateur"	Secteur "Condensateur"	Secteur "Condensateur"
Pose du dispositif de quiétude	20-févr	29-févr	21-févr	23-févr	18-févr	18-févr	16-févr	23-févr	09-févr	12-févr	05-févr
Couvaison	08-mars	pas de couvaison	07-mars	05-mars	16-mars	17-avr	09-mars	08-mars	07-mars	25-févr	18-mars
Nombre de jeunes à l'envol	3 jeunes à l'envol	0	4 jeunes à l'envol	4 jeunes à l'envol	4 jeunes à l'envol	2 jeunes à l'envol	2 jeunes à l'envol	2 jeunes à l'envol	2 jeunes à l'envol	3 jeunes à l'envol	3 jeunes à l'envol
Dépose du dispositif de protection	04-juin	20-mai	08-juin	12-juin	08-juin	05-juin	11-juin	08-juin	06-juin	25-juin	05-juin

Pour rappel, c'est la 9^{ème} année consécutive que le couple se reproduit au sein des falaises du Bois du Parc.



Illustration 48 : Aire de nidification du Faucon pèlerin dans les falaise et observation d'un individu posé sur le pic au-dessus du nid

Un autre suivi ornithologique est à noter. Historiquement la LPO réalisait le suivi du Faucon pèlerin sur la RNN de Bois du Parc mais également sur le Rocher du Saussois en prestation.

Pour l'année 2025 sur le Rocher du Renard, une fermeture anticipée des voies a été réalisée dans le but de laisser une zone de quiétude aux rapaces. La présence du Grand-Duc a été avérée avec reproduction et avec la présence d'un jeune dans l'aire qui a pu être observé dès le 10 avril 2025. Au 29 avril le jeune n'était plus présent dans l'aire en accord avec le comportement de ce rapace nocturne.

Suite à donner :

Dans le cadre du nouveau plan de gestion, le suivi est maintenant opéré par les équipes du CEN pour le Faucon pèlerin en échange et en lien avec les équipes de la LPO. Il continuera donc comme les années précédentes pour les prochaines saisons de reproduction sur la Réserve.

Le suivi concernant le Saussois est réalisé dans le cadre d'autres financements que ceux alloués à la réserve naturelle mais il reste intéressant de préciser les résultats de ce suivi chaque année.

O2.IP.2.1.4	Gestion différenciée des lisières forestières pour limiter l'apport de matière organique sur les pelouses et optimiser les écotones que constituent les ourlets
--------------------	--

Localisation :

Lisières forestières sur les patches de pelouses de la Réserve.

Contexte de l'action :

L'objectif est de recréer un ourlet de lisière permettant à certaines espèces d'y trouver un milieu de vie ou un espace de transition et de refuge entre milieu ouvert et milieu fermé.

Actions réalisées en 2025 :

Afin d'entamer les premières réflexions sur ce sujet, des recherches internes dans les fichiers du Conservatoire sont été réalisées pour faire un premier bilan des actions qui ont déjà été réalisées sur d'autres sites. La gestion différenciée des lisières a déjà été effectuée sur la Réserve de la Truchère en Saône-et-Loire après une phase de travaux de restauration. Des échanges avec le Conservateur ont donc été réalisés dans ce sens.

Des discussions sont ressortis les éléments suivants : La mise en place peut être faite sur plusieurs années mais le résultat est assez long à obtenir, l'objectif est une remise en lumière des lisières afin de recréer un habitat intermédiaire entre la forêt et la pelouse, quelques gros individus peuvent être coupés dans un premier temps pour remettre en lumière les étages inférieurs, il est nécessaire de faire ses choix en fonction du port aérien et de l'impact qu'ils vont avoir sur les strates en dessous, les arbres et cépées peuvent directement être déposés dans les bois de la Réserve toujours dans l'objectif de libre évolution, le recul interne dans la forêt était de 3 à 4m sur la RNN de la Truchère. On peut toutefois envisager que pour obtenir un effet lisière efficace la profondeur de travaux au sein des boisement doit être quasi similaire à la hauteur des arbres sur le secteur. (si les arbres font 10m il faudrait théoriquement travailler sur 10m de profondeur en supprimant les grands arbres et en ne laissant que la végétation arbustive)

Ainsi, grâce à toutes ces informations plusieurs scénarios auraient été possibles comme : des comparaisons avec différentes classes de hauteur, tester avec et sans exports du bois, tester sur des pelouses avec et sans pâturage dans la mesure du possible.

Pour continuer les recherches, un point a été réalisé avec le responsable de l'équipe technique, Monsieur Gregory Aubert et une visite de terrain a été organisée. Les linéaires qui pourraient être éligibles à cette mesure de création d'écotones ont été vérifiés et quelques éléments qui serviront à rédiger un protocole sont apparus tels que :

- Réaliser les essais d'écotones en dehors de la proximité immédiate du sentier
- Rédaction d'un protocole détaillé et localisé dans les années suivantes avec une description de l'état initial et pourquoi pas un suivi sur certaines placettes.
- Rédiger une fiche action sur les essais à l'occasion de l'évaluation à mi-parcours de la Réserve.
- Réalisation des travaux en régie pour plus d'adaptabilité et de précision dans nos choix.
- La mesure sera tout d'abord testée sur un secteur déjà défini
- Une vigilance sera apportée pour l'aspect visuel de cette mesure.

Suite à donner :

Il sera nécessaire de rédiger le protocole pour la mise en œuvre de l'action suite à la phase de terrain et les diverses réflexions menées. Une mise en œuvre pourra être prévue avant la fin du plan de gestion en cours afin de réaliser une première phase de test. Une nouvelle réflexion pourra être réalisée à l'issue de cette mise en œuvre.

OLT 3 : « Garantir le caractère naturel des milieux forestiers de la réserve naturelle »



Forêt de ravin sur le versant sud de la réserve naturelle du Bois du Parc. M. Bylicki - CENB

Opération	Taux de réalisation	Remarques
O3.CS.0.5 : Mise en place d'un suivi long terme de la biophonie des forêts de la réserve naturelle	100%	
O3.CS.3.5.3 : Gestion des arbres à risque à proximité du sentier, à proximité de la route, en limite de sites et proches des falaises d'escalade	100%	

03.CS.0.5	Mise en place d'un suivi long terme de la biophonie des forêts de la réserve naturelle
-------------------------	--

Localisation :

Au cœur de la forêt sur les plateaux de la Réserve.

Contexte de l'action :

Afin de surveiller les sons produits dans les milieux naturels et notamment dans les réserves, il semblait intéressant de participer au programme pour le suivi acoustique des milieux forestiers développé par l'OFB et le Muséum National d'Histoire Naturelle. Le suivi de la biophonie initialement prévu en 2026 a été déployé dès 2023 pour une session de 3 années d'enregistrement. Toutes les données et analyses seront directement traitées par le MNHN et seront divisés entre les chants d'oiseaux, les bruits d'origine humaine et autres sons identifiables déjà pré-enregistrés.

Actions réalisées en 2025 :

L'année 2025 a débuté par la mise en place du dispositif grâce aux différentes notices d'utilisation fournie par le MNHN. Le dispositif avait été remis à jour et une maintenance a été réalisée entre l'année 2024 et 2025.

Comme pour l'année précédente, le dispositif a été placé sur le même arbre qui avait été préalablement marqué. Il est donc au plus éloigné de toutes les routes, cours d'eau, sentiers et autres flux qui pourraient causer des nuisances, le dispositif a été installé sur une placette PSDRF (n°16).

Tout au long de l'année il a été nécessaire de passer sur cette placette pour assurer la maintenance de l'appareil, le relevé des données ou la vérification des piles. Après la maintenance de la mi-année réalisée autour du mois de juin quelques soucis d'enregistrement des données sont apparus sur le dispositif et il a donc été nécessaire de réaliser davantage de passage.



Illustration 49 : Intérieur du dispositif d'enregistrement Sonosylva



Illustration 50 : Vue du positionnement du dispositif d'enregistrement Sonosylva

Le dispositif était en place de février à mi-octobre et le matériel a ensuite été récupéré pour être envoyé en maintenance comme l'année précédente. Les données ont été conservées par le Conservatoire et également transmises au MNHN pour les premières analyses.

En décembre, un webinaire a été organisé afin de présenter les premiers traitements de données et les premières analyses réalisées. En résumé, la première étape est une caractérisation des sites sur plusieurs points tels que le climat, le type de forêt, la densité végétale. Elle est donc basée sur les informations fournies par les questionnaires sur les 103 sites d'étude. Grâce aux informations et profils des sites et surtout aux milliers d'enregistrements, les chercheurs travaillent sur la géophonie (pour les sons qui proviennent de la nature : pluie, feuilles, sol...) et sur l'anthropophonie (les sons induits par les hommes). Pour faire la distinction entre ces deux types de sons, ils ont eu recours à des logiciels de traitement automatique par intelligence artificielle, ils ont également utilisé des logiciels de reconnaissance automatique pour les chants des oiseaux et une validation humaine pour tous les « doutes » est en cours. Les premières analyses permettent d'avoir des tendances nationales sur des profils de jour et de nuit. Des études plus précises seront menées dans les années futures, mais cette première phase de tri est l'une des plus longues et des plus importantes de ce programme d'étude.

Afin de réaliser des études complémentaires sur le profil de certains sites en France, une autre session d'enregistrement a été réalisée sur l'année 2025 en présence de deux chercheurs du MNHN avec deux autres dispositifs de mesure. Il s'agissait de réaliser des bruits blancs à divers endroits autour des enregistreurs afin de comprendre comment le son se propageait exactement sur le point d'enregistrement de la Réserve du Bois du Parc. Un émetteur de sons de différentes fréquences a été disposé dans la forêt à différentes distances et les enregistrements ont été réalisés sur une demi-journée environ.

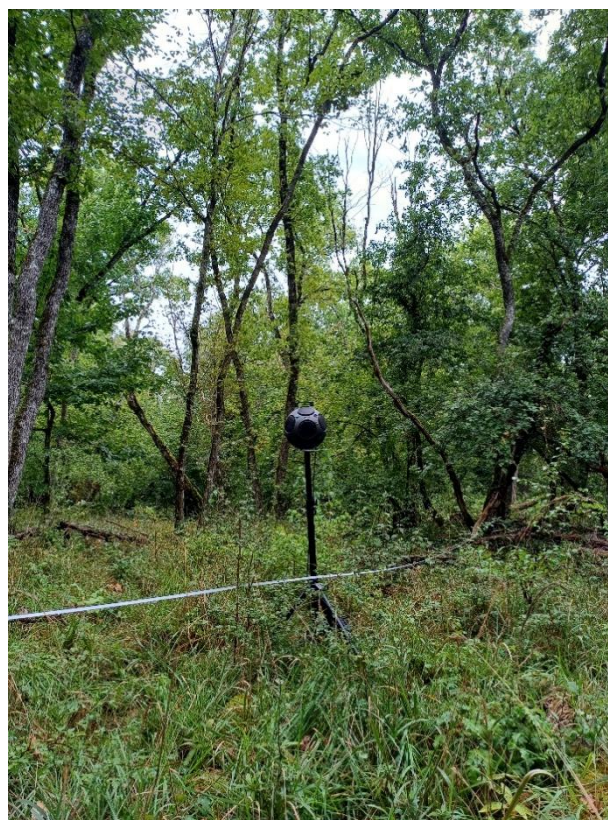


Illustration 51 : Réalisation des enregistrements de bruits blancs sur la Réserve

Suite à donner :

Continuer le suivi en 2026 avec la mise en place du dispositif dès le 11.03.2026 afin de continuer la collecte des données pour la dernière année de terrain. Celles-ci seront ensuite traitées dans leur ensemble afin d'identifier le profil sonore des espaces naturels ciblés.

03.CS.3.5.3	Gestion des arbres à risque à proximité du sentier, à proximité de la route, en limite de sites et proches des falaises d'escalade
--------------------	---

Localisation :

Sur l'accès aux voies d'escalades principales de la Réserve, proche du panneau d'information.

Contexte de l'action :

Cette action a pour but d'assurer la sécurisation des arbres, des sentiers et des voies d'escalades pour assurer la sécurité des différents usagers de la Réserve. En fonction des besoins, chaque année des coupes d'arbres peuvent être nécessaires et externalisées pour les plus gros spécimens. Cette mesure en lien avec la libre évolution est compatible avec tous les secteurs de la Réserve.

Actions réalisées en 2025 :

Cette année, les arbres visés pour cette mesure étaient plutôt ceux présents en bord de route à la suite d'un arbre tombé à l'hiver 2025 en travers de la route. Un premier passage avec l'élagueur a été effectué afin de repérer les arbres dépérissant pouvant potentiellement eux aussi tomber sur la route. Ces arbres ont été marqués. Les travaux d'élagage ont eu lieu le 27 novembre 2025. C'est environ 7 arbres ou bouquets d'arbres qui ont été abattus puis tronçonnés et laissés sur place pour faire du bois mort favorables aux insectes saproxyliques et autres animaux de la microfaune.

Au cours de l'année il a également été nécessaire d'intervenir le long de la départementale en collaboration avec la commune pour signaler ou sécuriser des arbres qui avaient chutés depuis la réserve. Ce fut le cas le 05 juin 2026 ou l'arbre a été signalé en attendant qu'il puisse être exporté du bord de route.

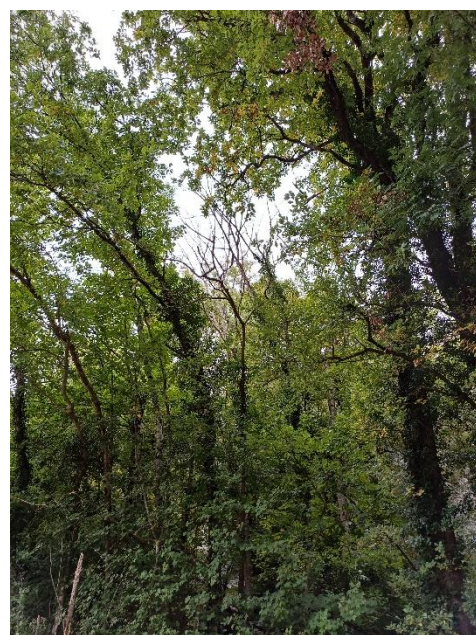


Illustration 52 : Exemple d'un bouquet d'arbres nécessitant d'être abattus



Illustration 53 : Arbre au bord de la route provenant de la RNN

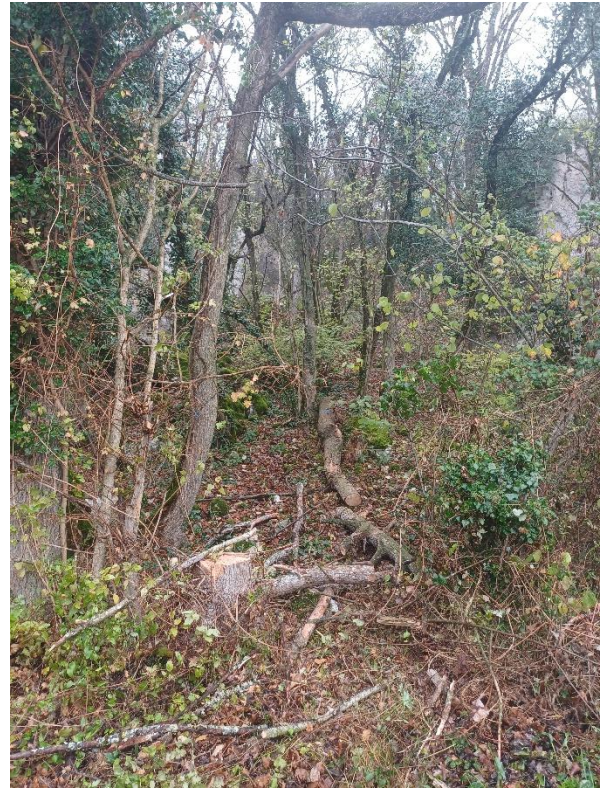


Illustration 54 : Résultats des travaux d'élague 2025

Suites à donner :

Recommencer l'action si nécessaire chaque année.

Document de référence :

Jouve M., Forest C., Gomez S., 2022. *Plan de gestion 2022-2031 – Réserve naturelle nationale du Bois du Parc*, Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne. Avallon. 232 p + Annexes

FCR 1 : « Faire de la réserve naturelle un territoire d'investigation pour la connaissance de la biodiversité et de la géodiversité »



Vue de la Carrière de Bois du Parc dans la RNN. M. Bylicki – CENB - 2025

Opération	Taux de réalisation	Remarques
F1.CS.0.2 : Relève des données météo	100 %	
F1.IP.1.2.1 : Maintenance de la station météo	100%	
F1.MS.0.3 : Création de partenariats avec des laboratoires de recherche en géologie, écologie ou biologie pour répondre à certaines questions scientifiques.	100%	
F1.CS.1.1.3 : Détermination et valorisation des insectes hors syrphes piégés lors de l'étude Syrph the Net (2019-2020)	100%	
F1.EI.1.2.1 Rédaction d'un diagnostic de vulnérabilité et d'un plan d'adaptation (cf. life Natur'adapt)	85%	Fin du récit climatique à prévoir sur le début de l'année 2026.

F1.CS.0.2
F1.IP.1.2.1

Relève des données météo
Maintenance de la station météo

Localisation :

Station météo au-dessus de la carrière de Bois du Parc

Contexte de l'action :

Ces deux opérations ont pour but de suivre et relever les variations météorologiques et enregistrer celle-ci via les stations météorologiques de Bois du Parc. Il est donc nécessaire de se rendre sur place pour collecter les données enregistrées par les deux dispositifs présents sur Bois du Parc. Il sera aussi important de réaliser la maintenance du matériel plusieurs fois dans l'année.

Actions réalisées en 2025 :

La station DAVIS a été enlevée de la Réserve en 2024 afin d'en effectuer la maintenance car elle semblait avoir de nombreux soucis notamment de connexion à un ordinateur.

Elle a été étudiée et il en est ressorti trois problèmes majeurs :

- Le pluviomètre ne semble pas fonctionner correctement. Lorsqu'il pleut fort, il n'enregistre qu'un tiers de la pluviométrie, probablement à cause d'un auget basculant défectueux. Lorsqu'il ne pleut pas fort, la station n'enregistre rien du tout.
- Il n'est toujours pas possible de la connecter à un ordinateur.
- La station s'allume mais l'écran ne s'allume plus.

Des recherches sont toujours en cours concernant la connexion à l'ordinateur. Il est possible que la décision de ne pas la remettre sur la réserve soit prise car elle semble trop complexe à utiliser et sa maintenance semble demander d'être à proximité pour être efficace.

La station météo du programme sentinelle a été relevée à plusieurs reprises dans l'année : une fois en janvier, une fois en juin et une fois en décembre. Lors du passage de juin, l'arbre sur laquelle elle était accrochée était tombé. Elle a donc dû être raccrochée en urgence sur un autre arbre. Il semblerait que la chute l'ait abîmé car elle a donné des résultats de température très élevé et peu cohérent avec le reste du parc de stations météo du Conservatoire. La valeur apparaît dans le tableau en rouge ci-dessous.

Tableau 12 : Valeurs météo enregistrées pour la Réserve du Bois du Parc

Nom de site CEN	Dpt	Temp. moy. (°C)	Temp. max. (°C)	Temp. min. (°C)	HR moy. (%)	HR max (%)	HR min (%)
RNN Bois du Parc	89	12,38	43,52	-8,13	81,02	100	17,04

Il est donc nécessaire de prendre la valeur de température maximale avec quelques précautions et doutes bien qu'un pic de chaleur à 42°C ai été enregistré sur la station météo de Voutenay-sur-Cure.



Illustration 56 : Station du programme sentinelle tombée



Illustration 55 : Nouvel emplacement

Suites à donner :

Continuer à relever les données des stations météo, assurer leur maintenance et surveillance et trouver une solution pour la station DAVIS.

Document de référence :

Jouve M., Forest C., Gomez S., 2022. *Plan de gestion 2022-2031 – Réserve naturelle nationale du Bois du Parc*, Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne. Avallon. 232 p + Annexes

Localisation :

Ensemble de la Réserve Naturelle.

Contexte de l'action :

Suite aux deux années d'études sur la réserve pour l'étude Syrph the Net (2019-2020), un grand nombre d'insectes a été capturé dans les tentes malaises et était en attente d'identification.

La Réserve de Remoray, pilote des identifications, possédait de nombreux échantillons et le Conservatoire en possédait également une partie.

Actions réalisées en 2025 :

En 2024, un bilan et une recherche des différents échantillons de la Réserve avait été réalisé.

Les identifications ont été réalisées en 2025 pour des groupes plus précis via des experts qui travaillent en collaboration avec la Réserve de Remoray. Une prestation leur avait donc été commandée et les résultats ont été livrés via une table de données directement disponible pour être encodée dans les bases de données.

Un rapport sur la valorisation du matériel entomologique a également été fourni. Depuis le rapport de 2021 c'est 4377 invertébrés qui ont été identifiés. Pour le bilan des identifications c'est 300 espèces dont 188 diptères, 98 hyménoptères, 16 coléoptères et 20 espèces d'autres ordres.

A noter que deux espèces du sous-ordre des Psocoptères n'étaient pas connues en région Bourgogne Franche-Comté : *Lachesilla quercus* et *Peripsocus milleri*.



Illustration 57 : *Lachesilla quercus* à gauche (© Krister Hall) et *Peripsocus milleri* à droite (© David Jones)

L'identification débutée depuis 2021 est donc quasiment close, quelques spécimens de coléoptères subsistent en interne au Conservatoire et sont en attente d'identification.

Suite à donner :

Clôturer l'identification des tentes malaises.

F1.MS.0.3	Création de partenariats avec des laboratoires de recherche en géologie, écologie ou biologie pour répondre à certaines questions scientifiques.
------------------	---

Localisation :

Ensemble de la Réserve Naturelle.

Contexte de l'action :

Cette mesure à l'échelle de la vision "long terme" correspond aux différents partenariats de recherche qui peuvent être effectués concernant des problématiques inhérentes à la réserve naturelle ou utilisant la réserve naturelle comme site support pour des études à large échelle.

Actions réalisées en 2025 :

Cette année les partenariats ont été nombreux et les échanges entre les structures ont permis de travailler dans le cadre de différents projets. Ces derniers sont développés dans l'ensemble de ce rapport d'activité.

- Expertise pour les coraux avec Monsieur Bernard Lathuilière en provenance de l'Université de Lorraine.
- Echange avec l'expert en coraux Monsieur Bertrand Martin-Garin de l'Université d'Aix-Marseille.
- Echange avec l'Université de Bourgogne et Monsieur Pierre-Yves Collin et Monsieur Jérôme Thomas.
- Echanges avec les différents Muséums d'Histoires Naturelles de Dijon et Auxerre.
- Echanges et prestations avec la Réserve de Remoray.
- Partenariats avec d'autres associations locales (Association des Amis du Pays de Mailly-le-Château).
- Echanges avec Réserve Naturelle de France (RNF) pour des protocoles ou de la rédaction de convention.
- Echanges avec le Conservatoire de Botanique Nationale de BFC pour des protocoles.

Suite à donner :

Continuer les partenariats en fonction des besoins, des dossiers, des actions et renforcer les échanges et collaborations déjà en place.

F1.EI.1.2.1

Rédaction d'un diagnostic de vulnérabilité et d'un plan d'adaptation (cf. life Natur'adapt)

Localisation :

Ensemble de la Réserve Naturelle.

Contexte de l'action :

La démarche Natur'Adapt est une méthode mise en place afin d'aider les gestionnaires de milieux naturels à intégrer le changement climatique et tous les paramètres qui en découleront, dans leur plan de gestion.

Elle consiste en la réalisation de documents nommés le récit climatique (RC) et le diagnostic de vulnérabilité et d'opportunité (DVO). Ceux-ci permettront d'obtenir un plan d'adaptation au changement climatique à l'échelle de la réserve qu'il sera possible d'intégrer aux actions de gestion.

Le travail suivra le guide de la démarche Natur'Adapt rédigé par Christine Coudurier et permettra, à terme, d'intégrer des actions de gestion directement dans le plan de gestion en prenant en compte le changement climatique sur la Réserve mais également sur les sites alentours.

Actions réalisées en 2025 :

Afin d'initier le travail en lien avec la démarche Natur'adapt, une réunion de lancement et de présentation a été organisée le 25 mars à Dijon en présence de différents gestionnaires qui se sont engagés dans la méthode. Ce fut l'occasion de faire des rappels sur la méthode et sur ses objectifs mais également sur le calendrier prévisionnel de mise en œuvre. Afin de nous aider dans les différentes étapes des référents sont attirés en fonction des thématiques : milieux forestiers, tourbières et marais, pelouses sèches et milieux rupestres, cavités souterraines ou encore milieux alluviaux.

La méthode consiste dans un premier temps à la rédaction du récit climatique qui sera prévue entre 2025 et 2026. Ensuite viendront les diagnostics de vulnérabilités et opportunités à rédiger sur l'année 2026 pour être prêt à intégrer des mesures lors de l'évaluation à mi-parcours de 2027.

D'autres rencontres ont été organisées au cours de l'année et le sujet a également été présenté au cours de la journée des gestionnaires de BFC de 2025. Certains ont pu donner un retour d'expérience sur la méthode : En quelques mots cette démarche est très chronophage et demande très souvent d'être réalisée par un stagiaire, elle permet cependant de projeter son espace naturel dans le futur et d'améliorer la gestion du site.

Pour s'engager dans la rédaction de tels documents une formation de plusieurs jours a été nécessaire. Elle consiste en un cours de plusieurs séquences sous forme de vidéo explicative de la démarche, du changement climatique, des paramètres climatiques, agrémenté de retours d'expériences, de documents scientifiques et diverses études. Elle a permis de déterminer plusieurs éléments et notamment d'apprendre à dresser le profil climatique de son site naturel sur le volet de la température et de travailler sur les projections de celui-ci avec des sites dédiés. Afin que les participants à ces formations puissent interagir, des ateliers en visio sont organisés. C'est le moment de parler de thématiques précises, de l'avancement et des réponses aux questionnaires qui sont disponibles à la fin de chaque séquence. Ces moments permettent aussi de travailler et réfléchir sur des éléments propres à son site naturel.

Ainsi, la méthode Natur'adapt peut être axée sur les espèces mais aussi sur les espaces, l'objectif est de comprendre comment ceux-ci vont réagir face aux changements climatiques, face aux nouvelles activités, à la modification du milieu. Pour ce faire il est possible d'engager davantage de concertation

entre les acteurs, d'acquérir de la connaissance sur des sujets précis et de miser sur des positionnements politiques face à ces questionnements et changements.

A la suite de cette formation une attestation de formation a été obtenue.

Un point d'avancement a également été organisé avec le référent Thomas Marchal qui est un collaborateur direct au sein du Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne. Cela permet de suivre les avancements et de travailler plus précisément sur la Réserve du Bois du Parc en veillant à bien prendre en compte tous les paramètres et indicateurs du site.

Suite à donner :

Poursuivre et finaliser la rédaction du récit climatique au début de l'année 2026 et réaliser la rédaction du Diagnostic de vulnérabilité de la Réserve (DVO) afin d'obtenir des mesures et actions qu'il sera possible d'intégrer dans l'évaluation à mi-parcours de la Réserve.

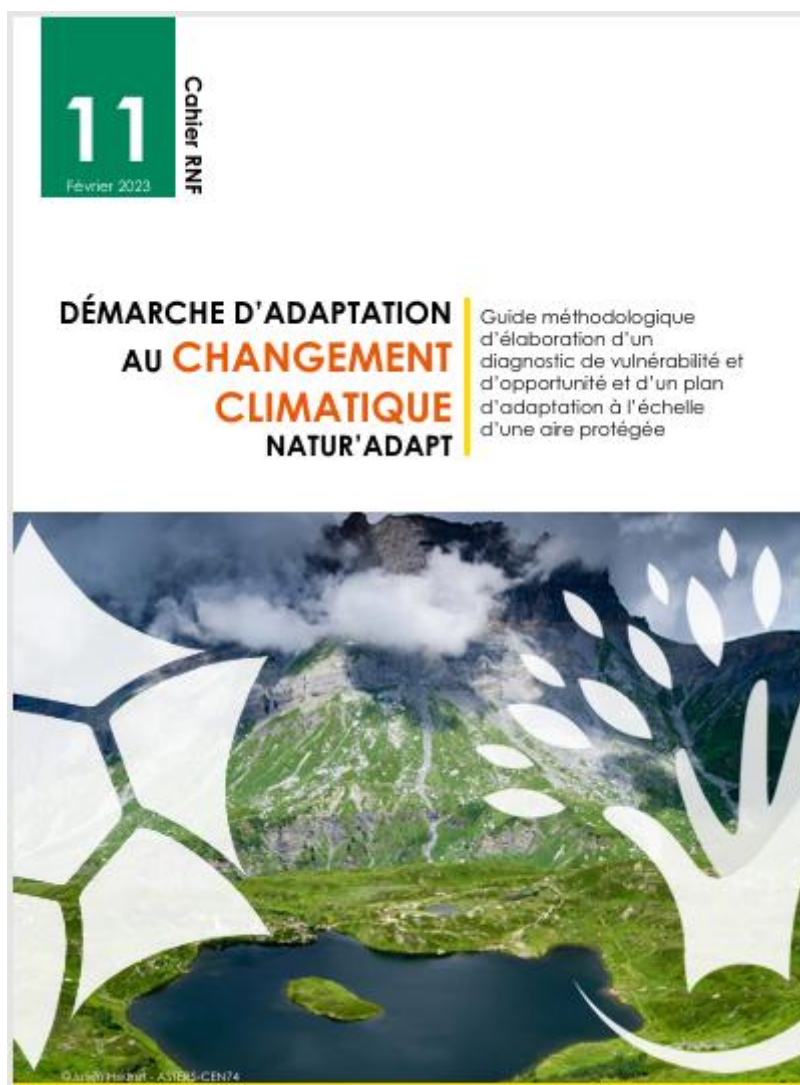


Illustration 58 : Document cadre pour la démarche d'adaptation au changement climatique

FCR 2 : « Faire connaître le patrimoine naturel (biologique et géologique) et ses enjeux auprès des différents publics »



Vue d'une colonie de branchus dans la carrière du Bois du Parc ©Yves Hardouin – Chaîne GEO Logique - 2025

Opération	Taux de réalisation	Remarques
F2.PA.2.3.1 : Organisation des projets pédagogiques et animations scolaires sur site	100%	
F2.PA.2.4.1 : Animation nature grand public	100%	
F2.CS.0.3 Evaluation de la fréquentation (sentier et carrière des Quatre pieux avec éco-compteur + bilan des animations et projet pédagogique)	100%	
F2.CI.2.1.2 : Maintenance des aménagements de découverte	100%	
F2.CS.0.2 Suivi du public	100%	
F2.CI.2.1.1 Mise œuvre de l'étude de réaménagement du sentier	100%	

F2.PA.2.3.1 F2.PA.2.4.1	Organisation des projets pédagogiques et animations scolaires sur site Animation nature grand public
--	---

Localisation :

L'ensemble de la réserve naturelle.

Descriptif de l'action :

Suite à l'attribution de financement complémentaire spécifiquement dédiés aux actions de sensibilisation et d'Education à l'Environnement et au Développement Durable, le Conservatoire en partenariat avec un guide nature, a proposé aux établissements scolaires et péri-scolaires les plus proches de la réserve de les accompagner dans la découverte de ces différents patrimoines.

En parallèle, comme chaque année, des animations à destination du grand public ont également été menées.

Actions réalisées en 2025 :

Au total, 12 animations encadrées étaient prévues sur la réserve naturelle en 2025. Malheureusement la sortie prévue lors des journées du patrimoine n'a pas pu avoir lieu à cause d'une météo trop mauvaise. Deux types de publics sont ciblés sur ces animations :

- Les scolaires
- Le grand public

Globalement, les thèmes abordés lors de ces animations sont les suivants :

La géologie exceptionnelle présente sur la réserve naturelle,
La biodiversité caractéristique des principaux milieux naturels de la réserve.

En complément de ces 12 interventions accompagnées, 4 visites de la carrière de Bois du Parc ont eu lieu en autonomie mais en accord avec le gestionnaire. Ces visites ont concerné exclusivement des étudiants post-bac encadrés par leurs enseignants qui travaillent avec le gestionnaire de la réserve depuis plusieurs années.

- *Le public scolaire*

Le tableau ci-dessous synthétise le nombre d'interventions réalisées pour des publics scolaires et péri-scolaires (accompagnées et en autonomie), les niveaux concernés et le nombre d'élèves ayant bénéficié de ces interventions.

Tableau 13 : Interventions réalisées pour les publics scolaires et péri-scolaires

Type de structures	Nombre de structures différentes	Nombre de classes concernées	Nombre d'interventions accompagnées par le CENB et/ou guide nature	Nbre de personnes concernées
Centres de Loisirs	1	1	1	7
Ecoles maternelles	0	0	0	0
Ecoles élémentaires	0	0	0	0
Collèges	1	1	1	23
Lycées	3	5	5	140
Raid UNSS	0	0	0	0
Enseignements supérieurs (lycées, universités, ...)	3	6	2	122
Total	8	13	9	292

- La réserve naturelle a accueilli un groupe de jeunes d'un centre social.
- La tendance qui semblait déjà se profiler les années précédentes à savoir une baisse de la fréquentation de la réserve par les élèves de primaire et collège au profit de ceux de lycée et en études supérieures paraît se confirmer en 2025.
- Ce sont majoritairement des lycées locaux qui ont pris l'initiative d'emmener leurs élèves sur la Réserve (lycée de Joigny, d'Auxerre ou de Champs-sur-Yonne) alors que les formations supérieures viennent souvent de plus loin : région centre et région parisienne.

En tout, cela fait un effectif de près de 300 élèves ayant découvert la réserve naturelle en 2025.



Illustration 59 : Elèves du lycée de Joigny lors de leur découverte de la Réserve naturelle - C. Forest - CenB

- **Le grand public**

Au total, 5 animations étaient prévues en 2025 mais seulement 4 ont réellement pu être réalisées. En effet, l'animation prévue lors des journées du patrimoine a été annulée à cause de la très mauvaise météo du week-end.

1 animation a été proposée lors de la Journée de sensibilisation à l'environnement de Mailly-le-Château organisée par l'association des Amis du Pays de Mailly-le-Château qui a réuni 8 personnes un jour de forte chaleur. Cette dernière sortie a été réalisée en parallèle d'une tenue de stand sur la commune avec d'autres partenaires présents.

3 animations ont été dispensées par un prestataire, Thibault Fourrier de l'entreprise Chemins du Morvan. Les thématiques abordées étaient d'une part sur la Réserve et son patrimoine géologique exceptionnel et d'autre part sur sa biodiversité avec par exemple une animation sur la découverte des chants d'oiseaux présents sur la Réserve. Ces deux animations ont rassemblé 34 personnes.

42 personnes ont ainsi pu découvrir les richesses de la réserve naturelle en 2025.

Suite à donner :

Continuer de réaliser les animations et de sensibiliser le public.

F2.CS.0.3	Evaluation de la fréquentation (sentier et carrière des Quatre pieux avec éco-compteur + bilan des animations et projet pédagogique) Suivi du public
F2.CS.0.2	

Localisation :

RNN de Bois du Parc

Contexte de l'action :

L'un des Facteurs Clefs de Réussite du plan de gestion est de faire connaître le patrimoine naturel (biologique et géologique) et ses différents enjeux auprès des différents publics. Dans ce cadre, une action de suivi du public a été mise en place et consiste à analyser sur le long terme le public qui participe aux différentes offres pédagogiques et de sensibilisation. Cette action permet également de faire un suivi annuel du type de public touché, des effectifs, des lieux où ils viennent ou encore du type d'établissement d'où ils viennent.

Actions réalisées en 2025 :

- *Les demandes particulières*

A l'occasion de la journée de cohésion du département Territoires et Sites et Paysages de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Bourgogne-Franche-Comté) qui a été organisée en 2025, c'est environ une vingtaine de personnes qui se sont rendus sur la Réserve le 01 juillet pour une visite organisée par la Conservatrice. Ce fut le moment de présenter l'ensemble de la Réserve au service dont les référents des réserves font partie mais également toutes les actualités de l'année en cours.

Le 16 septembre 2026 ce fut au tour du Service Forêt, Risques, Eau et Nature de la DDT d'Auxerre de réaliser une sortie de service sur la Réserve. La présentation fut également faite à l'ensemble des participants 21 participants sur le même principe que la DREAL et cela s'est suivi d'un temps convivial sur le repas de midi.

- *Visiteurs de la Réserve*

En plus de ces animations, il est à noter la présence de l'association Découvertes qui organise des séjours de navigation en péniche sur le canal du nivernais pour les enfants de 8 à 15ans. L'un de leurs arrêts se fait sur le canal en dessous de la Réserve. Ils accueillent des enfants sur les péniches entre avril et octobre et organisent diverses activités nature telles que du kayak, de l'escalade, le VTT etc... et sont donc assez présents sur le secteur, notamment sur les voies d'escalade. En période de vacances scolaire et en juin, 3 péniches s'arrêtent sous la Réserve 2 fois par semaine et en période de moins forte affluence, 2 à 3 péniches une fois par semaine sont présentes. Il y a 10 à 15 enfants par péniche. Les publics sont divers : des scolaires, des classes vertes, des colonies de vacances ou encore des groupes d'enfants plus difficiles.

Il faut donc toujours veiller à cadrer ces activités afin que cela n'impacte pas trop les milieux présents qui restent fragiles. Pour cela l'association avait été contactée en amont de la saison d'animation via des appels et une lettre recommandée qui rappelait la réglementation de la RNN et les possibilités ou interdictions de certaines activités. De plus, les organisateurs ont été rencontrés à plusieurs reprises sur le terrain et aucune dégradation ou débordement n'est à relever pour l'année 2025.

Afin de compléter les données de fréquentation sur la Réserve du Bois du Parc, toutes les animations et la fréquentation peut être associée aux données collectées par les éco-compteurs en place. Afin d'en assurer le relevé et la maintenance, ils sont visités deux fois par an ce qui permet de collecter les données nécessaires aux analyses.

En effet, d'après le graphique ci-dessous ce sont 2917 entrées sur le sentier qui ont été enregistrées sur l'éco-compteur dalle sur le haut des falaises, pour l'année 2025. Un second éco-compteur a été mis en place dès le mois de juillet 2025 au niveau des escaliers d'accès des voies d'escalade sous le fonctionnement d'un faisceau qui comptabilise un passage à chaque fois que celui-ci est coupé. Ces données sont à prendre avec vigilance puisqu'il s'agit d'un passage aller-retour et que les chiffres considérés doivent donc être séparés par deux. Un pic est cependant observé au mois d'août 2025 avec une forte fréquentation des voies avec 609 passages ce qui peut sembler très important au vu des autres mois. Une possibilité de problème d'enregistrement peut être à prendre en considération et cette forte fréquentation en été pourra être comparée aux données des années futures.

Les données collectées en 2025 permettent également de dire que les pics de fréquentation se situent entre 10h et 12h pour le matin et entre 15h et 17 pour l'après-midi.

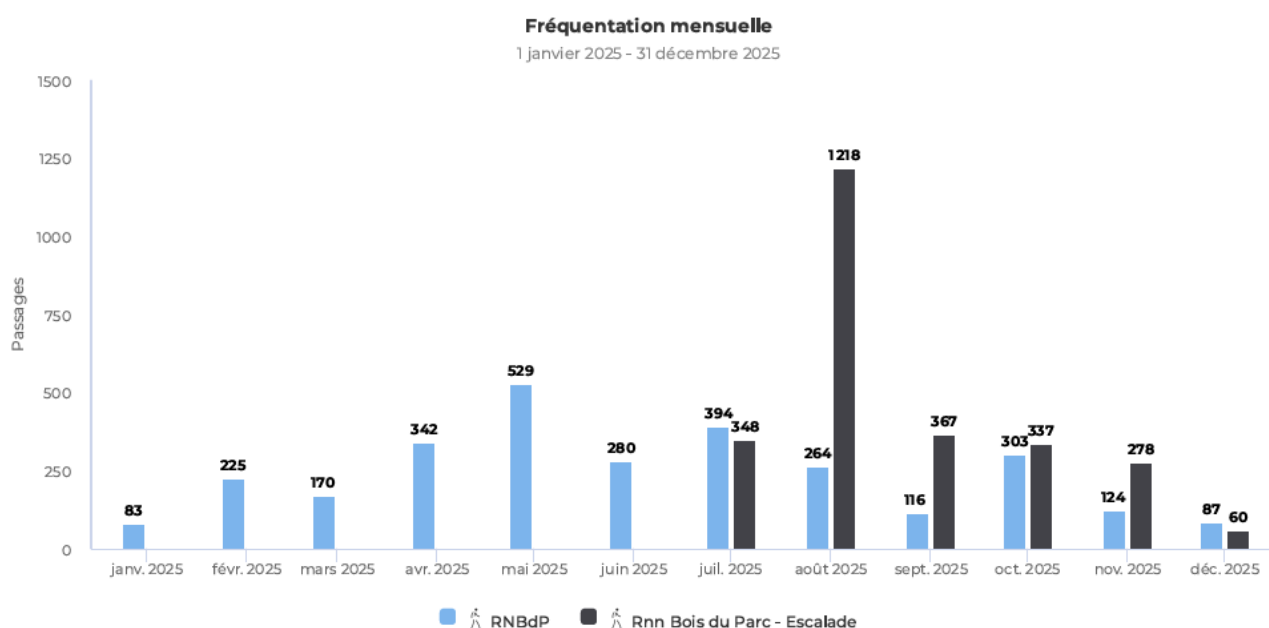


Illustration 60 : Fréquentation de la Réserve du BDP obtenues par le suivi des deux éco-compteurs pour l'année 2025

En 2025 la RNN du Bois du parc a également été le lieu d'entraînement d'un groupe de pompier de l'antenne d'Avallon pour un entraînement aux interventions de nuit sur les sentiers et les voies d'escalade.

Suites à donner :

Il sera important de continuer à remplir le tableau des animations pour 2026 et continuer les bilans similaires à celui-ci pour 2026. Les éco-compteurs pourront être relevés et visités régulièrement dans l'année 2026.

Document de référence :

Jouve M., Forest C., Gomez S., 2022. *Plan de gestion 2022-2031 – Réserve naturelle nationale du Bois du Parc*, Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne. Avallon. 232 p + Annexes

F2.CI.2.1.2	Maintenance des aménagements de découverte
--------------------	---

Localisation :

RNN de Bois du Parc, sentiers et barrières de la réserve.

Contexte de l'action :

Cette mesure consiste à réaliser au besoin les actions de maintenance des aménagements pédagogiques, des aménagements de sécurité (barrières, escaliers, lisses) sur l'ensemble du sentier de la Réserve Naturelle.

Actions réalisées en 2025 :

Les panneaux du sentier de découverte ont été entretenus deux fois dans l'année : une première fois en mars juste avant le début de la saison touristique et une fois en décembre.

Parallèlement à cela, l'équipe travaux est intervenue pour faire un gros lot d'opérations d'entretien, de maintenance, de remplacement, et d'installation de dispositifs de signalisation, d'aménagement ou de sécurité

Plusieurs opérations d'entretien de végétation ont pu être faites :





Illustration 61 : : Coupe de sécurité dans les sentiers forestiers



Illustration 62 : Débroussaillage des sentiers



Illustration 63 : Installation (ou réinstallation suite à des dégradations) de panneaux réglementaires ou panneaux d'entrée de site



Illustration 64 : Installation de panneaux de sécurité pour informer les usagers de la dégradation de certaines barrières. Ces barrières seront remplacées en 2026 et 2027

Une opération de maintenance, et de mise en sécurité des fossiles exposés dans la carrière de Bois du parc a aussi été réalisée. Les fossiles réinstallés sont des moulages, et des coffres de protection permettent d'éviter le vol.



Ancien pupitres



Coffre et information sur les moulages présents à l'intérieur



Vue d'ensemble des 2 pupitres fermés



Illustration 65 : Moulages de fossiles et pannonneaux d'interprétation

Suites à donner :

Continuité des opérations courantes.

Document de référence :

Jouve M., Forest C., Gomez S., 2022. *Plan de gestion 2022-2031 – Réserve naturelle nationale du Bois du Parc*, Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne. Avallon. 232 p + Annexes

F2.EI.2.1.1	Etude du réaménagement du sentier de découverte.
--------------------	---

Localisation :

RNN de Bois du Parc, sentiers et barrières de la réserve.

Contexte de l'action :

Cette mesure consiste à une réflexion globale concernant l'évolution du sentier de découverte de la réserve naturelle.

Actions réalisées en 2025 :

Plusieurs visites de terrain ont été l'occasion de :

- Recenser les éléments de mise en sécurité des visiteurs et leur état,
- Repenser l'organisation, les formats et le contenu des supports d'interprétation en proposant un scénario de valorisation
- Recenser les besoins en termes de signalétique directionnelle et de visibilité afin que l'existence du sentier de découverte soit mieux connue.

Tous ces éléments ont été synthétisés dans un document de référence dont la majorité a été rédigée en 2025. Quelques éléments restent à finaliser en 2026 : « Etude de réaménagement du sentier de découverte de la Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc ».

Ce document présente également une évaluation budgétaire liées aux évolutions proposées ainsi qu'une planification de mise en œuvre des travaux et réalisations envisagées sur 3 ans (2026 à 2028). Ces réalisations restent cependant soumises à l'accord de financements spécifiques.

Suite à donner :

Finalisation de l'étude de réaménagement

Mise en œuvre des actions prévues dans l'étude de réaménagement

FCR 3 : « Améliorer l'intégration de la réserve naturelle dans son territoire »



Vue de la Réserve du Bois du Parc depuis la vélo-route entre Merry-sur-Yonne et Mailly-le-Château – édition 2025 – CENB

Opération	Taux de réalisation	Remarques
F3.PA.3.1.1 Fonctionnement et accueil maison éclésièr	60%	La réunion prévue au début de l'année 2026 viendra compléter cette action.
F3.PA.3.2.1 Organisation de temps forts sur la RN impliquant les acteurs du territoire (Chantier Nature, Sciences participatives, évènements festifs, anniversaire des 50 ans....)	0%	Reporté

F3.PA.3.1.1

Fonctionnement et accueil maison éclusière

Localisation :

Maison éclusière devant la Réserve du Bois du Parc devant la carrière des 4 pieux.

Descriptif de l'action :

Pour les animations de la Réserve mais aussi de manière générale, le lieu ne possède pas de site d'exposition ou d'un lieu de présentation permanent à proximité de la Réserve.

L'ancienne maison éclusière face à la Réserve déclassée le 19 septembre 2020 est officiellement la propriété de la commune de Mailly-le-Château. Située sur des parcelles face à la Réserve, il a été évoqué la possibilité de faire de ce lieu un espace pour une maison de la Réserve et un site d'exposition muséographique à ce sujet. Cet espace pourra également devenir un lieu de passage et d'information afin de promouvoir Mailly-le-Château au carrefour de nombreux flux touristiques (D130, flux navigable, voie vélo du canal du Nivernais, chemin de halage).

Les réflexions à ce sujet ont été multiples et ont débutées depuis l'année 2016 avec la décision de déclassement et de vente de la structure par Voies navigables de France. Il s'en est suivi un déroulé de multiples étapes.

Actions réalisées en 2025 :

La maison éclusière est un projet engagé depuis des années et le souci majeur est la source de financement afin de réaliser les travaux sur le bâtiment.

En 2025 celui-ci a pu reprendre son cours grâce à la rencontre avec Monsieur le sous-préfet d'Avallon sur la Réserve Naturelle du Bois du Parc au cours d'une tournée avec l'OFB.

Un nouvel élan a alors permis d'envisager de faire un point de réflexion en présence de la commune, la DREAL, la DDT et la sous-préfecture afin de réfléchir ensemble aux sources de financement possibles pour un tel projet.

Après avoir refait un point en 2025, avec le référent DREAL de la Réserve, nous avons pu entamer les demandes pour mettre cette réunion en place mais également préparer les éléments et rassembler le dossier avec la majeure partie des éléments dont nous disposons.

Il est ressorti de ce premier travail de synthèse les éléments suivants :

Bilan des étapes :

- 2016 : Projet de déclassement de la maison éclusière en bâtiment inutile à la navigation
- 19/09/20 : Déclassement officiel de la maison éclusière
- 26/01/21 : Création d'un projet global avec le CAUE à l'échelle de la commune. Réalisation d'un projet précis sur le cas de la carrière de Bois du Parc et de la maison éclusière.
- 2021 : Réunion de travail et concertation entre le CENB et la commune de Mailly-le-Château
- 01/10/21 : Réunion de travail entre le CAUE, la commune de Mailly-le-Château et le CENB.



- 17/12/21 : Questionnements et informations sur la faisabilité auprès de la DDT de l'Yonne.
- 31/12/21 : Remise d'une étude précise sur le dimensionnement du projet de la maison éclusière et de la maison de la Réserve.
- 01/06/22 : Rencontre entre les partenaires pour élaborer une feuille de route.
- 16/06/22 : Réunion à la sous-préfecture d'Auxerre pour une présentation du projet.
- 08/02/24 : Arrivée d'une nouvelle Conservatrice pour la Réserve et point avec la commune pour dimensionner les besoins sur la maison éclusière.
- 28/06/24 : Publication du nouveau PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation) pour la commune de Mailly-le-Château.
- 27/05/25 : Rencontre avec Monsieur le sous-préfet d'Avallon sur la Réserve Naturelle du Bois du Parc.

L'ensemble des étapes précédemment énoncées a permis de dresser une première liste des besoins de chacune des parties. Celles-ci devront être précisées et agrémentées mais s'orientent vers un besoin de visibilité, d'accueil, d'un abri et d'offre de services de petit matériel pour les touristes de passage.

Concernant le Conservatoire, il a été identifié des besoins pour agrémenter l'offre pédagogique de la Réserve en y incluant une offre muséographique sur le Récif corallien de l'Yonne, une salle support pour les animations grand public et scolaire sur le terrain, un lieu de repli en cas d'intempéries, mais surtout un lieu d'accueil pour la RNN du Bois du Parc directement sur site.

Suite à donner :

Les discussions devront être poursuivies afin de proposer un projet élaboré et évolué pour des demandes de financements en prévision d'une rencontre avec les services de la sous-préfecture d'Auxerre en mars 2026. L'objectif est d'insuffler un nouvel élan et de mener ce projet à bien avant la fin du plan de gestion en cours.

F3.PA.3.2.1	Organisation de temps forts sur la RN impliquant les acteurs du territoire (Chantier Nature, Sciences participatives, évènements festifs, anniversaire des 50 ans....)
--------------------	---

Localisation :

Sur la Réserve du Bois du Parc.

Contexte de l'action :

Afin de fédérer le public et de faire vivre la Réserve, un temps fort sera organisé sur le site. La nature de celui-ci sera à déterminer en fonction des actions du moment et pourra regrouper différentes actions ou thématiques.

Actions réalisées en 2025 :

L'action n'a pas été engagée en 2025 due à des raisons de plan de charge et des animations trop nombreuses. Elle est reportée à l'année 2026 pour être mieux réalisée.

Suite à donner :

Mise en œuvre de cette action en 2026 avec un événement auquel se reliait pour le labelliser. Mise en œuvre prévue le 08 mai 2026.

FCR 4 : « Assurer un fonctionnement et une gouvernance optimal de la réserve naturelle »



Comité consultatif de gestion de 2022 à Mailly-le-Château. M. Jouve – CENB

Opération	Taux de réalisation	Remarques
F4.EI.0.1 : Rédaction des rapports d'activités et des bilans financiers, participation aux réunions du comité consultatif de gestion	100%	
F4.EI.4.1.2 : Alimentation des tableaux de bords.	80%	Finalisation d'éléments
4.EI.4.1.3 : Gestion, saisie et interopérabilité de la base de données de la réserve naturelle	100%	
F4.MS.4.2.2 : Gestion des charges administratives et fonctionnelles de la réserve naturelle	100%	
F4.MS.4.4.1 : Participation aux réunions Misen et plans de contrôle de l'OFB	100%	
F4.SP.4.4.1 : Surveillance de la réserve naturelle, sensibilisations des usagers à la réglementation et constatations des infractions	100%	
F4.MS.4.2.1 : Gestion courante du fonctionnement de la réserve naturelle et veille à la cohérence des programmes territoriaux	100%	

F4.EI.0.1	Rédaction des rapports d'activités et des bilans financiers, participation aux réunions du comité consultatif de gestion
------------------	---

Localisation :

Tenue du Comité Consultatif de Gestion en mairie de Mailly-le-Château.

Descriptif de l'action :

Cette action est primordiale, elle englobe la réunion du comité consultatif de gestion, l'instance de gouvernance de la réserve naturelle mais aussi le temps dédié à la rédaction du rapport d'activités, le bilan financier et la proposition de programmation.

Actions réalisées en 2025 :

Un rapport d'activités et un bilan financier ont été rédigés pour l'année 2025, il constitue ce présent document.

Ces rapports seront présentés en comité consultatif de gestion le 20 avril 2026 en mairie de Mailly-le-Château en présence des membres du CCG mais également de Monsieur Yannick Lefort, nouvellement référent Réserve pour la DREAL, Monsieur Florent Tarbelet nouvellement coordinateur scientifique pour les réserves au sein du Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne et de Madame la maire, Mme Géraldine Micaud. Une proposition de programmation pour l'année 2026 sera également présentée.

Suite à donner :

Réaliser le rapport d'activité et le bilan financier tous les ans et clôturer cette action par un comité consultatif de gestion annuel.

Localisation :

Ensemble de la Réserve.

Descriptif de l'action :

Cette action permet de caractériser la gouvernance de la réserve et de guider le gestionnaire dans ces tâches. Ainsi, chacune des actions est définie par des attentes à long terme qui peuvent être suivies et quantifiées par des indicateurs d'état et des métriques préalablement définis.

Actions réalisées en 2025 :

En 2024, la Conservatrice a eu l'occasion de participer à une formation interdépartementale sur la rédaction des plans de gestion et donc de réfléchir à l'élaboration du tableau de bord du plan de gestion en cours.

La méthodologie a été redéfinie et harmonisée afin de répondre aux critères CT88 pour le tableau de bord de la réserve. En 2025, ce tableau a été avancé et presque finalisé en collaboration avec les autres Réserve du Conservatoire.

Suite à donner :

Finaliser le tableau de bord du plan de gestion en cours.

Localisation :

Ensemble de la réserve.

Descriptif de l'action :

Cette action a pour but de suivre les différents outils utilisés pour la collecte des données naturalistes et d'y entrer les données collectées au cours de l'année. Il faut également participer au développement de ces outils au cours des diverses réunions et réflexions annuelles.

Actions réalisées en 2025 :

En 2025, le suivi par piège photo est toujours assuré afin de répondre aux besoins de surveillance et de suivi sur la réserve. Les pièges sont installés sur la Réserve pour le suivi de la faune principalement et permettent d'identifier certaines espèces présentes telles que :

- Le chevreuil (*Capreolus capreolus*),
- Le chat forestier (*Felis silvestris silvestris*),
- Le sanglier (*Sus scrofa*),
- Le renard (*Vulpes vulpes*),
- Le blaireau (*Meles meles*),
- La martre des pins (*Martes martes*),
- Lièvre d'Europe (*Lepus europaeus*),
- Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*)
- Et d'autres ...



Illustration 66 : Piège photo



Illustration 67 : Photos de différentes espèces observées sur une pelouse de la Réserve (1)



Illustration 68 : Photos de différentes espèces observées sur une pelouse de la Réserve (2)

Toutes les données collectées que ce soit de façon opportuniste, sur des pièges photos, ou lors de suivis sont encodées dans les bases de données du Conservatoire afin d'être remontées dans les programmes nationaux via Geonature. Les données sont en ensuite remontées et peuvent être consultables sur des plateformes telles que Lobellia.

Cette action est réalisée tout au long de l'année mais principalement en fin d'année afin de vérifier que toutes les données ont été transmises pour l'année en cours.

Suite à donner :

Continuer le suivi par piège photo sur la réserve et continuer la saisie des données sur les différentes plateformes.

Localisation :

Ensemble de la réserve naturelle et son territoire.

Descriptif de l'action :

Cette action est également primordiale, elle a pour objet d'assurer le financement et la gestion du fonctionnement administratif et financier de la Réserve Naturelle.

Actions réalisées en 2025 :

Cette action est assurée par la conservatrice, le service administratif et la direction du CEN. Cette opération se divise en différentes missions :

- La programmation financière et technique annuelle en cohérence avec le plan de gestion,
- Les demandes et les suivis des demandes de financements, le suivi des commandes et des prestations, le suivi des factures.

Cette opération comporte également les charges de fonctionnement de gestion de la réserve naturelle (locaux, voitures, charges variables, charges fixes).

Chaque année il est également nécessaire de préparer les programmations et demandes de financement pour les années suivantes et de réfléchir aux différents projets qui devront être financés.

Suite à donner :

La gestion des charges administratives et financières de la réserve naturelle constitue une action à renouveler tous les ans.

Localisation :

Sur l'ensemble de la Réserve et dans le département de l'Yonne.

Descriptif de l'action :

Cette action assure le lien avec l'Office Français de la Biodiversité qui a des compétences en Police de l'environnement et le groupe nature de la MISEN (Mission Interservices de l'Eau et de la Nature) dans son rôle notamment de coordination de police administrative et judiciaire. Les agents du CEN n'étant pas commissionnés, la participation à cette instance et le lien développé avec l'OFB permettent de faire reconnaître la réserve naturelle comme lieu incontournable à intégrer aux plans de contrôle. Cette action est primordiale, elle permet de maintenir le lien avec les différentes autorités compétentes sur la Réserve et dans le département.

Actions réalisées en 2025 :

Une tournée de surveillance a été réalisée en 27 mai 2025 avec les services de l'OFB, soit 2 agents, et la Conservatrice de la Réserve. Cette tournée a été organisée pour partie en présence du sous-préfet de la juridiction d'Avallon, Monsieur Sébastien HENNON. Ce fut l'occasion de présenter la réserve et le projet de la maison éclusière, en revanche peu d'usagers étaient présents ce jour-là.

La présence en MISEN est également importante et c'est Lucie Desvaux, Coordinatrice de l'antenne de l'Yonne, qui a honoré la réunion pour le Conservatoire afin de représenter la réserve et les autres sites du département pour l'année 2025.

La participation aux différentes formations police en 2025 et animation du réseau a été assurée. La DREAL a demandé la création d'un groupe police régional avec un référent police dans chaque département. C'est donc la conservatrice de la Réserve qui a été nommée référente pour l'Yonne étant la seule option possible dans ce département bien qu'elle ne soit pas commissionnée.

Des réunions en visio sont organisées au cours de l'année pour des points de préparation sur les différentes rencontres ou pour parler de thématiques précises. Chaque année, un nouveau département est l'organisateur de cette rencontre annuelle entre toutes les personnes commissionnées ou non commissionnées des départements.

L'objectif est de passer en revue les avancées sur différentes thématiques, des éléments juridiques, ou encore les méthodes d'intervention ou de sensibilisation sur le terrain pour se mettre en sécurité au cours d'ateliers pratiques.

C'est aussi le moment d'échanger avec d'autres homologues sur les problématiques dans les différentes réserves de la région.

Cette année la réunion a été organisée sur la commune de Cléron (25330) où se trouve la Réserve du Ravin de Valbois, dans le département du Doubs et a rassemblé une vingtaine de personnes sur une journée. La thématique principale fut tournée autour du cadre juridique et notamment de la différence entre la police judiciaire et administrative. Il a également été évoqué les différents recours et personnes ressources auxquelles nous pouvions nous adresser en cas de besoin.



Illustration 69 : Séance de pratique de terrain lors de la journée police à Cléron en 2025

Suite à donner :

Continuer les tournées de surveillance organisées avec l'OFB et continuer le relationnel entre les équipes afin de faire respecter au mieux la réglementation. Participer à la prochaine journée d'échanges techniques du groupe police en septembre 2026.

F4.SP.4.4.1**Surveillance de la réserve naturelle, sensibilisation des usagers à la réglementation et constatation des infractions****Localisation :**

Ensemble de la réserve naturelle.

Descriptif de l'action :

Cette action et la précédente sont liées.

En parallèle des tournées de police organisée et de la participation aux MISEN, des actions de surveillance continuent à être opérées au sein de la réserve naturelle afin de veiller à ce que la réglementation propre au décret ministériel du 30 août 1979 soit respectée.

Actions réalisées en 2025 :

La présence des appareils photos pour la faune en dehors des sentiers permet d'observer la divagation des chiens ou des humains qui sont alors photographiés sur le piège. La position des pièges photos indique que certaines personnes passent dans les pelouses intra-forestières ou à proximité du terrier du blaireau alors que ces passages ne sont normalement pas empruntés.

De simples infractions ont été relevées en 2025 mais n'ont pas données lieu à des procédures :

- Cueillette de végétaux (aspergettes).
- Chien sans laisse au niveau des voies d'escalade.
- Cueillette de champignons (chamignons coupés au sol sur le sentier).
- Casse de barrière potentiellement volontaire sur le parking des 4 pieux.
- Sortie des sentiers.
- Escalade du portail de la carrière.

Suite à la purge qui a eu lieu dans la carrière du Bois du Parc, un piège photo a été déposé dans la carrière ce qui a donné lieu à des observations de passage malgré le portail fermé. Aucun fossile ne semble avoir été prélevé à ce moment.

Le 26 novembre, une réunion a été organisée avec la responsable du secteur de l'UTR d'Avallon pour débattre de la coupe des linéaires de branche qui a été réalisée le long de la départementale qui borde la Réserve. Afin d'être prévenue pour les prochaines fois et d'éviter de pénétrer dans des zones inutiles à élaguer, le tour des linéaires a été parcouru et les contacts ont été échangés.

Suite à donner :

Maintenir les opérations de surveillance et de suivis afin d'assurer le bon respect de la réglementation en vigueur sur cet espace naturel protégé.

F4.MS.4.2.1	Gestion courante du fonctionnement de la réserve naturelle et veille à la cohérence des programmes territoriaux
--------------------	--

Localisation :

Ensemble de la réserve naturelle et son territoire.

Descriptif de l'action :

Cette action englobe plusieurs tâches de gestion courante nécessaires et incontournables au fonctionnement d'une réserve naturelle.

Actions réalisées en 2025 :

Cette action est assurée intégralement par l'organisme gestionnaire. Elle comprend les missions suivantes :

- Les réponses aux sollicitations concernant la réserve naturelle aussi bien mails que téléphoniques (demande d'accès, réglementation, information, participation aux sorties);
- Les communications informelles auprès des différents réseaux et acteurs du territoire (Fédération Française de Randonnée, structure animatrice du site natura 2000, Offices de tourisme, hébergeurs...),
- Le temps dédié au fonctionnement des locaux de l'antenne icaunaise du CEN hébergeant les bureaux de la réserve naturelle (ménages, entretien des locaux, relation avec la ville d'Avallon propriétaire),
- Le temps dédié à l'entretien des véhicules,
- Pointage des factures et devis en lien avec le service administratif et les services supports (équipe technique, Pôle communication).
- Les échanges entre gestionnaires de Réserves et collègues d'autres sites.

Cette action consiste également à participer aux différents programmes et réunions d'envergure régionale. En 2025 ce fut notamment le cas sur les thématiques suivantes :

- Le 18 novembre a été organisée la Journée des gestionnaires de Bourgogne Franche Comté 2025 sur la Réserve de la Truchère Ratenelle en Saône et Loire. Ce fut l'occasion pour l'ensemble des gestionnaire de se rencontrer en salle pour la première partie de la journée avec des réunions animées par les services de la DREAL. La seconde partie de la journée à été dédiée à la visite de la Réserve qui a accueilli la journée. Ce temps d'échange a permis de travailler sur divers thématiques et de faire un point sur la programmation de l'année 2026.



Illustration 70 : Sortie de terrain lors de la journée des gestionnaires en 2025 sur la RNN de la Truchère-Ratenelle

- Le 11 mars 2025 a eu lieu à Dijon une réunion sur les risques juridiques et le changement climatique présentée et animée par la Réserve du Val Suzon en Côte d'or. Cette réunion a permis grâce à des ateliers de réflexion et de travail, de mettre en avant certains éléments courants rencontrés dans les réserves pratiquant la libre évolution.

Suite à donner :

La gestion courante de la réserve naturelle est une opération essentielle qu'il est parfois difficile d'évaluer en termes de temps dans la programmation. Il est nécessaire de continuer de participer aux projets territoriaux et régionaux.

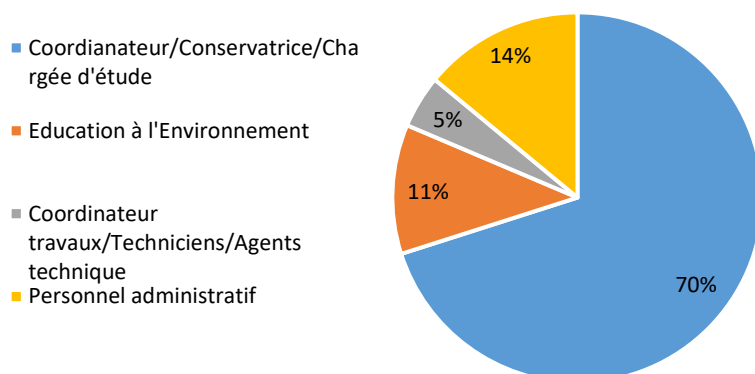
Moyens humains et financiers 2025

Financeurs des différentes opérations :

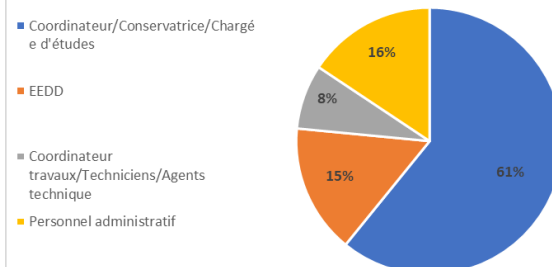


Le temps dédié par le gestionnaire de la RNN peut être décomposé de la manière suivante :

Moyens humains affectés à la mise en oeuvre du plan de gestion en 2025.



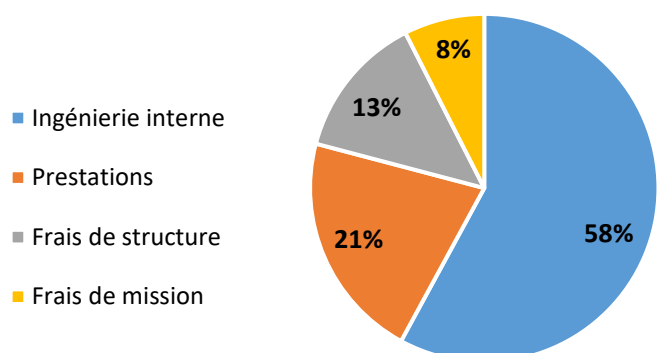
Moyens humains affectés à la mise en oeuvre du plan de gestion en 2024



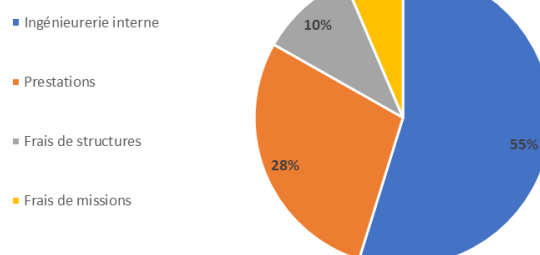
Près de 201 jours de travail ont été déployés pour la mise en œuvre du plan de gestion, soit 1,2 ETP environ. Cela s'explique par le fait que 2025 a été une année chargée en activité et en réalisation d'actions dans le plan de gestion en cours.

En comparaison, par rapport à l'année 2024, le travail fournit entre les deux années a été relativement stable avec une charge de travail un peu plus importante assurée par la Conservatrice pour la mise en œuvre des missions.

Répartition des dépenses 2025 pour la mise en oeuvre du plan de gestion



Répartition des dépenses 2024 pour la mise en oeuvre du plan de gestion

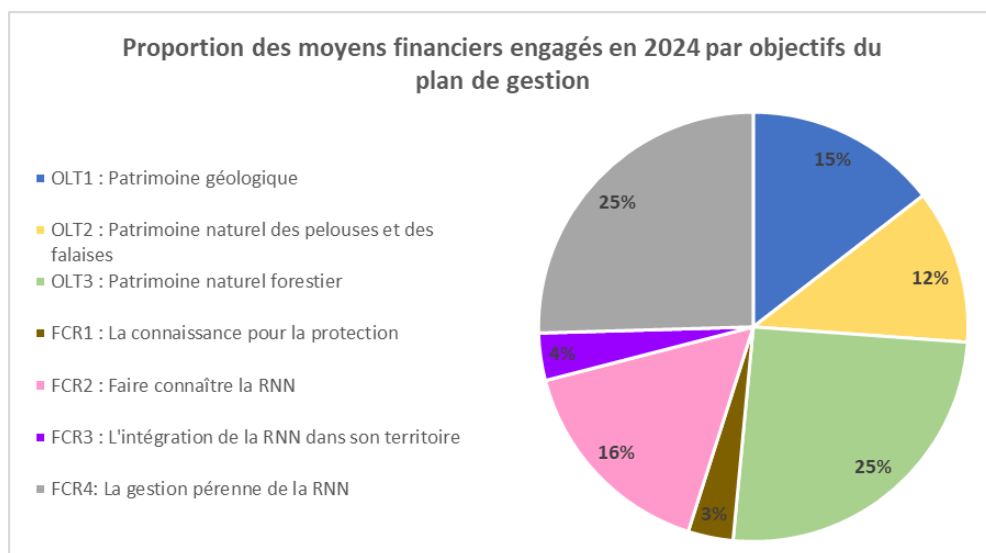
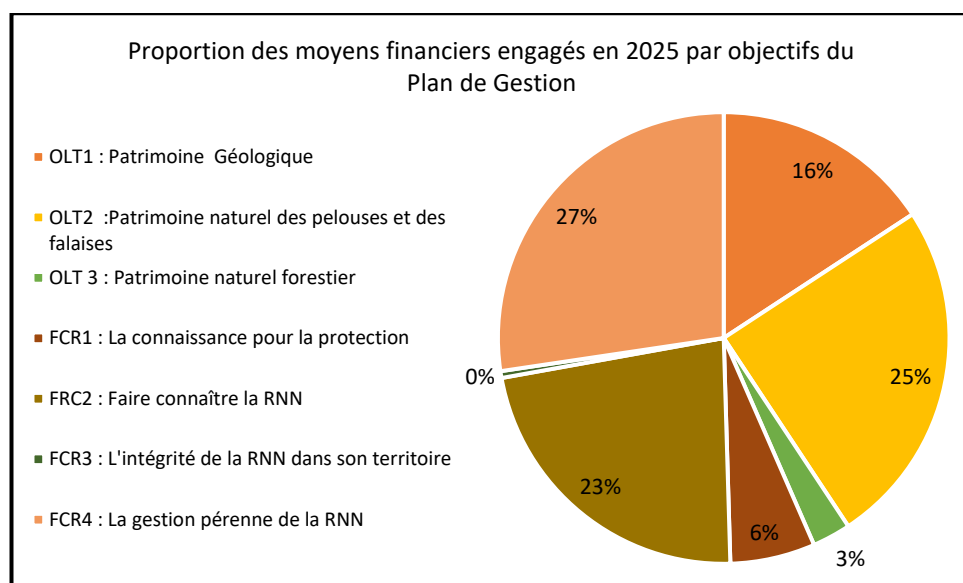


Les proportions varient légèrement en termes de répartition des dépenses. On observe un peu moins de prestations engagées en 2025 mais un peu plus de frais de structure.

Concernant la répartition des financeurs, il est à noter pour cette année 2025, le cofinancement des opérations par les Fonds Européens FEDER et le Fond vert 2025 est de nouveau effectif. La dotation de la DREAL BFC a permis de maintenir un niveau de mise en œuvre d'opérations suffisant pour que la majorité des actions soient réalisées.

Concernant le bilan financier des opérations conduites au sein de la réserve naturelle **en 2025, le financement s'élève à 100 981 euros** contre 110 265 euros pour la l'année 2024 concernant la gestion de la réserve. Ces frais sont donc répartis entre les 4 catégories précédemment citées.

Concernant la gestion de la réserve, les moyens financiers se répartissent de la manière suivante selon les objectifs du plan de gestion :



Pour l'année 2025, on observe une répartition variable face aux années précédentes, avec une remarque sur le FCR3 qui n'a occupé que moins d'1% des dépenses de l'année. Cela est tout simplement due à la diversité d'actions dans la programmation chaque année.

Tableau du bilan financier 2025

A noter que ce bilan financier est un bilan interne en date du 01 avril 2026, sous réserve de validation par le Commissaire aux comptes en charge du bilan financier du CEN Bourgogne qui n'interviendra qu'après le Comité consultatif de gestion de la réserve naturelle nationale de Bois du Parc.

Tableau 14 : Bilan financier pour 2025

			Temps humain																Total par action													Somme des financements	
Typologie programmation	Mesure	Opération du plan de gestion	Total Jours Réels	Total Jours Prévu	Total Charges Salariales Réelles	Total Charges Salariales Prévu	Total des Dépenses/ Prestation	Total des dépenses/ prestations prévues	Frais de Missions Réel	Frais de Missions Prévus	Frais de structure Réel	frais des structures Prévu	Cout action Réel	Cout action prévu	FEDER Réel	FEDER Prévu	Fond vert RNN BDP 2024 Réel	Fond vert RNN BDP 2024 Prévu	Fond vert RNN BDP 2025 Réel	Fond vert RNN BDP 2025 Prévu	DREAL RNN BDP Réel	DREAL RNN BDP Prévu	CEN B Réel	Somme du Réel	Somme du Prévu								
I_Suivis	fréquentation	01.CS.0.1 Suivi des dégradations/infractions01.CS.0.2 suivi photographique des affleurements/01.CS.0.3 suivi des outils pédagogiques in situ et ex situ expliquant le complexe récifal	8,80	5,74	2280,86	1464,55	0	0,00	170,95		592,09	290,71	3043,90	1755,26	2130,73	922,17	0	0	0	0	913,17	833,09	0,00	3043,90	1755,26								
I_Suivis	faune	02.CS.0.2 suivi des cortèges d'Orthoptères comme indicateurs de la structure des écosytèmes ouverts (méthode Chron'orthoptère)	14,01	13,78	3385,90	3251,23	0	0,00	135,75		943,33	697,71	4464,97	3948,94	0,00	0,00	0	0	0	0	4464,97	3948,94	0,00	4464,97	3948,94								
I_Suivis	faune	02.CS.0.3 Suivi des cortèges de papillons des pelouses et des milieux associés par la mise en place d'un STERF "gestionnaire"	5,44	5,17	1314,15	1217,72	0	0,00	294,3		366,29	261,64	1974,74	1479,36	1373,56	744,48	0	0	0	0	601,18	734,88	0,00	1974,74	1479,36								
I_Suivis	flore	02.CS.0.6 Suivi de la dynamique populationnelle du Stipe de France	5,14	4,59	1248,54	1091,72	0	0,00	88		346,22	232,57	1682,76	1324,29	1009,66	683,53	0	0	0	0	673,11	640,76	0,00	1682,76	1324,29								
I_Suivis	faune	02.CS.0.7 Suivi ciblé des espèces patrimoniales de papillons inféodées aux milieux ouverts (Phengaris arion, Arethusana arethusa, Hipparchia genava)	7,45	6,89	1804,62	1631,60	0	0,00	11,05		501,77	348,85	2317,44	1980,46	0,00	0,00	0	0	0	0	2317,44	1980,46	0,00	2317,44	1980,46								
I_Suivis	faune	02.CS.0.8 Suivi de la nidification du Faucon pèlerin	4,70	4,59	1147,24	1103,69	0	0,00	336,7		316,11	232,57	1800,05	1336,26	1260,03	711,53	0	0	0	0	540,01	624,73	0,00	1800,05	1336,26								
I_Suivis	habitat/végétation	02.CS.0.9 évaluation de l'état de conservation des milieux de falaises (soumis à la pratique de l'escalade et hors pratique de l'escalade)	4,62	4,59	1122,04	1091,72	0	0,00	0		311,10	232,57	1433,13	1324,29	1003,19	683,53	0	0	0	0	429,94	640,76	0,00	1433,13	1324,29								
I_Suivis	habitat/végétation	02.CS.2.1.1 Suivi technique de l'impact du pâturage	1,04	1,15	251,57	269,94	0	0,00	115,7		70,25	58,14	437,51	328,08	152,33	163,88	0	0	0	0	285,19	164,20	0,00	437,51	328,08								
I_Suivis	usages	02.CS.2.1.2 Suivi de l'entreprise d'éco-pâturage et réception des chantiers	2,31	2,30	560,90	545,86	0	0,00	55,05		155,55	116,28	771,50	662,15	350,61	341,77	0	0	0	0	420,89	320,38	0,00	771,50	662,15								
I_Suivis	météorologique	F1.CS.0.2 Relève des données météo	2,24	2,30	539,07	539,88	0	0,00	42,25		150,53	116,28	731,85	656,16	326,41	327,77	0	0	0	0	405,44	328,40	0,00	731,85	656,16								
I_Suivis	faune	F1.CS.1.1.3 Détermination et valorisation des insectes hors syrphes piégés lors de l'étude Syrph the Net (2019-2020)	2,46	2,30	600,93	551,84	0	0,00	0		165,58	116,28	766,52	668,13	386,51	0,00	0	0	0	0	380,00	668,13	0,00	766,52	668,13								
I_Suivis	fréquentation	F2.CS.0.2 Suivi du public	2,16	2,30	521,10	539,88	0	0,00	0		145,51	116,28	666,62	656,16	466,63	327,77	0	0	0	0	199,98	328,40	0,00	666,62	656,16								
I_Suivis	fréquentation	F2.CS.0.3 Evaluation de la fréquentation (sentier et carrière des Quatre pieux avec éco-compteur + bilan des animations et projet pédagogique)	1,64	1,72	420,45	448,00	5086	0,00	0		110,39	87,21	5616,84	535,21	0,00	0,01	5364,88	283,25	0	0	251,96	251,96	0,00	5616,84	535,21								
J_Surveillance_territoire_et_police_environnement		F4.SP.4.4.1 Surveillance de la réserve naturelle, sensibilisations des usagers à la réglementation et constatation des infractions	4,85	4,59	1183,66	1103,69	0	0,00	253,35		326,15	232,57	1763,16	1336,26	1410,52	711,53	0	0	0	0	352,63	624,73	0,00	1763,16	1336,26								
A_Coordination_et_concertation	organisation de réunions collectives	01.MS.15.1 Participation aux instances nationales et des tête de réseaux concernant la gestion du patrimoine géologique	6,41	5,74	1566,07	1379,61	25	0,00	728,35		431,52	290,71	2750,94	1670,32	1925,66	889,41	0	0	0	0	825,28	780,92	0,00	2750,94	1670,32								
A_Coordination_et_concertation	organisation de réunions collectives	F1.MS.0.3 Création de partenariats avec des laboratoires de recherche en géologie, écologie ou biologie pour répondre à certaines questions scientifiques	1,34	1,15	327,78	275,92	11,75	0,00	126,1		90,32	58,14	555,95	334,06	210,82	177,88	0	0	0	0	345,12	156,18	0,00	555,95	334,06								
A_Coordination_et_concertation	organisation de réunions collectives	F4.MS.4.4.1 Participation aux réunions Misen et plans de contrôle de l'OFB	3,13	1,72	764,82	413,88	0	0,00	414,6		210,74	87,21	1390,17	501,10	834,10	188,73	0	0	0	0	556,07	312,37	0,00	1390,17	501,10								
A_Coordination_et_concertation	bilan d'activités	F4.EI.0.1 / F4.MS.4.2.2/ F4.EI.4.1.2/ F4.EI.4.1.3/ F4.MS.4.2.1	49,16	42,50	16272,33	14337,54	3826	9480,80	1057,78	4300	3309,17	2151,27	24465,28	30269,61	0,00	5146,13	0,00	0,00	0	0	24465,28	25123,49	0,00	24465,28	30269,61								
E_Travaux_de_restauration	pâturage	02.IP.2.1.1 Entretien des pelouses mésophiles et mésoxérophiles par pâturage ou entretien mécanique	0,00	0,00	0,00	0,00	7600	7566,00	0		0,00	0,00	7600,00	7566,00	0,00	0,00	0	0	7600,00	7566,00			0,00	7600,00	7566,00								
E_Travaux_de_restauration	géologie	01.IP.1.1.1 Création d'une collection : protection ex situ certains objets géologiques en partenariat avec l'Université de Bourgogne	2,39	2,30	582,72	551,84	0	0,00	199,55		160,57	116,28	942,84	668,13	0,00	0,00	0	0	0	0	942,84	668,13	0,00	942,84	668,13								
E_Travaux_de_restauration	géologie	01.IP.1.1.2 Mise en œuvre des préconisations de l'étude concernant les systèmes actuels et les nouveaux	10,70	6,89	4149,84	2115,99	535,58	0,00	611,33		720,04	348,85	6016,79	2464,84	2223,91	1344,15	0	0	0	0	3792,88	1120,70	0,00	6016,79	2464,84								

[illegible]

Total	200,92	203,86	58507,43	56691,56	21387,72	22606,80	7561,05	4725	13525,18	10320,29	100981,38	94343,65	19363,42	15338,47	5364,88	283,25	13710,32	16382,12	62542,76	62339,80	0,00	100981,38	94343,65
--------------	--------	--------	-----------------	----------	-----------------	----------	----------------	------	-----------------	----------	------------------	----------	-----------------	----------	----------------	--------	-----------------	----------	-----------------	----------	------	------------------	----------

Budget prévisionnel 2026

Tableau 15 : Budget prévisionnel pour 2026

Code PAQ	Mesure	Précision	Réfèrent	Responsa ble	Total des heures	Total des jours	Total Charges Salariales	Total des Dépense s	Total Frais de Mission s	Frais des structur es	Cout action	FEDER	DREAL		Autre sources
												Total Participatio n	% Interventio n	Total Participatio n	FNV24/FNV25/CEN B
1.1	H_Inventaires_amélioration_co nnaissance	02.CS.2.4.1 Inventaire de la flore vasculaire et des bryophytes sur paroi (falaises naturelles et carrières pro parte)	Mathilde B.	Florent T.	31,96	4,1	1041,94	6000,00	0,00	199,92	7241,86	671,89	0,91	6569,98	0,00
		03.CS.3.3.1 Réactualisation des données Fonge en forêt	Mathilde B.	Florent T.	15,98	2,0	508,11	500,00	0,00	99,96	1108,07	331,99	0,70	776,09	0,00
	I_Suivis	F1.CS.0.2 Relève des données météo / F1. IP.1.2.1 Maintenance de la station météo	Mathilde B.	Florent T.	31,96	4,1	1067,67	0,00	0,00	199,92	1267,59	679,80	0,46	587,78	0,00
		F1.CS.0.3 Création de partenariats avec des laboratoires de recherche en géologie, écologie ou biologie pour répondre à certaines questions scientifiques / F1.CS.0.1 création et renseignement d'un tableau de suivi de l'état de la connaissance	Mathilde B.	Florent T.	39,95	5,1	1361,57	0,00	0,00	249,90	1611,47	870,46	0,46	741,00	0,00
		F2.CS.0.2 Suivi du public / F2.CS.0.3 Evaluation de la fréquentation (sentier et carrière des Quatre pieux avec éco-compteur + bilan des animations et projet pédagogique	Mathilde B.	Florent T.	26,25	3,4	873,34	0,00	0,00	164,22	1037,56	557,28	0,46	480,28	0,00
		01.CS.0.1 suivi des dégradations/infractions/01.CS.0.3 suivi des outils pédagogiques in situ et ex situ expliquant le complexe récifal/01.CS.0.4 suivi d'une collection	Mathilde B.	Florent T.	36,35	4,7	1222,78	0,00	0,00	228,48	1451,26	797,30	0,45	653,96	0,00
		02.CS.0.3 Suivi des cortèges de papillons des pelouses et des milieux associés par la mise en place d'un STERF "gestionnaire" / 02.CS.07 Suivi patrimonial lépidoptères	Mathilde B.	Florent T.	131,27	16,8	4357,50	0,00	0,00	821,10	5178,60	2783,57	0,46	2395,03	0,00
		02.CS.0.5 Suivi de la dynamique populationnelle du Liseron des monts Cantabriques	Mathilde B.	Florent T.	31,96	4,1	1041,94	0,00	0,00	199,92	1241,86	671,89	0,46	569,98	0,00
		02.CS.0.9 Evaluation de l'état de conservation des milieux de falaises (soumis à la pratique de l'escalade et hors pratique de l'escalade)	Mathilde B.	Florent T.	39,95	5,1	1422,50	0,00	0,00	249,90	1672,40	922,92	0,45	749,48	0,00
		02.IP.2.2.1 Mise en place de dispositif de protection et de quiétude pour le Faucon pèlerin / 02.CS.0.8 Suivi de la nidification du Faucon pèlerin	Mathilde B.	Florent T.	60,5	7,8	2108,46	600,00	0,00	378,42	3086,88	1370,87	0,56	1716,02	0,00
		03 CS 3.1.1 Suivi des cortèges d'oiseaux foresiers par plan quadrillé	Mathilde B.	Florent T.	15,98	2,0	508,11	5500,00	0,00	99,96	6108,07	331,99	0,95	5776,09	0,00
		03.CS.0.5 Mise en place d'un suivi long terme sur la biophonie des forêts de la réserve naturelle	Mathilde B.	Florent T.	23,97	3,1	762,17	0,00	0,00	149,94	912,11	497,98	0,45	414,13	0,00
1.2	J_Surveillance_territoire_et_pol ice_environnement	F4.SP.4.4.1 Surveillance de la réserve naturelle, sensibilisations des usagers à la réglementation et constatation des infractions / F4.MS.4.4.1 participation aux réunions Misen et plans de contrôle de l'OFB	Mathilde B.	Florent T.	47,94	6,1	1524,33	0,00	0,00	299,88	1824,21	995,96	0,45	828,26	0,00
1.3	A_Coordination_et_concertation	F4.El.0.1 rédaction des rapports d'activités annuels et des bilans financiers, participation aux réunions du comité consultatif de gestion	Mathilde B.	Florent T.	63,92	8,2	2416,90	0,00	0,00	399,84	2816,74	1403,50	0,50	1413,24	0,00
		F4.El.4.1.3 gestion, saisie et interopérabilité de la base de donnée de la réserve naturelle / F4.El.4.1.2 alimentation du tableau de bord	Mathilde B.	Florent T.	39,95	5,1	1322,17	0,00	0,00	249,90	1572,07	861,48	0,45	710,59	0,00
		F4.MS.4.2.1 gestion courante du fonctionnement de la réserve naturelle / F4.MS.4.2.2 gestion des charges administratives et fonctionnelles de la réserve naturelle	Mathilde B.	Florent T.	235,15	30,1	9181,85	5000,00	4300,00	1470,84	19952,69	5409,20	0,73	14543,49	0,00

		01.MS.1.5.1 Participation aux instances nationales et des tête de réseaux concernant la gestion du patrimoine géologique	Mathilde B.	Florent T.	39,95	5,1	1270,28	0,00	0,00	249,90	1520,18	829,96	0,45	690,21	0,00
	C_Documents_de_gestion	F1.El.1.2.1 Rédaction d'un diagnostic de vulnérabilité et d'un plan d'adaptation (cf. life Natur'adapt)	Mathilde B.	Florent T.	159,81	20,5	5218,39506	0,00	0,00	994,46	6212,85	0,00	0,00	0,00	x
	E_Travaux_de_restaurat	02.IP.2.1.2 Restauration de la pelouse sommitale autour de la carrière de Bois du parc par coupe des Pins	Mathilde B.	Florent T.	23,97	3,1	1024,61	10000,00	0,00	149,17	11173,78	0,00	0,00	0,00	x
	E_Travaux_de_restaurat	03.IP.3.5.1 Gestion des arbres à risque à proximité du sentier, à proximité de la route, en limite de sites et proches des falaises d'escalades	Mathilde B.	Florent T.	9,13	1,2	370,61	1500,00	0,00	56,83	1927,43	0,00	0,00	0,00	x
1.4	K_Accueil_public_et_animations_pédagogiques	F2.PA.2.3.1 Organisation des projets pédagogiques et animations scolaires sur site / F2.PA.2.4.1 Animation nature grand public/ F3 PA 3.2.1	Mathilde B.	Florent T.	170,08	21,8	5929,93	2500,00	1456,00	949,62	10835,55	3831,70	0,65	7003,85	0,00
	M_Création_et_maintenance_infrastructures_accueil	F2.Cl.2.1.1 Mise œuvre de l'étude de réaménagement du sentier F2.Cl.2.1.2 Maintenance des aménagements de découverte	Mathilde B.	Florent T.	440,62	56,5	18191,91	21200,00	2960,00	2741,86	45093,77	0,00	0,00	0,00	x
1.3.3	L_Création_soutpports_communication_et_pédagogie	F2.CC.2.2.1Développement de support et d'outils numériques (films, utilisation nouvelles technologies...)	Mathilde B.	Florent T.	report ?	x	3682,75	0,00	0,00	549,78	4232,54	2344,07	0,45	1888,46	0,00
		F3.CC.3.2.1 Rédaction et diffusion de l'Echo des coraux, lettre d'information de la réserve naturelle	Mathilde B.	Florent T.	30,82	4,0	1121,58	250,00	0,00	192,78	1564,36	739,85	0,53	824,51	0,00
		01.CC.1.5.1 Mettre en œuvre des actions de communication dans les médias départementaux, régionaux et nationaux	Mathilde B.	Florent T.	7,99	1,0	254,06	0,00	0,00	49,98	304,04	165,99	0,45	138,04	0,00
	M_Création_et_maintenance_infrastructures_accueil	F3.PA.3.1.1 fonctionnement et accueil maison éclusière / F3.MS.3.2.1 Renforcement des partenariats avec les professionnels du tourisme	Mathilde B.	Florent T.	39,95	5,1	1574,30	0,00	0,00	249,90	1824,20	951,19	0,48	873,01	0,00
		01.IP.1.1.1 Création d'une collection : protection ex situ de certains objets géologiques en partenariat avec l'UB	Mathilde B.	Florent T.	23,97	3,1	762,17	2500,00	0,00	149,94	3412,11	497,98	0,85	2914,13	0,00
Totaux					1819,3	233,2	45316,38	22850,00	5756,00	7854,02	81776,40	28518,80	0,65	53257,60	x

Annexe 1 : Tableaux de bord de l'arborescence du plan de gestion

Enjeu	Etat de l'enjeu	Vision long terme									
Complexe du récif corallien de la vallée de l'Yonne (RN et sites hors RN de Mailly-le-château à Châtel-censoir)	Bon état de conservation global	Objectif à long terme			Attendu/Etat souhaité	Indicateur d'état	Métrique	Code action	ACTION	Priorité	
						Intégrité des affleurements naturels et artificiels en RN	absence de dégradations (infractions)	nombre et types de dégradations	O1.CS.0.1	suivi des dégradations/infractions	1
						Conservation de l'information in situ en RN et hors RN	accessibilité au divers géosites ouvert au public	nombre de géosites accessibles	O1.CS.0.2	suivi photographique des affleurements	1
							lisibilité en toute sécurité des différents compartiments du complexe récifale	nombre de photos Evolution des affleurements	O1.CS.0.3	suivi des outils pédagogiques in situ et ex situ expliquant le complexe récifal	1
						Conservation de l'information ex situ en RN		protection des objets géologiques issus des purges de sécurisation	Nombre et types de fossiles répertoriés, classés et mise en collection	O1.CS.0.4	suivi d'une collection
						l'intégralité du complexe récifal de la vallée de l'Yonne est sous statut de protection	l'ensemble des géosites de la vallée est préservé	Nombre d'APPG et surface concernée	O1.MS.0.1	Accompagnement des services de l'état dans la mise en œuvre d'outils de protection des géosites de la vallée de l'Yonne	1
		STRATEGIE D'ACTION							OPERATIONS ET ACTIONS		
		Facteurs d'influence/pressions	Code	Objectifs opérationnels	Réponse attendue	Indicateurs de réponse	métrique	CODE	Intitulé	Priorité	
		Menaces anthropiques : prélèvement de fossiles / dégradation	OOP1.1	Assurer une protection des objets géologiques et des géosites du complexe	Absence de prélèvements illégaux	amélioration et multiplication des systèmes de protection	Nombre d'objets protégés ex situ	O1.IP.1.1.1	Création d'une collection : protection ex situ de certains objets géologiques en partenariat avec l'UB	2	
			OOP1.2	Remplacer les fossiles (objets géologiques majeurs) sur les supports pédagogiques	Absence de prélèvements illégaux et de dégradation matériel		Nbre de système amélioré / surface / Nombre de nouveaux systèmes	O1.EI.1.1.1	Etude sur les systèmes de protections actuelles et les besoins de protections futures	1	
		Absence de lisibilité des affleurements en RN : dynamique de végétation naturelle		OOP1.3	Limiter la dynamique de végétation sur les sites aménagés pour l'accueil du public au sein de la RN	visibilité et lisibilité des objets géologiques	évolution des ligneux en pieds de parois et au sein des parois	m² de parois dégagés/m² de parois à dégager (y compris végétation au sol)	O1.IP.1.3.1	Mise en œuvre des préconisations de l'étude concernant les systèmes actuels et les nouveaux dispositifs de protection à mettre en place	1
			Facteurs naturels : érosion et augmentation de la dangerosité du site	OOP1.4	Sécuriser efficacement la carrière de Bois du Parc en lien avec l'accueil du public	Bonne condition d'accueil du public en toute sécurité la sécurisation et l'entretien des dispositifs de sécurité au sein d'un géosite sont des prérequis fondamentaux à sa mise en valeur	réalisation des purges de sécurité vérification et remplacement des aménagements de sécurisation	Nombre de purges/vérification tous les 5 ans	O1.IP.1.4.1	Création de moulages et remplacements des objets géologiques dans les supports de valorisation	1
		facteurs culturels : désintérêt pour les géosciences		OOP1.5	Faire connaître le patrimoine géologique exceptionnel de la réserve naturelle vers l'extérieur	Un pourcentage plus important de la population locale à connaissance de ce complexe récifal	évolution du nombre de personnes connaissant l'intérêt du site		O1.IP.1.4.2	Elimination sélective de la végétation au sein de la carrière des Quatre Pieux et de Bois du Parc	2
			reconnaissance au sein des géologues et des gestionnaires de sites naturels			évolution de la participation et des contributions dans les instances nationales du patrimoine géologique	Nombre de personnes	O1.CC.1.5.1	Réalisation de purges de sécurisation des parois au sein de la carrière du Bois du Parc	1	
					manque de communication sur l'intérêt du complexe récifal				O1.MS.1.5.1	Réfection du système de clôture autour de la carrière de Bois du parc en haut de falaise	2
									O1.CC.1.5.1	Mettre en œuvre des actions de communication dans les médias départementaux, régionaux et nationaux	2
							O1.MS.1.5.1	Participation aux instances nationales et des tête de réseaux concernant la gestion du patrimoine géologique	1		

Enjeu	Etat de l'enjeu	Vision Long terme										
Les habitats de pelouses calcaires et de milieux rupestres de la réserve naturelle et les espèces à enjeu associées <u>(Flore vasculaire : Stipa gallica, Convolvulus cantabrica Bryoflore : Gymnostomum viridulum, Ptychostomum compactum, Southbya nigrella Oiseaux : lullula arborea, Falco peregrinus Reptiles : Vipera aspis Lépidoptères : Arethusa arethusana, Hipparchia genava, Phengaris arion, Erebia aethiops, Rhagades pruni, Satyrus spini, Zygaena loti Orthoptères : Oedipoda germanica, Decticus verrucivorus Syrphes : Eumerus clavatus, Eumerus unicipes Arachnides : Eresus Kollari, Hogna radiata, Philaeus chrysops Malacofaune : Obscurella conica Chiroptères : Rhinolophus ferrumequinum, Eptesicus serotinus, Myotis myotis, Pipistrellus pipistrellus)</u>	Les pelouses calcaires sont en bon état de conservation Manque de données pour les milieux rupestres	Objectif à long terme	Attendu/Etat souhaité		Indicateur		Métrique	Code action	ACTION	Priorité		
			Les milieux ouverts thermophiles sont en bon état de conservation et fonctionnels	Evolution de la surface	surface (ha)		O2.CS.0.1	Evaluation de l'état de conservation des pelouses clacaires selon la méthode mise en œuvre en 2019	1			
				Evolution du morcellement	Morcellement moyen							
				Evolution de la présence d'espèces d'ourlet	% esp. d'ourlet de la liste							
				Evolution de la présence d'espèces rudérales	% esp. rudérales de la liste							
				Evolution de la présence d'EEE	Recouvrement des EEE							
					Nb d'EEE							
				Evolution des cortèges d'Orthoptères	abondance des espèce spécialistes des pelouses/abondance totale = indicateur des spécialistes abondance des espèces d'ourlet et fourrés/abondance totale=indicateur d'ourlification		O2.CS.0.2	Suivi des cortèges d'Orthoptères comme indicateur de la structure des milieux ouverts (méthode Chron'orthoptère)	2			
				Evolution des cortèges des papillons de jour inféodés aux pelouses calcaires et aux ourlets	Indicateurs de tendance/ corrélation avec des facteurs limitant		O2.CS.0.3	Suivi des cortèges de papillons des pelouses et des milieux associés par la mise en place d'un STERF "gestionnaire"	1			
				Evolution de la fonge au sein des pelouses	nbr d'espèces caractéristiques		O2.CS.0.4	Application du protocole CHGED Fungi	2			
				Evolution des populations des espèces à responsabilité	Aire de présence, nombre de stations, effectifs	O2.CS.0.5	Suivi de la dynamique populationnelle du Liseron des monts Cantabriques	1				
						O2.CS.0.6	Suivi de la dynamique populationnelle du Stipe de France	1				
						O2.CS.0.7	Suivi ciblé des espèces patrimoniales de papillons inféodées aux milieux ouverts (Phengaris arion, Arthusa arethusa, Hipparchia genava)	1				
		Les milieux rupestres sont en bon état de conservation et fonctionnels	Le couple de Faucon pèlerin se reproduit au sein de la RN	Présence/absence d'un couple nicheur annuel ; nombre de jeunes à l'envol		O2.CS.0.8	Suivi de la nidification du Faucon pèlerin	1				
			Bon état de conservation des falaises	indicateurs et métriques à définir en cours de PG		O2.CS.0.9	Evaluation de l'état de conservation des milieux de falaises (soumis à la pratique de l'escalade et hors pratique de l'escalade)	2				
		STRATEGIE D'ACTION										
		Facteurs d'influence	Code	Objectifs opérationnels	Réponse Attendue	Indicateur de réponse		métrique		CODE	Intitulé	Priorité
		risques naturels : dynamique de végétation, ancienne plantation et semis de résineux	OOP2.1	Entretien et restaurer ponctuellement les milieux ouverts	entretien de 1,8 hectares de pelouses calcaires et de lisières avec des modalités de gestion conservatoire diversifiées	Evolution du niveau d'entretien des pelouses (pâturage ou fauche)	ha entretenus		O2.EI.2.1.1	Rédaction d'un plan de pâturage	1	
									O2.IP.2.1.1	Entretien des pelouses mésophiles et mésoxérophiles par pâturage ou entretien mécanique	1	
						Evolution de la pression pastorale le cas échéant	indicateur impact sur la strate ligneuse indicateur de consommation de la strate herbacée		O2.CS.2.1.1	Suivi de l'impact du pâturage par la méthode du CENB le cas échéant (Dandoueau, 2016)	1	
Evolution du respect des principes d'écopastoralisme	nbre de réception de chantier, nbre de réserves face au cahier des charges					O2.CS.2.1.2	Suivi de l'entreprise d'éco-pâturage et réception des chantiers	1				
Dynamique d'ourlification	% de recouvrement des espèces d'ourlets sur l'ensemble des placettes suivis; comparaisons placettes de suivis, placettes témoins					O2.CS.2.1.3	Suivi des travaux d'entretien des pelouses (poursuite du suivi du troisième plan de gestion (CS6))	1				
Dynamique prairiale	% de recouvrement des espèces prairiales sur l'ensemble des placettes de suivis; comparaisons placettes de suivis, placettes témoins											
Dynamique ligneuse	comparaison Nbre de tiges année n/année n+9 : comparaison placettes de suivis, placettes témoins											
restauration de 1200 m² de pelouses sommitales	m² restaurés					O2.IP.2.1.2	Restauration de la pelouse sommitale autour de la carrière de Bois du parc par coupe des Pins	1				
entretien des pelouses xérophiles	Niveau de restauration des pelouses					O2.IP.2.1.3	Intervention mécanique (bûcheronnage ou débroussaillage avec export) concernant les pelouses xérophiles	3				
entretien différencié des lisières	Niveau d'entretien différencié					O2.IP.2.1.4	Gestion différenciée des lisières forestières pour limiter l'apport de matière organique sur les pelouses et optimiser les écotones que constituent les ourlets	2				
	ml entretenu					O2.IP.2.2.1	Mise en place de dispositif de protection et de quiétude pour le Faucon pèlerin	1				
Menaces anthropiques : dérangement/arrachage/piétinement	OOP2.2	Maintenir les dispositifs de quiétude en milieux rupestres	maintien du couple nicheur de Faucon pèlerin	Assurer la quiétude et le non dérangement nécessaire à la nidification		fait/pas fait	O2.IP.2.2.1					
	OOP2.3	Connaître la pression liée à l'escalade	aintien d'une fréquentation compatible avec les enjeux des milieux rupestres	Evolution des effectifs de grimpeurs		Nombre de grimpeurs/tendance	O2.IP.2.3.1	Implantation d'un éco-compteur au niveau de l'accès aux falaises	1			
Manque de connaissance	OOP2.4	Connaître les enjeux floristiques et bryologiques des falaises	amélioration de la connaissance des enjeux floristiques et bryologiques sur falaise	Découverte et localisation de nouveaux enjeux		Nbre d'espèces Nouveaux enjeux	O2.CS.2.4.1	Inventaire de la flore vasculaire et des bryophytes sur paroi (falaises naturelles et carrières pro parte)	1			

Enjeu	Etat de l'enjeu	Vision Long terme									
		Objectif à long terme			Attendu/Etat souhaité	Indicateur	Métrique	Code action	ACTION	Priorité	
Les milieux forestiers et les espèces à enjeux associées (<u>Avifaune</u> : <i>Pyrrhula pyrrhula</i> <i>Rhopalocères</i> : <i>Minois dryas</i> <i>Chiroptères</i> : <i>Barbastella barbastellus</i> , <i>Myotis myotis</i> , <i>Myotis nattereri</i> <i>Orthoptères</i> : <i>Isophya pyrenaica</i> <i>Coléoptères</i> : <i>Rhopitropis oxyacanthae</i> , <i>Acalles camelus</i> , <i>Schizotus pectinicornis</i> <i>Syrphe</i> : <i>Callicera macquarti</i> , <i>Ferdinandea ruficornis</i> , <i>Rhingia rostrata</i> <i>malacofaune</i> : <i>Obscurella conica</i> , <i>Testacella haliotidea</i>)	forêt ancienne mais peu mûre		Forêt mûre en libre évolution	évolution de la composition du peuplement (Bois vivant)	essence en m3/ha et par catégorie	O3.CS.0.1	Mise en œuvre du cycle 3 du Protocole de Suivi dendrométrique des réserves forestières	1			
				évolution de la structure du peuplement des arbres vivants	densité de tiges, surface terrière, volume par catégorie : Perchis, Petit Bois, Bois moyen, Gros bois, Très gros Bois						
				évolution du bois mort sur pied	Volume sur pied <30 cm de diam, Volume sur pied>30 cm de diam						
				évolution du bois mort au sol	Volume au sol <30 cm de diam, Volume au sol>30 cm de diam						
				évolution de la structure du bois mort	Volume à l'ha (m3/ha) par classe de diamètre						
				évolution du ratio bois mort/volume totale	volume de bois mort (m3/ha)/volume bois total(m3/ha)						
				évolution de la répartition des volumes de bois mort par espèces	volume en m3/ha par essence						
				évolution de régénération	densité de tiges à l'ha par essence						
				évolution des dendromicrohabitats	diversification de la nature des dendromicrohabitats et comparaison densité à l'ha selon la nature						
				évolution des différents indicateurs ci-dessus	notes et rendu radar pour chaque compartiment évalué	O3.CS.0.2	évaluation de l'état de conservation des habitats forestiers à l'aide des données PSDRF (protocole standardisé RNE)	1			
				Intégrité écologique des habitats forestiers et évolution	comparaison des données anciennes et nouvelles % d'intégrité écologique	O3.CS.0.3	évaluation de l'intégrité écologique des habitats forestiers par la méthode Syrph The Net	1			
				Indicateurs saproxyliques "SAPROX"	fonctionnalité élevé, Nombre d'espèces avec indices de patrimonialité élevé	O3.CS.0.4	réactualisation des inventaires des coléoptères saproxyliques et carabidaeae	1			
				évolution des paysages sonores	Nombre d'espèces décelées aux enregistrements/Indice d'activité	O3.CS.0.5	mise en place d'un suivi long terme de la biophonie des forêts de la réserve naturelle	2			
		STRATÉGIE D'ACTION					OPÉRATIONS ET ACTIONS				
		Facteurs d'influence		Code	Objectifs opérationnels	Réponse Attendue	Indicateur de réponse	métrique	CODE	Intitulé	Priorité
		Lacune de dispositifs de surveillance dans le cadre de la libre évolution et du changement climatique		OOP3.1	Caractériser les capacités d'accueil avifaunistiques des milieux forestiers de la réserve naturelle	maintien des capacités d'accueil des populations d'oiseaux	évolution de la capacité d'accueil des oiseaux forestiers	ratio espèces forestières/espèces totales, indice d'abondance des picidés	O3.CS.3.1.1	Suivi des cortèges d'oiseaux forestiers par plan quadrill	1
						renseignements des capacités d'accueil d'espèces avifaunistiques en déclin	évolution des population de pouillots en déclin au niveau régional	Nombre d'individus nicheurs		Caractérisation des populations de Pouillots (Pouillot siffleur, Pouillot de Bonelli, Pouillot fitis)	3
				OOP3.2	Caractériser plus finement les sols forestiers de la RN	accroissement de la connaissance sur la nature des sols de la réserve naturelle	mieux caractériser les sols forestiers de la RN spatialement	réalisé/non réalisé	O3.CS.3.2.1	Caractérisation pédologique des sols forestiers	2
						renseigner les capacités d'accueil de la faune du sol	diversité spécifique et Biomasse	indice de diversité spécifique		Mise en œuvre d'une étude de la faune du sol	2
				OOP3.3	Mettre à jour les connaissances des cortèges fongiques forestiers	actualisation des données	évolution de la connaissance sur ce groupe indicateur	nombre d'espèces par rapport aux données anciennes	O3.CS.3.3.1	réactualisation des données Fonge en forêt	2
						qualification d'enjeux potentiels	définition d'espèces à enjeux	nombre d'espèces à enjeux et localisation			
				OOP3.4	Améliorer la définition des enjeux des habitats forestiers plus patrimoniaux	qualification d'enjeux potentiels concernant les rhopalocères des forêts claires (Chênaies pubescentes)	détection de Minois dryas et Lycaena alciphron	présence/absence, caractérisation des station et données d'autochtonies	O3.CS.3.4.1	Inventaires des populations de rhopalocères forestiers, notamment au sein des chênaies pubescentes en limite de milieux ouverts	3
						qualification d'enjeux potentiels concernant les bryophytes	définition d'enjeux bryologiques potentiels dans les forêts de ravins	Nombre d'espèces à enjeux		Complément d'inventaire bryologique dans les forêts de ravins et exposées au nord	
		Menaces anthropiques : incompréhension du caractère sauvage, fréquentation humaine dans les milieux forestiers non ouvert au public et potentiellement dangereux		OOP3.5	Assumer une forêt en libre évolution et "sauvage"	usagers des choix de gestion opérés sur la RN	évolution des messages concernant les forêts en libre évolution	Nombre de panneaux d'information sur le bois mort et la libre évolution	O3.CI.3.5.1	Information sur la libre évolution de la forêt (choix et sécurité)	1
						renforcement de la tranquillité de la faune forestière, tout en limitant les risques d'accidents	respect des consignes et de la signalétique par les utilisateurs	Nombre de rappel à la signalétique et des infractions dans les milieux forestiers		déploiement d'une signalétique pour limiter la divagation des chiens et des êtres humains au sein de la réserve naturelle	1
						sécurisation des abords des lieux fréquentés	Besoin=intervention	Nombre d'intervention		gestion des arbres à risque à proximité du sentier, à proximité de la route, en limite de sites et proches	1

Thématique	État actuel de la connaissance	VISION A LONG TERME											
Connaissance	Connaissance insuffisante de certains groupes et certains taxons, pour bien appréhender l'ensemble des enjeux au sein de la réserve naturelle	Code	Facteurs clés de réussite				Niveau d'exigence (État visé sur le LT)	Indicateurs d'état	Métriques	Code action	Dispositifs de mesure/suivi	Priorités	
							La connaissance est bonne sur l'ensemble des groupes faunistiques et floristiques potentiellement présents dans la RN	évolution du nombre de taxons par groupes taxonomiques	Nombre de nouveaux taxons par rapport aux connaissances antérieures	F1.CS.0.1	Création et renseignement d'un tableau de suivi de l'état de la connaissance	1	
							obtention d'une série temporelle des données météorologiques locales	avoir une série temporelle continue de la pluviométrie et des températures	Nombre de relevés de la station Nombre de mois manquants	F1.CS.0.2	Relève des données météo	1	
							liens avec le monde de la recherche afin d'améliorer les connaissances et pouvoir répondre à des questions précises de gestion	évolution du nombre de projets avec des laboratoires de recherche	Nombre de relations avec des laboratoires de recherche Nombre d'études en cours ou réalisées	F1.MS.0.3	Création de partenariats avec des laboratoires de recherche en géologie, écologie ou biologie pour répondre à certaines questions scientifiques	3	
			Influences sur la connaissance	STRATÉGIE D'ACTION									
			Facteurs d'influence	Code	Facteurs clés du plan	Résultats attendus	Indicateurs de réponse	Métriques	Code action	Opérations	Priorités		
			Manque de connaissance sur des groupes taxonomiques confidentiels (peu étudiés ou peu connus)	FCP 1.1	Améliorer les connaissances faune,flore,habitat pour affiner les enjeux et la gestion conservatoire à appliquer sur le patrimoine naturelle de la réserve naturelle	Cartographie d'habitats et fiche habitats mis à jour	actualisation de la cartographie d'habitat	nouvelle cartographie (Fait/pas fait) Nombre de fiches habitats réactualisées	F1.CS.1.1.1	Réactualisation de la cartographie des habitats naturels et des fiches habitats	1		
			Bonne connaissance des groupes taxonomiques non étudiés ou peu étudiés au sein de réserve			évolution du nombre de taxons concernant les groupes confidentiels	identification de nouveaux enjeux	Nombre de nouveaux taxons/taxons connus Nombre nouveaux enjeux	F1.CS.1.1.2	Inventaire des coléoptère des milieux ouverts	2		
								Nombre de nouvelles familles étudiées Nombre de nouveaux taxons	F1.CS.1.1.3	Détermination et valorisation des insectes hors syrphes piégés lors de l'étude Syrph the Net (2019-2020)	2		
								Nombre de nouveaux taxons Nombre nouveaux enjeux	F1.CS.1.1.4	Inventaire des lichens de la réserve naturelle (forêts, pelouses, milieux rupestres)	3		
								Nombre de nouvelles données/données connues nombre de nouveaux enjeux	F1.CS.1.1.5	Réactualisation des données de Chiroptères	1		
			Changement climatique	FCP 1.2	Appréhender les conséquences locales du changement climatique (à l'échelle du plan de gestion)	Prise en compte des éléments de connaissances du changement climatique et prise en compte dans la gestion	réalisation de document permettant de cibler les conséquences du changement climatique au sein de la RN	document : fait / pas fait Nombre de préconisations / mesures du plan d'adaptation mises en œuvre à la fin du plan de gestion	F1.El.1.2.1	Rédaction d'un diagnostic de vulnérabilité et d'un plan d'adaptation (cf. life Natur'adapt)	1		
			Avoir des données locales météorologiques pour effectuer des séries climatiques			maintien en bon état des appareils de mesures besoin = intervention	F1. IP.1.2.1	Maintenance de la station météo	1				
			Continuité d'investigation en cours	FCP 1.3	Initier la poursuite des investigations au côté des laboratoires de recherches et du MNHN concernant les <i>Truncatellinidae</i>	Faire la lumière sur ce genre au sein de la réserve et dans son environnement proche	réalisation de l'étude évolution du nombre d'espèces décrites concernant ce genre	Fait/pas fait Nombre de nouvelles espèces décrites	F1.El.1.3.1	Étude en collaboration avec le MNHN sur les <i>Truncatellinidae</i>	3		

Thématique	Etat actuel de la sensibilisation	VISION A LONG TERME													
Sensibilisation, Éducation à l'environnement	Cette thématique a fortement été développée au cours du précédent plan de gestion, cependant plusieurs freins ou manques ont été identifiés : la sensibilisation n'atteint pas certains publics (jeunes adultes, touristes qui suivent les voies douces) -supports pédagogiques parfois vieillissants ne traitant pas toutes les thématiques identifiées au sein de la RN - manque de supports numériques -méconnaissance de l'offre pédagogique au sein de la RN (notamment de certains établissements scolaires locaux)	FCR2	Faire connaître le patrimoine naturel (biologique et géologique) et ses enjeux auprès des différents publics	Code	Facteurs clés de réussite		Niveau d'exigence (État visé sur le LT)	Indicateurs d'état	Métriques	Code action	Dispositifs de mesure/suivi	Priorités			
							Avoir des outils de découverte pertinents, actualisés et adaptés	Sensibilisation d'un large public, évaluation des outils de communication et des outils pédagogiques	Fonctionnalité, qualité, intérêt	F2.CS.0.1	Suivi des outils pédagogiques	2			
							Toucher un maximum de public	Toutes les classes d'âge sont représentés	Nombre de classe d'âge Type des établissements qui font une demande d'animation	F2.CS.0.2	Suivi du public	1			
							Fréquentation adaptée aux enjeux de préservation	Évolution de la fréquentation	Nombre de visiteurs en accès libre Nombre de visiteurs accompagnés	F2.CS.0.3	Évaluation de la fréquentation	1			
				Influences sur la sensibilisation		STRATÉGIE D'ACTION									
				Facteurs d'influence	Code	Facteurs clés du plan	Résultats attendus	Indicateurs de réponse	Métriques	Code action	Opérations	Priorités			
				Le temps : matériel s'abîme, plusieurs thématiques ne sont plus en accord avec les connaissances actuelles sur la RN, dégradation des aménagements de sécurisation	FCP 2.1	Restaurer et actualiser les modalités de découverte de la RN	Qualité d'accueil et de contenu pour la découverte du patrimoine naturel de la RN	actualisation du sentier sur la forme comme sur le contenu	fait/pas fait	F2.El.2.1.1	Étude de réaménagement du sentier de découverte	1			
								besoin = réalisation	F2.Cl.2.1.1	Mise œuvre de l'étude de réaménagement du sentier	1				
								maintien des supports de sécurité et de présentation du patrimoine en bon état	besoin = réalisation	F2.Cl.2.1.2	Maintenance des aménagements de découverte	1			
							Avoir des outils de découverte en cohérence avec l'amélioration des connaissances	Mise à jour des outils de sensibilisation en fonction de la progression de la connaissance	fait/pas fait	F2.CC..2.1..1	Mise à jour du dépliant et du livret géotopes du récif corallien	2			
				Facteur sociétale : certains publics notamment jeunes sont moins atteignable avec des outils classiques	FCP2.2	Poursuivre le développement des outils de découverte complémentaires à ceux présents	Création de nouveaux supports numériques plus adaptés aux jeunes générations	Évolution du nombre d'outils numériques	Nombre de nouveaux supports numériques Nombre de vues	F2.CC.2.2.1	Développement de support et d'outils numériques (films, utilisation nouvelles technologies...)	1			
				Le statut et le patrimoine naturel de la RN : support d'EEDD en tant que telle	FCP 2.3	Poursuivre le développement de l'offre pédagogique en direction des scolaires	Le rectorat et l'ensemble des établissements scolaires du sud icaunais (primaires, collèges, lycées) connaissent les propositions pédagogiques de la réserve naturelle	évolution du nombre d'établissements touchés	Nombre d'établissements à qui la fiche est envoyée	F2.CC.2.3.1	création d'une fiche synthétique des propositions pédagogiques sur la réserve naturelle	2			
								évolution du nombre d'établissement qui viennent sur la réserve naturelle	Nombre d'établissements qui ont participé à une offre pédagogique	Nombre de contacts Nombre de réunions	F2.MS.2.3.1	Renforcement des partenariats avec les instances éducatives (rectorat, inspection académique...)	1		
				Facteurs culturels : des enfants sensibilisés et éduqués protégeront mieux demain	FCP2.3	Poursuivre le développement de l'offre pédagogique en direction des scolaires	Possibilité d'un accueil pédagogique de qualité non guidée	actualisation des livrets pédagogiques existants (collèges et lycées) distribution directe ou numérique	Fait/ pas Nombre de livrets distribués ou téléchargés	F2.CC.2.3.2	Mise à jour des livrets pédagogiques (Collèges et Lycées)	2			
				évolution du nombre d'élèves qui viennent sur la RN				Nombre de Projets pédagogiques	F2.PA.2.3.1	Organisation des projets pédagogiques et animations scolaires sur site	1				
				évolution du nombre d'établissement				Nombre d'établissements accueillis Nombre d'élèves							
				Moyens financiers : levier pour l'EEDD						Augmentation du nombre de scolaires accueillis	évolution du nombre de projets pédagogiques				
Méconnaissance de la réserve naturelle par le corps enseignants															
Accessibilité à tout public	FCP2.4	Pérenniser les animations nature "grand public"	Sensibiliser le plus grand nombre à des thématiques diverses du patrimoine naturel de la RN	proposition d'outils de sensibilisation vivants, touchant le plus grand nombre	Nombre d'animations grand public Nombre de thématiques abordées	F2.PA.2.4.1	Animation nature grand public	1							

Thématique	État actuel de l'ancrage territorial	VISION A LONG TERME											
Ancrage territorial	la réserve est connue et reconnue localement mais des marges de progression ont clairement été identifiées dans le diagnostic et le bilan de l'ancien plan de gestion: -manque de visibilité de la réserve (tant sur son statut que son patrimoine naturel) -absence d'infrastructure d'accueil et d'informations à proximité -absence d'offre croisée sur le territoire incluant la RN parmi d'autres patrimoine culturels à découvrir - représentation biaisée de la RN	Code	Facteurs clés de réussite			Niveau d'exigence (état visé)	Indicateurs d'état	Métriques	Code action	Dispositifs de mesure/suivi	Priorités		
		FCR3	Améliorer l'intégration de la réserve naturelle dans son territoire			La réserve naturelle est perçue comme un atout par les habitants du territoire	indicateurs à définir par une étude	Nombre d'habitants qui perçoivent la RN comme un atout / nombre de personnes interrogées indicateurs à définir par l'étude	F3.EI.0.1	Enquête socio-économique sur l'ancrage territoriale	1		
				Influence sur l'ancrage territorial		STRATÉGIE D'ACTION							
				Facteurs d'influence	Code	Facteurs clés du plan	Résultats attendus	Indicateurs de réponse	Métriques	Code action	Opérations	Priorités	
				"Tourisme vert" à proximité de la RN : Véloroute et tourisme fluviale avec le canal du nivernais	FCP3.1	Assurer un accueil de qualité et de proximité sur la RN	Visibilité de la réserve naturelle	Evolution du nombre de panneaux signalétiques	Nombre de panneaux signalant la RN dans son environnement proche	F3.CI.3.1.1	Renforcement de la signalétique de la réserve naturelle	1	
				Absence de lieu d'accueil et d'information			Obtenir un lieu d'accueil de proximité s'inscrivant dans un projet de territoire servant à la fois de lieu d'information touristique, de lieu de sensibilisation du patrimoine naturel de la RN et de lieu d'accueil pour les besoins associatifs locaux	Création de l'espace en collaboration avec la commune	Fait/pas fait	F3.MS.3.1.1	suivi du projet et des aménagements de la maison éclusière	1	
				dynamique locale (élus et associatifs) pour mener des projets ensemble avec la réserve naturelle			Prise en compte des besoins du CEN pour la réserve naturelle	Fait/pas fait	F3.EI.3.1.1	Réflexion sur la conception et la réalisation de l'espace muséographique de la maison éclusière	3		
				Place de la réserve au sein de son territoire (atout touristique, poumon vert, mise en avant du patrimoine naturel)			Fonctionnement fluide entre la commune, les CEN et les autres acteurs associatifs	Nombre de réunions relation qualitative entre les acteurs	F3.PA.3.1.1	Fonctionnement et accueil maison éclusière	3		
				Pouvoir accueillir les cyclistes pour visiter la RN			Création d'un espace parking à vélo au sein du parking de la RN	Fait/pas fait entretien = besoin	F3.CI.3.1.2	Aménagement du parking voiture avec places et mobiliers réservés aux vélos	1		
				Manque de connaissance des habitants locaux de la RN et de son patrimoine naturel	FCP3.2	Diversifier et multiplier les modalités d'échanges avec les acteurs du territoire et la population	Meilleure connaissance de la gestion et du patrimoine naturel de la RN	Evolution du nombre d'édition et de la diffusion de l'Échos des coraux	Nombre de numéros d'Échos des coraux Nombre de lettres d'information distribuées	F3.CC.3.2.1	Rédaction et diffusion de l'Écho des coraux, lettre d'information de la réserve naturelle	2	
				Plan de gestion : illisibilité, langage technique, repoussant pour le grand public			Création d'un outil novateur de vulgarisation du plan de gestion	Fait/pas fait Nombre de vues	F3.CC.3.2.2	Création d'un outil moderne de vulgarisation du plan de gestion	1		
				Implication citoyenne			Création d'événements participatifs et/ou culturels à destination de la population locale afin d'appréhender le patrimoine naturel de la RN autrement	Evolution des événements et des propositions pour la population locale	Nombre d'événements Nombre de participants	F3.PA.3.2.1	Organisation de temps forts sur la RN impliquant les acteurs du territoire (Chantier Nature, Sciences participatives, événements festifs, anniversaire des 50 ans....)	3	
				Représentation culturelle et social de la RN au sein de son territoire									
Nouveaux vecteurs pour sensibiliser les différents publics au patrimoine naturel de la RN (support culture, festif, mise en avant dans la proposition touristique du territoire)	Identification comme une étape du "tourisme vert" du sud du département	Evolution des documents touristiques (papiers et numériques) où la réserve naturelle est mentionnée	Nombre de documents hors documents CEN	F3.MS.3.2.1			Renforcement des partenariats avec les professionnels du tourisme	2					

Thématique	État actuel de la thématique	VISION A LONG TERME												
Fonctionnement et gouvernance de la réserve naturelle	Gouvernance et fonctionnement permettant une bonne gestion de la réserve naturelle	Code	Facteurs clés de réussite			Niveau d'exigence (État visé)	Indicateurs d'état	Métriques	Code action	Dispositifs de mesure/suivi	Priorités			
		FCR4	Assurer un fonctionnement et une gouvernance optimal de la réserve naturelle				La réserve naturelle maintient une gouvernance et un fonctionnement optimal pour assurer une gestion efficace	Maintien des structures de gouvernance et des étapes réglementaires et de validation propre à une RN	Nombre de CCG	F4.El.0.1	rédaction des rapports d'activités annuels et des bilans financiers, participation aux réunions du comité consultatif de gestion	1		
									Nombre de RA et BF validés					
									Nombre de passage et de validation en CSRPN/nombre requis réglementairement					
										Validation du plan de gestion par AP				
				Influences	STRATÉGIE D'ACTION									
				Facteurs d'influence	Code	Facteurs clés du plan	Résultats attendus	Indicateurs de réponse	Métriques	Code action	Opérations	Priorités		
				Moyens alloués à la gestion de la RN	FCP4.1	Avoir des outils adaptés pour une gestion efficace	obtenir un tableau de bord performant qui facilitera le reporting	évolution de l'efficacité des outils de reporting et de bases de données	(détermination des seuils)	F4.El.4.1.1	Finalisation des tableaux de bord	1		
				Respect d'un temps proportionné dédié à l'évaluation, au reporting et à l'administratif au bénéfice de l'opérationnel			simplifier les démarches et le temps d'évaluation		remplissage des indicateurs annuellement : fait/pas fais	F4.El.4.1.2	Alimentation des tableaux de bord	1		
				Compatibilité des outils de saisies de données aux différentes échelles			obtenir une base de données opérationnelle répondant aux besoins de la RN et compatibles avec les autres bases de données régionales comme nationales		Nombre de données transférées vers le SINP	F4.El.4.1.3	Gestion, saisie et interopérabilité de la base de donnée de la réserve naturelle	1		
				Moyens humains et réactivité : équipe salarié CEN	FCP4.2	Assurer une gestion administrative et financière efficace	garantir un temps dédié au Conservateur pour répondre aux diverses sollicitations	évolution du nombre de jour nécessaire à une gestion courante de la réserve naturelle	Nombre de jours du conservateur pour la gestion courante	F4.MS.4.2.1	Gestion courante du fonctionnement de la réserve naturelle avec veille de ne pas dépasser 30% du temps aux tâches administratives pour les équipes opérationnelles	1		
							respects des moyens financiers annuellement et des délais de transmission des informations pour les CCG	mise en place d'un coordinateur des RN au sein du CEN pour fluidifier le transfert d'information	Nombre de jours coordinateur RA pour ces missions	F4.MS.4.2.2	Gestion des charges administratives et fonctionnelles de la réserve naturelle	1		
				Moyens en temps	FCP4.3	Évaluer le plan de gestion	créer des outils facilitant l'évaluation	réduction de rapports bilans de suivis	Nombre de rapport bilan nécessaire à l'évaluation	F4.El.4.3.1	Réalisation de rapports de synthèse, bilans des différents suivis et indicateurs servant à la rédaction de l'évaluation du plan de gestion	1		
				Répartition des temps en interne			les évaluations doivent être réalisées	réduction des évaluations Validation	Fais/ pas fais	F4.El.4.3.2	Évaluation à mi-parcours et évaluation finale du plan de gestion	1		
				Infractions	FCP4.4	Assurer le respect de la réglementation de la réserve naturelle (chapitre II du décret de classement n°79-736)	pouvoir s'appuyer sur les services de police compétent	nombre d'intervention jours dans plan de contrôle	Fais/ pas fais	F4.MS.4.4.1	Participation aux réunions Misen et plans de contrôle de l'OFB	1		
Détérioration du patrimoine naturel	absence d'infractions	Nombre d'infraction Nature des infractions	Nombre d'infraction Nombre de rappelle à la loi	F4.SP.4.4.1			Surveillance de la réserve naturelle, sensibilisations des usagers à la réglementation et constations des infractions	1						

Annexe 2 : programmation de l'année 2026

Axe 1 du Plan Stratégique Décennal

RNN du bois du Parc

1° Historique & contexte

La Réserve naturelle nationale du Bois du Parc est la seule réserve nationale du département de l'Yonne. Elle constitue la première réserve naturelle nationale à avoir été classée dans la région Bourgogne-Franche-Comté (30 août 1979). Elle s'étend sur 45 ha de forêt, de milieux rupestres et de pelouses calcaires reposant sur une barrière récifale fossilisée de l'Oxfordien. Elle est gérée depuis 1992 par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne. Les prérogatives du gestionnaire sont cadrées par un plan de gestion qui a été finalisé en 2023. Il prévoit une nouvelle arborescence et un plan d'actions pour les dix prochaines années.

LOCALISATION	Région Bourgogne-Franche-Comté Département de l'Yonne
STRUCTURES PARTENAIRES	RNN du bois du Parc

2° Descriptifs des interventions

Coordination et concertation

01.MS.1.5.1 Participation aux instances nationales et des têtes de réseaux concernant la gestion du patrimoine géologique

La reconnaissance de ce magnifique patrimoine géologique se fait également au sein des têtes de réseaux des gestionnaires de milieux naturels, autant au sein de Réserve Naturelle de France que de la fédération des CEN. La participation aux différentes commissions du patrimoine géologique et du réseau RNF permet :

- de faire reconnaître les enjeux géologiques de la réserve naturelle et d'effectuer des retours d'expériences sur les actions effectuées concernant le patrimoine géologique de la réserve naturelle du Bois du Parc,
- de faire avancer des politiques nationales en faveur de la préservation de la géodiversité.

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 487
RÉFÉRENCE PSD	1.3 Coordination et concertation
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde Bylicki

Coordination et concertation

F4.EI.0.1 rédaction des rapports d'activités annuels et des bilans financiers, participation aux réunions du comité consultatif de gestion

Cette action à long terme est le cadre opérationnel de la gouvernance et du rapportage des actions du gestionnaire. C'est une action annualisée, nécessaire et prioritaire. Elle est divisée en 3 étapes :

- la rédaction du bilan d'activités et des bilans financiers de l'année écoulée qui permet de faire état de l'action menée par le gestionnaire.
- la préparation en collaboration avec les services de l'état du comité consultatif de gestion (date, lieu, sollicitations en amont, préparation du diaporama)
- réalisation du comité consultatif de gestion chaque année, instance de gouvernance de la réserve naturelle

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 488
RÉFÉRENCE PSD	1.3 Coordination et concertation
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde Bylicki

Coordination et concertation

F4.EI.4.1.3 gestion, saisie et interopérabilité de la base de donnée de la réserve naturelle / F4.EI.4.1.2 alimentation du tableau de bord

F4.EI.4.1.2 : En fonction des données obtenues et des actions réalisées au cours de l'année, le tableau des indicateurs de bonne réalisation du Plan de gestion, des indicateurs d'état et des indicateurs de réponse seront alimentés chaque année. Cela servira aux différentes évaluations du plan de gestion. F4.EI.4.1.3 : Tout au long de l'année, des données opportunistes peuvent être récoltées par divers partenaires ou public passant sur la Réserve. Cette action consiste à saisir les données produites sur la Réserve pouvant nous être remontées et ainsi d'avoir l'intégralité des données produites sur la Réserve au même endroit et retrouvables facilement.

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 489
RÉFÉRENCE PSD	1.3 Coordination et concertation
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde Bylicki

Coordination et concertation

F4.MS.4.2.1 gestion courante du fonctionnement de la réserve naturelle /

F4.MS.4.2.2 gestion des charges administratives et fonctionnelles de la réserve naturelle

F4.MS.4.2.1 : Cette action englobe plusieurs tâches nécessaires et incontournables au fonctionnement d'une réserve naturelle:

- la réponse aux sollicitations concernant la réserve naturelle (accès, réglementation, demande d'information...),
- les communications informelles auprès de différents réseaux et partenaires non prévues dans la programmation annuelle,
- le temps dédié pour partie au fonctionnement des locaux et véhicules,
- le pointage des factures et le lien avec le service administratif.

Il s'agira donc de mener à bien toutes ces tâches en 2026 et d'organiser au mieux la vie de la Réserve. F4.MS.4.2.2 : Le gestionnaire de la réserve naturelle prévoit de changer de base de données afin d'avoir une base de données plus fonctionnelle, compatible avec les bases de données régionales et nationales (SINP, base de données de réserve naturelle de France). Une orientation a été décidée vers "GéoNature".

Cette action se divise en trois étapes :

- contribuer au développement de ce nouvel outil comme les autres réserves naturelles gérées par le CEN (2023)
- saisir les données annuelles relevées au sein de la réserve naturelle
- assurer la maintenance et l'interopérabilité vers les autres bases de données.

En 2026 sera donc mis à jour cette base de données afin d'assurer l'intégrité entre les différentes bases de données.

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 490
RÉFÉRENCE PSD	1.3 Coordination et concertation
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde Bylicki

Axe 1 du Plan Stratégique Décennal

RNN du bois du Parc

1° Historique & contexte

La Réserve naturelle nationale du Bois du Parc est la seule réserve nationale du département de l'Yonne. Elle constitue la première réserve naturelle nationale à avoir été classée dans la région Bourgogne-Franche-Comté (30 août 1979). Elle s'étend sur 45 ha de forêt, de milieux rupestres et de pelouses calcaires reposant sur une barrière récifale fossilisée de l'Oxfordien. Elle est gérée depuis 1992 par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne. Les prérogatives du gestionnaire sont cadrées par un plan de gestion qui a été finalisé en 2023. Il prévoit une nouvelle arborescence et un plan d'actions pour les dix prochaines années.

LOCALISATION	Région Bourgogne-Franche-Comté Département de l'Yonne
STRUCTURES PARTENAIRES	RNN du bois du Parc

2° Descriptifs des interventions

Documents de gestion

F1.EI.1.2.1 Rédaction d'un diagnostic de vulnérabilité et d'un plan d'adaptation (cf. life Natur'adapt)

En continuité des programmes déjà entamés pour la Réserve sur le volet Natur'adapt, les projets seront continués en 2026. La formation de plusieurs jours a été réalisée en 2025 et le récit climatique a été débuté, et il sera nécessaire de continuer ce projet pour mener le récit climatique à son terme. A la suite de cela seront organisés des groupes de travail pour la dernière étape rédactionnelle de Natur'adapt : le DVO : diagnostic de vulnérabilité de la Réserve auquel il sera prévu de participer. L'objectif de cette nouvelle année est donc de clôturer la rédaction des différents éléments de Natur'adapt afin de pouvoir inclure de nouvelles mesures de gestion lors de l'évaluation à mi-parcours de la Réserve qui aura lieu en 2027.

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 492
RÉFÉRENCE PSD	1.3 Documents de gestion
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde Bylicki

Axe 1 du Plan Stratégique Décennal

RNN du bois du Parc

1° Historique & contexte

La Réserve naturelle nationale du Bois du Parc est la seule réserve nationale du département de l'Yonne. Elle constitue la première réserve naturelle nationale à avoir été classée dans la région Bourgogne-Franche-Comté (30 août 1979). Elle s'étend sur 45 ha de forêt, de milieux rupestres et de pelouses calcaires reposant sur une barrière récifale fossilisée de l'Oxfordien. Elle est gérée depuis 1992 par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne. Les prérogatives du gestionnaire sont cadrées par un plan de gestion qui a été finalisé en 2023. Il prévoit une nouvelle arborescence et un plan d'actions pour les dix prochaines années.

LOCALISATION	Région Bourgogne-Franche-Comté Département de l'Yonne
STRUCTURES PARTENAIRES	RNN du bois du Parc

2° Descriptifs des interventions

Travaux de restauration

02.IP.2.1.2 Restauration de la pelouse sommitale autour de la carrière de Bois du parc par coupe des Pins

La pelouse calcaire qui surplombe la carrière fermée du Bois du Parc est couverte de pins qui ont eu de nombreuses années pour se développer. Il est prévu dans le plan de gestion la coupe des pins afin de restaurer la pelouse calcaire qui les abrite. Cette action aura lieu en 2026 par une coupe réalisée en prestation et conduira au broyage de l'ensemble des arbres pour ensuite exporter les résidus et broyage en dehors de la Réserve. Cette action sera complétée par une coupe des pins dans l'enceinte de la carrière les années suivantes dans la mesure du possible.

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 493
RÉFÉRENCE PSD	1.3 Travaux de restauration
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde Bylicki

Travaux de restauration

03.IP.3.5.1 Gestion des arbres à risque à proximité du sentier, à proximité de la route, en limite de sites et proches des falaises d'escalades

Cette action assure la sécurité à proximité des secteurs ouverts au public : pieds des voies d'escalade, sentier pédagogique, autres sentiers traversant la réserve naturelle. C'est une mesure d'accompagnement de la libre évolution pour rendre compatible ce choix de gestion à l'accueil du public sur certains secteurs. Cette mesure a été fléchée tous les ans à partir

de 2024 jusqu'à 2031 (en 2022 et 2023, ces actions étaient comprises dans une autre mesure plus large d'entretien courant), mais elle ne sera pas mobilisée tous les ans. Cette action s'effectuera selon les besoins en régie ou après d'un prestataire comme en 2024.

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 494
RÉFÉRENCE PSD	1.3 Travaux de restauration
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde Bylicki

Axe 1 du Plan Stratégique Décennal

RNN du bois du Parc

1° Historique & contexte

La Réserve naturelle nationale du Bois du Parc est la seule réserve nationale du département de l'Yonne. Elle constitue la première réserve naturelle nationale à avoir été classée dans la région Bourgogne-Franche-Comté (30 août 1979). Elle s'étend sur 45 ha de forêt, de milieux rupestres et de pelouses calcaires reposant sur une barrière récifale fossilisée de l'Oxfordien. Elle est gérée depuis 1992 par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne. Les prérogatives du gestionnaire sont cadrées par un plan de gestion qui a été finalisé en 2023. Il prévoit une nouvelle arborescence et un plan d'actions pour les dix prochaines années.

LOCALISATION	Région Bourgogne-Franche-Comté Département de l'Yonne
STRUCTURES PARTENAIRES	RNN du bois du Parc

2° Descriptifs des interventions

Inventaires et amélioration des connaissances

02.CS.2.4.1 Inventaire de la flore vasculaire et des bryophytes sur paroi (falaises naturelles et carrières pro parte)

Afin de caractériser au mieux la responsabilité de la Réserve en matière de patrimoine naturel des falaises, un inventaire de la flore vasculaire et des bryophytes sur falaise ainsi qu'une cartographie des habitats présents sur les parois seront réalisés. Cette action sera en partenariat [LP1.1] avec le Conservatoire Botanique de Bourgogne-Franche Comté. Cette action servira également pour l'évaluation de l'état de conservation des falaises de la Réserve.

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 495
RÉFÉRENCE PSD	1.1 Inventaires et amélioration des connaissances
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde Bylicki

Inventaires et amélioration des connaissances

03.CS.3.3.1 Réactualisation des données Fonge en forêt

Afin de continuer dans la mise à jour des données de la Réserve et l'effort de collecte des données, il était inscrit au plan de gestion une mise à jour des connaissances sur les données de la fonge. En collaboration avec l'association de mycologie d'Auxerre une collecte des données a été prévue sur 3 années, à raison d'une journée par an. Ainsi, en 2026 et sur la période automnale, une journée de collecte et identification sera organisée par l'association afin de tenter de contacter de nouvelles espèces et de compléter nos bases de données.

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 496
RÉFÉRENCE PSD	1.1 Inventaires et amélioration des connaissances
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde Bylicki

Axe 1 du Plan Stratégique Décennal

RNN du bois du Parc

1° Historique & contexte

La Réserve naturelle nationale du Bois du Parc est la seule réserve nationale du département de l'Yonne. Elle constitue la première réserve naturelle nationale à avoir été classée dans la région Bourgogne-Franche-Comté (30 août 1979). Elle s'étend sur 45 ha de forêt, de milieux rupestres et de pelouses calcaires reposant sur une barrière récifale fossilisée de l'Oxfordien. Elle est gérée depuis 1992 par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne. Les prérogatives du gestionnaire sont cadrées par un plan de gestion qui a été finalisé en 2023. Il prévoit une nouvelle arborescence et un plan d'actions pour les dix prochaines années.

LOCALISATION	Région Bourgogne-Franche-Comté Département de l'Yonne
STRUCTURES PARTENAIRES	RNN du bois du Parc

2° Descriptifs des interventions

Suivis

O1.CS.0.1 suivi des dégradations/infractions/O1.CS.0.3 suivi des outils pédagogiques in situ et ex situ expliquant le complexe récifal/O1.CS.0.4 suivi d'une collection

O1.CS.0.1 : Afin de suivre les dégradations et infractions sur la réserve mais également l'évolution des différents affleurements, le suivi rigoureux de toute atteinte au patrimoine naturel ou géologique de la réserve sera notifié dans un tableau de relevé. Chaque année, les infractions sont suivies et sont référées aux autorités compétentes en cas de besoin.

O1.CS.0.3 : Les outils pédagogiques sont également suivis afin de prendre acte de leur état mais aussi de leur fonctionnalité et d'adapter l'entretien ou le contenu au besoin.

O1.CS.0.4 : À la suite des actions de réflexion sur la création d'une collection géologique qui ont été menées en 2025, des avancées majeures ont été trouvées ce qui a permis un accord avec le Muséum d'Histoire Naturelle d'Auxerre pour la prévision de mise en collection. Cette collaboration ne pourra être effective qu'à la suite de la rédaction d'une convention de prêt rigoureusement établie qui sera donc finalisée en 2026. La mise en collection interviendra également à la suite de l'avancée ou de la finalisation des identifications des coraux fossiles qui devront être présentés au Muséum. Une continuité dans le tri, l'identification et le rangement des spécimens disponibles continuera d'être réalisée.

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 497
RÉFÉRENCE PSD	1.1 Suivis
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde Bylicki

Suivis

02.CS.0.3 Suivi des cortèges de papillons des pelouses et des milieux associés par la mise en place d'un STERF "gestionnaire" / 02.CS.07 Suivi patrimonial lépidoptères

02.CS.0.3 : Le STERF est le protocole de suivi temporel des rhopalocères développé en France par le MNHN, sur la base du Butterfly Monitoring Scheme (BMS). Il a été adapté à l'échelle de la Réserve au vu du contexte de site (petits patches de pelouses non homogène et pelouses intra-forestières). Ce suivi est mis en place chaque année depuis 2016. L'objectif est de mettre en place une méthode complémentaire de l'évaluation de l'état de conservation des habitats de milieux ouverts via un indicateur « rhopalocères ». 02.CS.07 : Lors de la réécriture du Plan de gestion, un suivi ciblé de trois espèces de papillons inféodées aux milieux ouverts a été prévu. Ce sont trois espèces qui ont déjà été contactées au moins une fois sur la Réserve : l'Azuré du Serpolet (*Phengaris arion*), le Mercure (*Arrhethusa arrhetusa*) et le Sylvandre helvète (*Hipparchia genava*). Il s'agira cette année d'élaborer un sujet de stage pour 2027. Cette action sera réalisée en partenariat avec la SHNA. Du terrain sera fait afin d'avoir une meilleure idée des enjeux de ces espèces sur la Réserve puis à la suite des résultats, une fiche de stage sera élaborée et la démarche pour 2027 planifiée.

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 498
RÉFÉRENCE PSD	1.1 Suivis
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde Bylicki

Suivis

02.CS.0.5 Suivi de la dynamique populationnelle du Liseron des monts Cantabriques

Le protocole est basé sur du « Distance sampling » par strip transect. Il permet de connaître la tendance d'évolution populationnelle dans le temps du Liseron des Monts Cantabriques. 20 transects sont répartis aléatoirement en contexte de pelouses et 11 en contexte de falaises. Ces transects sont prospectés tous les deux ans en alternance avec le même protocole pour le Stipe de France.

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 499
RÉFÉRENCE PSD	1.1 Suivis
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde Bylicki

Suivis

02.IP.2.2.1 Mise en place de dispositif de protection et de quiétude pour le Faucon pèlerin / 02.CS.0.8 Suivi de la nidification du Faucon pèlerin

L'équipe de la réserve réalisera des suivis de la nidification du Faucon pèlerin pendant tout l'hiver et ce jusqu'à la fin du printemps, pour être le plus réactif possible quant à

l'implantation des dispositifs de protection. L'ensemble des observations seront saisies afin de réaliser un suivi temporel de l'installation du Faucon pèlerin. / Cette action est totalement liée à l'opération CS0.8. Elle constitue le pendant opérationnel du suivi de la reproduction du Faucon pèlerin. Elle consiste en la mise en place des dispositifs de protection arrêtée en réunion annuelle avec les différents acteurs, ainsi que l'organisation et la réalisation de la réunion avec ces derniers.

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 500
RÉFÉRENCE PSD	1.1 Suivis
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde Bylicki

Suivis

03 CS 3.1.1 Suivi des cortèges d'oiseaux forestiers par plan quadrillé

Les espèces d'oiseaux sont diverses sur la réserve et de plus, elles ne sont pas complètement connues pour le cortège forestier. Ainsi, après un recul de quelques années pour cette action, il est prévu en 2026 la mise en place d'un suivi par plan quadrillé qui sera réalisé par la LPO en prestation. Ce suivi est prévu dès la saison printanière et permettra de mettre en évidence certaines espèces et possiblement de nouveaux enjeux.

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 501
RÉFÉRENCE PSD	1.1 Suivis
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde Bylicki

Suivis

F1.CS.0.2 Relève des données météo / F1. IP.1.2.1 Maintenance de la station météo

F1.CS.0.2 : Cette opération consiste à relever les données enregistrées sur la station météorologique de la réserve naturelle. Lors de la relève il sera possible de paramétrer les outils de suivis de la station si nécessaire et de vérifier l'état des outils de mesure. Un à deux passages sont nécessaires sur une année afin de garantir la relève des données. Une attention particulière sera attendue sur la période de l'automne et de l'hiver quant à l'alimentation de la station pour permettre la poursuite des mesures. F1.IP.1.2.1 : L'opération consiste à réaliser des tournées de surveillance auprès des stations météo de la Réserve, vérifier leur bon fonctionnement, effectuer les nettoyages ou réparations nécessaires. Cette année il sera aussi nécessaire de remettre en place la station météo DAVIS de la Réserve après son nettoyage et sa maintenance totale l'année précédente.

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 502
RÉFÉRENCE PSD	1.1 Suivis
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde Bylicki

Suivis

F2.CS.0.2. : Cette mesure consiste à suivre le public qui participe aux différentes offres pédagogiques et de sensibilisation. Ce suivi permettra aussi de faire un suivi des différentes catégories de population touchées. Pour cela un tableau de suivi cont

F2.CS.0.2 : Cette mesure consiste à suivre le public qui participe aux différentes offres pédagogiques et de sensibilisation. Ce suivi permettra aussi de faire un suivi des différentes catégories de population touchées. Pour cela un tableau de suivi continu d'être rempli chaque année après les différentes animations réalisées. // Cette action consiste concrètement aux relevés annuels des 3 éco-compteurs installés sur le sentier de découverte et à la compilation des effectifs des personnes ayant participé à des animations sur la réserve, que ce soit dans un cadre scolaire ou non. F2.CS.0.3 : Cette action consiste concrètement aux relevés annuels des 2 éco-compteurs installés sur le sentier de découverte et à l'entrée des voies d'escalade. Il est également nécessaire de réaliser la compilation des effectifs pour les personnes ayant participé à des animations sur la réserve, que ce soit dans un cadre scolaire ou lors des animations grand public.

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 503
RÉFÉRENCE PSD	1.1 Suivis
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde Bylicki

Suivis

O2.CS.0.9 Evaluation de l'état de conservation des milieux de falaises (soumis à la pratique de l'escalade et hors pratique de l'escalade)

Des échanges ont eu lieu avec le Conservatoire Botanique de Bourgogne-Franche Comté en 2025 et une ébauche de protocole a été formulée. Ce protocole s'appuie sur un document de la Communauté de Commune de Gevrey Chambertin traitant de l'évaluation de conservation des falaises du site Natura 2000 « Milieux forestiers et pelouses des Combes de la Côte dijonnaise » adapté au contexte local et aux objectifs initiaux noté dans le plan de gestion de la Réserve à savoir une forte composante par rapport à l'escalade pratiquée sur la Réserve. Le protocole étant élaboré, il s'agit cette année de le mettre en pratique et de réaliser le reste de l'étude. Cette action sera en lien avec l'action O2.CS.2.4.1 sur l'inventaire de la flore vasculaire et bryophytes sur paroi.

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 504
RÉFÉRENCE PSD	1.1 Suivis
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde Bylicki

Suivis

03.CS.0.5 Mise en place d'un suivi long terme sur la biophonie des forêts de la réserve naturelle

Comme chaque année depuis les deux dernières années, le suivi de la biophonie de la Réserve est assuré par le dispositif de suivi Sonosylva. Piloté par le Museum d'Histoire Naturelle il permet d'en apprendre davantage sur les paysages sonores de la forêt d'une centaine de sites en France et de déterminer quelles espèces sont présentes également. Cette année 2026 sera la dernière année de suivi et permettra d'ajouter une nouvelle saison à la collecte des données de Bois du Parc qui seront ensuite analysées dans les prochaines années. Il s'agira donc d'installer le dispositif au cœur de la forêt et d'en assurer la maintenance entre les mois de mars et d'octobre.

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 505
RÉFÉRENCE PSD	1.1 Suivis
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde Bylicki

Suivis

F1.CS.0.3 Création de partenariats avec des laboratoires de recherche en géologie, écologie ou biologie pour répondre à certaines questions scientifiques / F1.CS.0.1 création et renseignement d'un tableau de suivi de l'état de la connaissance

F1.CS.0.3 : Cette mesure à l'échelle de la vision "long terme" correspond aux différents partenariats de recherche qui peuvent être effectués concernant des problématiques inhérentes à la réserve naturelle ou utilisant la réserve naturelle comme site support pour des études à large échelle (ex : GNB).

Échanges et partenariats en cours :

- Université de Bourgogne : expert géologue référent : Pierre-yves Colin (relecture des documents et caution scientifique, conseil pour la gestion)
 - Identification des insectes collectés lors du protocole Syrph the net par la RNN de Remoray
 - Université de Lorraine pour de l'identification de spécimens de coraux .Les échanges avec ces partenaires seront poursuivis et adaptés si nécessaire.
- F1.CS.0.1 : Cette opération consistera à renouveler à mi-parcours du plan de gestion, ainsi qu'à sa fin, la synthèse de l'état des connaissances qui a pu être réalisée lors du diagnostic du plan de gestion. Le nombre d'espèces et de données seront analysées afin d'avoir un indicateur pertinent pour connaître la progression du niveau de connaissance du patrimoine naturel sur la réserve naturelle. Cette action est prévue en 2026, en préparation de l'évaluation à mi-parcours prévue en 2027.

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 506
RÉFÉRENCE PSD	1.1 Suivis
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde Bylicki

Axe 1 du Plan Stratégique Décennal

RNN du bois du Parc

1° Historique & contexte

La Réserve naturelle nationale du Bois du Parc est la seule réserve nationale du département de l'Yonne. Elle constitue la première réserve naturelle nationale à avoir été classée dans la région Bourgogne-Franche-Comté (30 août 1979). Elle s'étend sur 45 ha de forêt, de milieux rupestres et de pelouses calcaires reposant sur une barrière récifale fossilisée de l'Oxfordien. Elle est gérée depuis 1992 par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne. Les prérogatives du gestionnaire sont cadrées par un plan de gestion qui a été finalisé en 2023. Il prévoit une nouvelle arborescence et un plan d'actions pour les dix prochaines années.

LOCALISATION	Région Bourgogne-Franche-Comté Département de l'Yonne
STRUCTURES PARTENAIRES	RNN du bois du Parc

2° Descriptifs des interventions

Surveillance du territoire et police de l'environnement

F4.SP.4.4.1 Surveillance de la réserve naturelle, sensibilisations des usagers à la réglementation et constatation des infractions / F4.MS.4.4.1 participation aux réunions Misen et plans de contrôle de l'OFB

Afin de garantir la surveillance du site et de tenter de réduire au plus les infractions en réserve naturelle, les agents de la Réserve ainsi que les agents commissionnés de l'OFB réalisent conjointement et séparément des actions de surveillance. En 2026, les actions seront continuées et des tournées de surveillance pourront être organisées sur la Réserve en collaboration entre les deux structures. Ces tournées permettent de rencontrer les usagers, de démontrer la présence d'une surveillance sur la Réserve, de sensibiliser et de faire respecter la réglementation en place.

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 507
RÉFÉRENCE PSD	1.2 Surveillance du territoire et police de l'environnement
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde Bylicki

Axe 1 du Plan Stratégique Décennal

RNN du bois du Parc

1° Historique & contexte

La Réserve naturelle nationale du Bois du Parc est la seule réserve nationale du département de l'Yonne. Elle constitue la première réserve naturelle nationale à avoir été classée dans la région Bourgogne-Franche-Comté (30 août 1979). Elle s'étend sur 45 ha de forêt, de milieux rupestres et de pelouses calcaires reposant sur une barrière récifale fossilisée de l'Oxfordien. Elle est gérée depuis 1992 par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne. Les prérogatives du gestionnaire sont cadrées par un plan de gestion qui a été finalisé en 2023. Il prévoit une nouvelle arborescence et un plan d'actions pour les dix prochaines années.

LOCALISATION	Région Bourgogne-Franche-Comté Département de l'Yonne
STRUCTURES PARTENAIRES	RNN du bois du Parc

2° Descriptifs des interventions

Accueil du public et animations pédagogiques

F2.PA.2.3.1 Organisation des projets pédagogiques et animations scolaires sur site / F2.PA.2.4.1 Animation nature grand public/ F3 PA 3.2.1

F2.PA.2.3.1 : Cette action consiste à construire, en collaboration avec des établissements scolaires, des interventions pédagogiques sur la réserve naturelle. Ces interventions, encadrées par un salarié du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne et/ou un prestataire partenaire, peuvent prendre la forme d'animations ponctuelles uniques ou de projets pédagogiques plus conséquents de plusieurs séances en classe et sur le terrain. Il s'agira également de répondre aux sollicitations qui pourront apparaître au cours de l'année et de continuer les collaborations déjà établies les années précédentes. Un programme avec plusieurs classes est déjà prévu pour le premier semestre de l'année 2026 et des perspectives de nouveaux partenariats sont prévus pour le second semestre.

F2.PA.2.4.1 : Cette action consiste à proposer aux publics autres que les scolaires des sorties de découverte des patrimoines de la réserve naturelle. Ces interventions encadrées par un salarié du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne ou un prestataire partenaire pourront avoir lieu à différents moments de l'année et aborderont aussi bien les thématiques géologiques que biologiques. Un minimum de 3 interventions devrait être réalisé dont l'une sur la thématique des journées de la Géologie et une seconde sur la thématique des journées du patrimoine et du patrimoine en danger.

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 508
RÉFÉRENCE PSD	1.4 Accueil du public et animations pédagogiques
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde Bylicki

Création de supports de communication et pédagogie

01.CC.1.5.1 Mettre en œuvre des actions de communication dans les médias départementaux, régionaux et nationaux

Cette action permet de mieux faire connaître la réserve et de participer à l'ancrage territorial en répondant aux sollicitations ou en participant à des actions de communication diverses qui peuvent arriver au cours de l'année. Ces sollicitations peuvent être de différentes nature : radio, interview, vidéo ou articles par exemple.

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 509
RÉFÉRENCE PSD	1.4 Création de supports de communication et pédagogie
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde Bylicki

Création de supports de communication et pédagogie

F3.CC.3.2.1 Rédaction et diffusion de l'Echo des coraux, lettre d'information de la réserve naturelle

Cette action comporte diverses étapes comme la rédaction de contenu ainsi que la fourniture des clichés éventuels nécessaires aux illustrations, la mise en page par le service communication et PAO du Conservatoire, la relecture en interne, et l'impression d'exemplaires en papier pour le dépôt en mairie pour intégration dans le bulletin municipal. Cela permettra en 2026 de parler des nouveautés et actualités concernant la Réserve et de continuer à créer du lien avec les administrés.

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 511
RÉFÉRENCE PSD	1.4 Création de supports de communication et pédagogie
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde Bylicki

Création et maintenance d'infrastructures d'accueil

F2.CI.2.1.1 Mise œuvre de l'étude de réaménagement du sentier F2.CI.2.1.2 Maintenance des aménagements de découverte

F2.CI.2.1.1 : A la suite des réflexions, visite de terrain, devis et études de faisabilité concernant le sentier de découverte de la Réserve, il sera temps en 2026 de réaliser l'ensemble des supports qui le compose. Ainsi, cette année aura pour but de créer les supports afin de les envoyer en conception en toute fin d'année 2026 pour une mise en place dès que possible l'année suivante. Cette année sera également marquée par la mise en place des sécurisations du sentier les plus urgentes afin de le rendre plus accessible et plus sécuritaire pour le grand public qui l'emprunte. Le dossier sera donc complété en début d'année 2026 afin de terminer le projet de réflexion et les détails pour le complet réaménagement du sentier. F2.CI.2.1.2 : Cette mesure consiste en une action de maintenance des aménagements pédagogiques, des aménagements de sécurité (barrières, lisse en bois) et marches d'escalier, ainsi qu'en le nettoyage des différents panneaux régulièrement. Cette mesure est en continue chaque année.

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 512
RÉFÉRENCE PSD	1.4 Création et maintenance d'infrastructures d'accueil
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde Bylicki

Création et maintenance d'infrastructures d'accueil

F3.PA.3.1.1 fonctionnement et accueil maison éclusière / F3.MS.3.2.1

Renforcement des partenariats avec les professionnels du tourisme

Le CEN B organise une visite guidée technique et scientifique sur les sites de l'ECG à destination d'un public d'étudiants en biologie de l'Université de Bourgogne courant mai. La sortie porte sur la législation des milieux humides, leur gestion, la pédologie, la botanique.

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 513
RÉFÉRENCE PSD	1.4 Création et maintenance d'infrastructures d'accueil
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde Bylicki

Création et maintenance d'infrastructures d'accueil

O1.IP.1.1.1 Création d'une collection : protection ex situ de certains objets géologiques en partenariat avec l'UB

Afin de déterminer les meilleures options pour la mise en collection des coraux de Bois du Parc et ainsi assurer leur valorisation, des rencontres avaient été organisées avec différentes structures et il apparaît le plus probable de réaliser un partenariat avec le Muséum d'Histoire Naturelle d'Auxerre. La finalisation de ce partenariat et la création d'un cadre précis sont donc prévues pour l'année 2026.

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel.
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 514
RÉFÉRENCE PSD	1.4 Création et maintenance d'infrastructures d'accueil
DOSSIER SUIVI PAR	Mathilde Bylicki

